

L'engagement des aînés au sein du projet Ville-Amie Des Aînés à Mons

Eloïse GOB

Membres du jury :

Jean-François Orianne-Promoteur

Laurent Nisen-Lecteur

Geneviève Houioux-Lectrice

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de
Master en sociologie à finalité approfondie

Année académique 2015-2016

Remerciements

Ce mémoire fut élaboré et réalisé avec l'aide de personnes auxquelles je souhaite exprimer ma gratitude.

Avant toute chose, je tiens à remercier Monsieur Jean-François Orianne pour m'avoir suivie, m'avoir conseillé la lecture de livres et d'articles scientifiques. Je lui suis également reconnaissante de m'avoir guidée en me proposant des pistes d'analyse qui se sont avérées très utiles.

J'adresse également un grand merci à Monsieur Laurent Nisen d'avoir accepté d'être mon lecteur. Il me suit dans le cadre de travaux depuis ma troisième année de bachelier. Je le remercie vraiment pour l'ensemble des conseils avisés qu'il m'a délivrés tout au long du cursus et pour sa constante disponibilité.

Ensuite, j'exprime ma gratitude envers Madame Geneviève Houioux, lectrice de ce mémoire, ainsi qu'envers Monsieur Thibault Moulaert qui m'ont permis de travailler au sein du projet Ville-Amie Des Aînés et qui m'ont fait découvrir « le terrain ». Y participer m'a apporté une l'expérience indéniable qui, j'en suis certaine, sera bénéfique dans ma vie future. Merci aussi de m'avoir suggéré des lectures, utilisées lors de la rédaction de ce mémoire.

Merci également à Madame Caroline Garin pour sa disponibilité, ses contacts et la mise à disposition de locaux. Tout cela m'a grandement aidée pour la réalisation de ce mémoire.

Un autre merci, et non des moindres, est adressé aux aînés engagés qui sont la base de ce mémoire : ils m'ont toujours soutenue et encouragée avec une énergie positive. Je remercie, par ailleurs, toutes les personnes impliquées dans le projet Villes-Amies Des Aînés pour leur accueil.

Je tiens enfin à remercier mes parents pour leur soutien continu et pour leurs rôles de taximen et de relecteurs. Merci aussi à mon frère, à ma sœur, et à tous mes proches de m'avoir soutenue de près ou de loin, ce qui, c'est indéniable, m'a réellement portée.

Table des matières

Remerciements	1
I. Introduction	4
II. Mise en contexte	5
II.1. Vieillessement de la population	5
II.2. Brève historique de la Ville-Amie Des Aînés	5
II.3. Définition d'une Ville-Amie Des Aînés et multidisciplinarité	6
II.4. Villes-Amies Des Aînés et vieillissement actif	8
II.5. Le cas de Mons.....	10
III. Problématique et Modèle d'analyse	11
IV. Méthodologie	12
IV.1. Méthodologie générale	12
IV.2. Déroulement de la recherche	13
IV.3. Passation des entretiens	14
IV.4. Construction des guides d'entretiens	16
IV.5. Difficultés méthodologiques et de terrain.....	16
V. De la participation...à l'engagement	17
V.1. Construction du projet VADA à Mons	17
V.2. Engagement.....	21
V.3. Conclusion	22
VI. Composantes de l'engagement	22
VI.1. Origine de l'engagement	22
VI.1.1. Motivations de l'engagement	22
VI.1.1.1. Possibilité de prendre la parole et d'agir.....	23
VI.1.1.2. Devoir civique	24
VI.1.1.3. Intérêt personnel	26
VI.1.1.4. Amusement et travail.....	27
VI.1.1.5. Des motivations uniquement rationnelles ?	28
VI.1.2. Autres paramètres de la prise d'engagement	28
VI.1.2.1. Engagement cohérent.....	28
VI.1.2.2. Vécu personnel	30
VI.1.2.3. Réseau social	31
VI.1.2.4. Multiplicité de l'engagement et effet auto-entretenu	32
VI.1.3. Conclusion	33
VI.2. Empowerment, possibilité de prendre la parole et d'agir dans l'engagement	33
VI.2.1. Précisions sur l' <i>empowerment</i>	34
VI.2.2. De la position à la prise de position	35

VI.2.2.1. Position des aînés	35
VI.2.2.2. Neutralité dans la position.....	37
VI.2.2.3. Démocratie directe, participative et contributive	38
VI.2.3. <i>Empowerment</i> dans le projet VADA.....	39
VI.2.3.1. <i>Capability for voice</i> et <i>capability for work</i>	40
VI.2.3.2. Qu'en est-il du projet VADA ?	43
VI.2.3.3. Nuance dans l' <i>empowerment</i> au sein du projet	47
VI.2.4. Pouvoir d'agir à transformer la parole.....	48
VI.2.4.1. Passage des paroles réflexives à la parole représentée	49
VI.2.5. Conclusion	50
VII. Effets de l'engagement	51
VII.1 Risque de récupération.....	51
VII.2. Question de la concrétude	52
VII.3. Rapport au temps	55
VII.4. Alternatives face au mécontentement	57
VII.4.1. Réactions au sein du projet VADA.....	58
VII.4.2. Responsabilité et fidélité dans l'engagement.....	59
VII.4.3. Déprise, abandon sélectif et abandon provisoire	62
VII.5. Conclusion.....	63
VIII. Conclusion générale.....	64
IX. Bibliographie.....	66
Annexes	71

I. Introduction

Le projet Ville-Amie Des Aînés (VADA) est un projet innovant, qui associe les sujets de l'action publique et des aînés. Il constitue un sujet d'étude plus qu'intéressant puisqu'il accorde la participation d'aînés dans un projet multidisciplinaire étant donné que ce dernier concerne, entre autres, les domaines politique et social.

Ce mémoire portera sur l'analyse de l'engagement -ce terme fut préféré à celui de participation à la suite de lectures théoriques et d'entretiens- des aînés au sein du projet VADA, pour lesquels nous manifestons un très grand intérêt. Cette attention, tournée vers les aînés depuis des années déjà, a été entraînée par la présence de grands-parents d'une importance indéniable. Elle se traduisit, en 3^{ème} année de bachelier sociologie et anthropologie, par la réalisation d'un travail sur le vieillissement actif. L'année suivante, l'opportunité de travailler au sein du projet VADA à Mons s'est présentée et a conduit à l'écriture d'un travail personnel portant sur celui-ci et exposant, plus particulièrement, les résultats de la consultation effectuée auprès de professionnels de la ville. Ce présent mémoire permet donc de continuer sur cette lancée et d'étudier les composantes et effets de l'engagement des aînés.

Ce mémoire présentera d'abord une mise en contexte du projet VADA afin d'en cerner les principaux enjeux et d'expliquer brièvement l'état d'avancement du projet à Mons, ville sur laquelle se concentre cette étude. Après cela, la problématique ainsi que le modèle d'analyse seront exposés en vue de développer la trame précise de ce mémoire, qui réside dans l'engagement des aînés. La méthodologie sera, alors, expliquée afin de préciser comment le travail sur le terrain s'est déroulé ; les écueils rencontrés seront notamment relatés.

Le chapitre suivant abordera, tout d'abord, la participation et l'engagement des aînés. Pour ce faire, l'organisation du projet et divers acteurs de celui-ci y seront exposés avec l'aide de Callon. Cette construction nous permettra de parler, une première fois, des aînés engagés au sein du projet et de présenter des définitions de l'engagement. Nous nous pencherons ensuite sur les composantes de cet engagement, au sein d'un chapitre plus conséquent. Celui-ci sera divisé en deux parties : l'une concernera l'origine de l'engagement des aînés au projet VADA, en se centrant sur leurs motivations et d'autres paramètres tels que le vécu personnel et en expliquant la genèse de leur engagement. Une seconde partie s'emploiera à analyser l'*empowerment* des aînés engagés. Pour ce faire, une subdivision sera relative à la position des aînés dans le projet, ensuite, une deuxième aura trait à l'*empowerment*. Pour finir cette partie, le pouvoir d'agir des aînés à transformer la parole sera développé.

Pour terminer, un dernier chapitre, lui aussi conséquent, traitera des effets de l'engagement et des alternatives face au mécontentement. Enfin, la fidélité des aînés sera analysée ainsi que la

responsabilité dans l'engagement. Nous exposerons également la notion de déprise pour expliquer l'absence de certains aînés à des réunions du projet, à contrario de la défection et du désengagement.

II. Mise en contexte

II.1. Vieillesse de la population

Depuis des années déjà, nous pouvons assister à un changement démographique profond. En effet, d'ici 2050, les personnes ayant plus de 60 ans représenteront 22% de la population mondiale. Le nombre de personnes âgées sera donc plus important qu'auparavant (Organisation Mondiale de la Santé [OMS], 2007). Nous sommes donc témoins de l'évolution d'une société qui, de relativement jeune, passe à une société où les personnes âgées vont prédominer. Ceci est notamment dû à un niveau de fertilité plus bas et à une espérance de vie de plus en plus élevée (Walker & Maltby, 2012).

Dès lors, comme il est écrit par Buffel, Phillipson & Scharf (2012), l'un des impacts majeurs du changement démographique est l'apparition de nouveaux besoins relatifs aux individus âgés de 50 ans et plus, ainsi qu'aux logements. Différents éléments concernant divers aspects de la vie doivent être pensés et réfléchis de manière à ce que les aînés aient une belle qualité de vie, en veillant si possible à augmenter celle-ci. C'est donc durant ces vingt dernières années et tout d'abord en Amérique du nord ainsi qu'en Europe que s'est développé le 'senior friendly boom' (Lui, Everingham, Warbuton, Cuthil & Bartlett, 2009).

II.2. Brève historique de la Ville-Amie Des Aînés

Pour répondre à ce vieillissement de la population, certains projets furent alors engagés : tout d'abord, L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) lança différentes initiatives durant les années 1990 et le début des années 2000, menant au développement des communautés amies des aînés (Buffel, McGarry, Phillipson, De Donder, Dury, De Witte, Smetcoren & Verté, 2013). Ensuite, 2005 fut l'année durant laquelle l'OMS lança le projet nommé "Global Age-friendly Cities" afin de déterminer les éléments façonnant un environnement ami des aînés (Lui et al., 2009).

L'OMS procéda donc à des interviews réalisées systématiquement auprès de huit *focus group* dans 33 villes du monde entier. Notons que, parmi ces *focus group*, 4 étaient composés de personnes de plus de 60 ans, 3 de prestataires de services comprenant, entre autres, des représentants d'organisations gouvernementales et d'organisations faisant du volontariat. Le personnel soignant était également représenté dans un dernier *focus group*. Cette démarche permit de constituer une base abondante de caractéristiques et de barrières possibles auxquelles une Ville-Amie Des Aînés doit prêter attention et conduit à l'identification des différents éléments recouverts par les huit domaines d'actions développés par l'OMS (Menec, Means, Keating, Parkhurst & Eales, 2011). Ceux-ci sont les espaces extérieurs et les bâtiments (1), les transports (2), le logement (3), la participation au tissu

social (4), le respect et l'inclusion sociale (5), la participation citoyenne et l'emploi (6), la communication et l'information (7) et pour finir, le soutien communautaire et les services de santé (8). Ces domaines, étant en interaction et s'influençant mutuellement, sont plus explicités dans le guide des villes-amies des aînés publié en 2007 par l'OMS.

En 2010, dans le but d'encourager l'application de recommandations politiques émanant du projet, le *Global Network of Age-Friendly Cities and Communities* était engagé. Trois ans plus tard 135 villes, telles que New-York, Québec et Lyon, réparties dans 21 pays se sont inscrites dans le programme des Villes-Amies Des Aînés. (Buffel et al., 2013).

II.3. Définition d'une Ville-Amie Des Aînés et multidisciplinarité

Comme définie par l'OMS (2007) dans son guide mondial des Villes-Amies Des Aînés, une VADA « encourage le vieillissement actif en optimisant la santé, la participation et la sécurité des citoyens âgés, pour améliorer leur qualité de vie » (p. 1). Une VADA a donc pour objectifs principaux l'inclusion et l'accès d'aînés à divers services répondant à des besoins tels que les soins de santé et les transports publics. Il est fondamental que les personnes bénéficient d'endroits optimaux pour vieillir, prenant en compte leurs divers besoins (Buffel et al., 2013). Buffel et al. (2012) expliquent également que pour les politiques sociales et publiques, développer un environnement, un cadre répondant aux diverses aspirations des aînés est devenu une préoccupation majeure. De ce fait, il faut organiser les services proposés aux personnes âgées et faire en sorte que celles-ci soient moins exclues (Lui et al., 2009). Néanmoins une question par rapport à ces propos peut être posée : en effet, est-ce que toutes les politiques sociales et publiques font des aînés une préoccupation majeure ?

La participation des personnes âgées à la mise en place d'une VADA est capitale. Cela encourage l'implication des aînés pour exprimer leurs inquiétudes mais aussi pour indiquer les caractéristiques que devraient avoir les installations et services proposés (Lui et al., 2009) et donc la *bottom-up approach*. Cette dimension de participation, au cœur du projet VADA au Québec, est également présente à Mons ; le Québec étant considéré par l'OMS comme l'un des leaders de l'organisation des VADA (Houioux, Moulaert & Vanlierde, s.d). La *bottom-up approach* permet aux citoyens de parler de leur situation et d'aider à trouver des solutions aux problèmes rencontrés (Greenhalgh, Kristjansson & Robinson, 2007, cités dans Moulaert & Garon, 2015). En effet, il s'agit d'un processus ascendant permettant à la communauté locale, aux acteurs locaux, de faire part de leurs attentes, visions et idées et de participer au développement du projet en question (Europa, s.d). Ce processus renvoie à l'action publique ainsi qu'aux principes de gouvernance et de méta-urbanisme.

L'action publique marque un changement par rapport au terme de politiques publiques. En effet, alors que l'analyse des politiques publiques prête attention au travail des autorités ayant une légitimité gouvernementale ou publique, l'action publique se concentre sur les « phénomènes de co-construction du traitement de problèmes publics à la fois par les autorités publiques et par des acteurs

non-gouvernementaux » (Thoening, 1998, p. 295). Des espaces de participation se sont ouverts aux citoyens ordinaires ainsi qu'aux associations et une multiplication d'acteurs a la possibilité d'intervenir dans la prise de décisions. (Mazeaud & Talpin, 2010).

Plottu (2005) écrit d'ailleurs à ce sujet en page 358 de son article que
« Pour les décideurs publics, la participation du citoyen est vue comme le gage d'une meilleure prise en compte des préoccupations sociétales dans les objectifs des politiques publiques, elle-même condition d'une plus grande légitimation de l'action publique ».

Ces éléments de co-construction et de participation font alors référence au principe de gouvernance. Selon Le Galès (1998, cité dans Levêque, 2008), « on retrouve dans la gouvernance les idées de conduite, de pilotage, de direction, mais sans le primat accordé à l'Etat souverain [...] » (p. 65). Nous pouvons donc parler d'Etat régulateur et de coordination multi-acteurs et multi-niveaux dans la mesure où le processus politique est investi par différents acteurs et centres (Levêque, 2008).

Cette notion de gouvernance renvoie alors à celle de méta-urbanisme. Le méta-urbanisme qui, selon Ascher (2000), se différencie de l'urbanisme, émergea suite à l'apparition de nouvelles notions telles que la "variété", la "négociation", la "complexité", la "réactivité", et la "coordination". Ce nouvel urbanisme fut mis en œuvre en raison de modifications dans les formes de l'organisation sociale et économique ainsi que dans la conception de l'action publique. Parmi les différentes caractéristiques du méta-urbanisme, il convient de souligner que celui-ci favorise les objectifs fixés et pousse les acteurs, tant publics que privés, « à trouver les modalités de réalisation de ces objectifs les plus performantes pour la collectivité et pour l'ensemble des intervenants » (p. 177). Ce point peut être également mis en relation avec le projet de VADA puisque comme l'expliquent Lui et al. (2009) ainsi que Buffel et al. (2012), une VADA doit prêter attention aux autres générations. Elle doit, en effet, construire une société pour tous les âges (Lui et al., 2009), reconnaître les différents besoins des diverses générations et explorer le potentiel de la ville pour tous (Buffel et al., 2012).

Ainsi, pour Ascher (2000), en ce qui concerne l'organisation des villes, la coordination entre les individus, entre les acteurs privés et publics ainsi qu'entre les communes et les groupes sociaux est préférée. Ascher (2000) définit d'ailleurs ce que nous appelons de nos jours la gouvernance urbaine telle que « de nouvelles formes de conception et de mise en œuvre des décisions publiques, capables de consulter, de mobiliser des habitants, des acteurs, des experts de plus en plus variés, en amont et en aval des prises de décisions » (p. 179).

Pour terminer, d'autres éléments qualifiant le méta-urbanisme sont à mettre en avant : il s'agit d'un urbanisme réflexif où l'analyse, la connaissance et l'information sont présentes en permanence. Celui-ci est donc concourant étant donné que divers acteurs aux logiques variées interviennent dans la création et la mise en place de projets (Ascher, 2000).

Comme nous allons également l'aborder par la suite, le rôle des femmes et hommes politiques présents au pouvoir lors de la démarche VADA est primordial et d'une grande influence. Ces personnes soutiennent ou non le projet et sont essentielles pour la mise en place de nouveaux services de par leur financement notamment. Il arrive aussi que, lors d'une passation de pouvoir, l'attention et l'importance accordées à une démarche VADA en cours changent. Lui et al. (2009) expliquent que le pouvoir local a un grand rôle afin d'établir un environnement sécurisé et sain pour les aînés.

De plus, Lui et al. (2009) soulignent que la littérature s'accorde sur le fait que les expériences et la vie des aînés devraient être le point de départ de l'identification de services et de soutiens désirables dans la communauté et qu'une large collaboration avec d'autres acteurs tels que les prestataires de services et le secteur privé devrait avoir lieu. Nous voyons donc que le processus de Ville-Amie Des Aînés est multidisciplinaire puisqu'il touche, entre autres, les domaines politique, social, économique, et celui de la santé. Cette collaboration entre divers acteurs, qu'évoque la littérature traitant du projet VADA, renvoie aussi aux notions de gouvernance et de participation.

Gagné & Despars (2011) continuent en avançant que la participation peut, dès lors, être mise en lien avec le principe de gouvernance en étant considérée comme une modalité de cette dernière raffermissant son « caractère démocratique » (p. 68). Notons d'ailleurs que, pour que cela soit vraiment effectif, il est important que des processus de délibération soient développés et maintenus. En effet, ceux-ci assurent la participation des groupes sociaux concernés par l'adoption de lois et politiques et le respect de leurs droits. La participation permet donc d'instaurer une « nouvelle parole instituante » (p. 70) dans le système de gestion publique. Ces éléments rejoignent donc le point précédent et notamment la *bottom-up approach* puisqu'il est question de la participation de personnes concernées par le sujet.

II.4. Villes-Amies Des Aînés et vieillissement actif

Le projet Ville-Amie Des Aînés est majoritairement basé et influencé par le vieillissement actif. En effet, au sein du paradigme néo-libéral présent, le concept VADA constitue un instrument du référentiel sectoriel étant le vieillissement actif¹. Ce paradigme est caractérisé selon Jobert (1992) par :

« des modèles fondés sur la dissociation radicale entre le social et l'économique pour justifier une politique résolue de freinage des dépenses publiques, d'élimination des sureffectifs des entreprises et, donc, de formation de groupes importants de la population qui seraient durablement sans emploi » (p. 232)

¹ Selon Boussaguet, Jacquot & Ravinet (2004), le référentiel sectoriel fait référence à la représentation d'un certain secteur tandis que les instruments renvoient notamment à des valeurs mais aussi à des conceptions du « mode de régulation » (p. 267) dont il est question.

Attardons-nous donc un instant sur le vieillissement actif. Même si aucune définition universelle ne le caractérise, il peut être présenté comme une réponse face au vieillissement général de la population. Guillemard (2013), spécialiste du sujet, explique que le vieillissement actif « ne s'est traduit en politiques publiques que dans le champ restreint de l'emploi et du maintien sur le marché du travail des seniors » (p. 65). Walker & Maltby (2012) exposent, quant à eux, que deux modèles peuvent être distingués lorsqu'il est question du vieillissement actif. Il y a, d'une part, une approche économique se concentrant sur le marché de l'emploi et, d'autre part, une seconde approche plus large et compréhensive portée par l'OMS. D'ailleurs, malgré ce que nous avons qualifié de référentiel sectoriel ci-dessus, Walker & Maltby (2012) expliquent qu'au sein de l'Union Européenne, les instruments utilisés concernent majoritairement le secteur de l'emploi. Néanmoins, le concept VADA nous permet de nuancer ce propos puisque nous le considérons comme instrument du vieillissement actif. Dès lors, l'approche compréhensive commencerait à être représentée même si le projet VADA concerne le niveau local.

Dans la mesure où le projet VADA est initié par l'OMS, c'est sa vision du vieillissement actif qui sera exposée. Précisons, tout d'abord, que le vieillissement actif est différent de *l'healthy ageing* qui se base uniquement sur la santé physique et les capacités fonctionnelles des personnes âgées pour identifier *'a good old age'*. C'est pourquoi l'OMS (2002) remplaça ce concept par celui du vieillissement actif qui, en plus des aspects reliés à la santé, se concentre sur des facteurs supplémentaires influençant, eux aussi, la vieillesse des aînés. L'organisation explique que le mot 'actif' renvoie à l'idée que les personnes âgées doivent être en mesure de poursuivre leur participation dans différents domaines tels que le social, culturel, spirituel, économique et les matières civiques. La participation dans le marché de l'emploi et/ou le fait d'être actif physiquement ne représente(nt) donc pas toute l'étendue du vieillissement actif. La participation implique différents champs sociaux et personnels et les préférences ainsi que les capacités des aînés doivent être respectées (OMS, 2002).

L'OMS (2002) explique également qu'en améliorant la qualité de vie des personnes âgées via l'encouragement à une meilleure santé, sécurité et participation, les VADA bénéficient au vieillissement actif. Ce dernier est déterminé par deux facteurs généraux : la culture et les sexospécificités. Mais il est également influencé par d'autres éléments tels que les facteurs sanitaires et sociaux, comportementaux, personnels, économiques mais aussi ceux tenant à l'environnement physique et l'environnement social (OMS, 2002). D'ailleurs comme l'écrivent Buffel et al. (2012), l'environnement social et physique des individus est le lieu d'intervention concernant le vieillissement actif.

En outre, afin d'être pleinement "efficace", le vieillissement actif a besoin de coopération et de collaboration internationale. Comme l'OMS (2002) l'explique, « il sera fait appel aux États membres, aux organisations non gouvernementales, aux établissements universitaires et au secteur privé pour concevoir des solutions adaptées aux défis posés par un monde vieillissant » (p. 55). Par exemple, le

vieillessement actif des citoyens européens doit être encouragé par des actions concertées entre les Etats membres de l'Union Européenne pour, entre autres, prévenir les incapacités, les maladies et améliorer les conditions d'emploi (Ilmarinen, 2005 ; Reday-Mulvey, 2005, cités dans Walker & Maltby, 2012). De plus, le secteur de l'éducation, les médias, les forums publics et la diffusion des résultats obtenus lors des travaux réalisés sur le vieillissement actif permettent d'élargir la connaissance des personnes sur le sujet (OMS, 2002).

Ces différents points se révèlent également primordiaux dans l'implantation et dans le bon fonctionnement de la démarche VADA. En effet, une approche holistique et interdisciplinaire est nécessaire puisque les VADA et les huit domaines définis par l'OMS doivent être traités en relation avec des facteurs personnels comme, entre autres, le sexe, l'âge, le revenu mais aussi avec l'environnement politique existant. (Menec et al., 2011).

II.5. Le cas de Mons

Ce mémoire ne se concentrera que sur la Ville de Mons, première ville wallonne labellisée depuis 2014 comme Ville Amie-Des Aînés par l'OMS. La VADA est donc un processus participatif. En effet, un état des lieux fut réalisé auprès de différents acteurs afin d'identifier d'une part, les besoins des aînés et d'autre part, comment une ville peut être plus accueillante pour ses citoyens âgés. Cet état des lieux permet donc de voir comment la qualité de vie pouvait être améliorée. Afin de respecter le processus participatif de la démarche VADA, la consultation d'aînés fut organisée à Mons par le biais d'entretiens réalisés par d'autres aînés étant membres du Conseil Communal Consultatif des Aînés (CCCA) ayant accepté de s'impliquer dans le projet VADA. Des résidents de maisons de repos et de soins ainsi que des professionnels issus de différents secteurs furent également consultés par deux étudiantes, l'une en santé publique et l'autre en sociologie.

Les aînés, acteurs non-gouvernementaux, participent donc à un projet dans lequel les autorités publiques sont ou seront impliquées à un moment donné. Il est donc question de gouvernance mais aussi de méta-urbanisme dans la mesure où le projet VADA prend place dans la ville de Mons. En outre, la consultation opérée dans le cadre du projet renvoie aux propos de Plottu (2005). Cette dernière insiste, en effet, sur le fait qu'il est essentiel de prendre en compte, d'une part, des intérêts divers et contradictoires, et d'autre part, des éléments plus qualitatifs dans la prise de décisions. Elle explique que ces intérêts peuvent être notamment recueillis par la consultation du public, qui permettra donc de consulter plus largement les citoyens et cela, « en amont du processus décisionnel » (p. 360).

Tout d'abord, le projet à Mons a connu une phase de diagnostic, établie par la consultation des divers acteurs. Attardons-nous plus spécifiquement sur le rôle des membres du CCCA quant à la

consultation d'autres aînés². Ces derniers ont participé aux différentes étapes de cette phase, à savoir, le recrutement des répondants, la passation des entretiens et leur analyse. Tout cela s'est effectué sous l'appui méthodologique et scientifique de l'Observatoire de la Santé du Hainaut (OSH). Ensuite, les membres du projet VADA ont discuté, durant de multiples réunions, des domaines prioritaires pour l'action future. Cette phase aboutit à la suivante du projet qui est celle de l'élaboration du plan d'action. Pour terminer, il est important de souligner que les membres du CCCA de Mons sont uniquement des représentants d'institutions ou d'associations, en lien avec les aînés, telles que la CSC Seniors, Eneo, Vie Féminine, Moc Hainaut Centre, CSC Mons-La Louvière, le FPS Couesmes et enfin, le PS. Notons que ces étapes et la consultation effectuée par les aînés engagés seront à nouveau abordées par la suite.

Le projet Ville-Amie Des Aînés de Mons prend donc ces divers éléments en compte en créant un espace de participation donnant, normalement, la possibilité aux aînés de devenir des acteurs, de peser sur des décisions publiques, et cela, d'une autre façon que par les élections. L'Etat n'est alors plus considéré comme souverain puisque d'autres acteurs sont impliqués dans le projet. Cependant, Gagné & Despars (2011) mettent en exergue qu'il est possible que la personne candidate/usager se questionne « sur la pertinence de son investissement et mettra en doute, tout à la fois, sa compétence à participer, sa représentativité et l'impact réel de sa contribution sur les décisions qui seront prises » (p. 72). Enfin, la participation citoyenne peut être restreinte lorsque les participants n'ont aucune influence sur des décisions politiques. (Gagné & Despars, 2011).

III. Problématique et Modèle d'analyse

Après avoir réalisé cette mise en contexte pour situer notre propos, il est nécessaire de nous attarder sur la problématique et le modèle d'analyse de ce mémoire. Le fil rouge de ce dernier réside en l'engagement des aînés au sein du projet VADA. Nous avons vu, lors de la mise en contexte, que le projet VADA à Mons est d'ordre participatif. Les aînés sont donc intégrés au projet qui applique la *bottom-up approach*. Mais qu'en est-il de l'engagement des aînés ? Nous avançons l'hypothèse que plusieurs éléments entrent en compte au sein de celui-ci. L'observation participante lors de réunions, les lectures théoriques et le travail de terrain ont fait évoluer la question de recherche de ce travail, qui est : quels sont les composantes et les effets de l'engagement des aînés au sein du projet Ville-Amie Des Aînés à Mons ?

Ce mémoire s'appuie donc sur la sociologie de l'engagement et plus particulièrement sur les contributions de Bajoit, Giraud, Charbonneau et Guillaume mais aussi sur des concepts dérivant de notre question de recherche. Nous retrouverons également, à différents passages de ce mémoire, des éléments issus de la sociologie de la traduction développée par Callon.

² Certaines des informations écrites proviennent de l'entretien exploratoire réalisé auprès de la coordinatrice du CCCA

De la question de recherche découlent des sous-questions : d'où vient l'engagement des aînés dans un tel projet ? Nous verrons, par la suite, que l'engagement des personnes est initié par diverses motivations et, au vu de l'observation participante effectuée, nous faisons l'hypothèse que ces aînés ne sont pas engagés dans un tel projet par hasard mais que certaines motivations spécifiques les y ont poussés. Dès lors, l'origine, considérée comme composante de l'engagement, sera analysée : quelles en sont les motivations ? Au-delà de ces motivations, quels sont les autres paramètres initiant leur engagement ? Pour ce faire, des auteurs tels que Mazeaud & Talpin, Filleule, Guillemard mais aussi Barnes, Harrison & Murray ainsi que Willemez ont été mobilisés.

Comme nous le verrons, l'une des motivations émises réside dans la possibilité de prendre la parole et d'agir que représente le projet. Si les aînés s'engagent, c'est donc pour exercer une certaine action. De ce fait, nous pouvons nous poser une autre question en lien avec la question de recherche. En effet, l'engagement des aînés est effectué avec la volonté d'agir. Dès lors, l'*empowerment*, défini comme composante de leur engagement, sera analysé : l'engagement au projet est-il gage d'*empowerment* ? Ce concept sera étudié en prenant en compte des définitions issues de Le Bossé et Pelchat mais aussi en mobilisant les concepts de *capability for voice* et de *capability for work*, au moyen de textes de Bonvin. Pour finir, les apports théoriques d'Argoud et de Callon seront utilisés afin d'analyser le passage de paroles réflexives à une parole représentée.

Ensuite, nous verrons que l'engagement des aînés suscite des effets : le risque de récupération, la question de la concrétude et le rapport au temps seront alors exposés. Sur ces points, et de manière succincte, nous ferons d'une part référence à Becker et la sociologie de la déviance ; et d'autre part à la sociologie du temps. Enfin, comme nous allons nous concentrer sur les formes de réactions des aînés face au mécontentement qu'ils peuvent ressentir, nous ferons appel à Hirschmann et une nouvelle fois à Bajoit. Pour finir, la notion de responsabilité sera présentée au moyen d'autres auteurs, à l'image de Genard, Quéniart & Jacques. Pour terminer, le sociologue du vieillissement, Caradec, sera mobilisé lorsque nous parlerons de déprise.

Notons que l'ensemble des chapitres suivants, à l'exception de la méthodologie, présentera dans le même temps des éléments théoriques ainsi que l'analyse du matériau empirique. Cette façon de procéder a été choisie dans l'optique de pouvoir mettre en vis-à-vis ces deux éléments qui se sont nourris l'un l'autre lors de la recherche.

IV. Méthodologie

IV.1. Méthodologie générale

La méthodologie utilisée dans ce mémoire s'inspire de l'abduction théorisée par Peirce. Il s'agit d'une des trois formes d'inférence avec l'induction et la déduction.

L'abduction se distingue des deux autres en ce sens où :

« La déduction prouve que quelque chose doit être ; l'induction montre que quelque chose est effectivement opératif ; l'abduction suggère simplement que quelque chose peut être. Sa seule justification est qu'à partir de cette suggestion, la déduction peut tirer une prédiction qui peut être testée par induction et que, si nous devons jamais apprendre quelque chose ou comprendre les phénomènes, ce doit être par abduction que cela doit se faire » (Peirce, 1992-1998, cité dans Chauviré, 2010, p. 38).

Bien que différentes définitions soient employées afin de définir l'abduction, et ce même par Peirce, ce mémoire fut construit sous cette logique que nous résumons comme étant une articulation entre induction et déduction. En effet, des allers-retours entre apports théoriques et apports empiriques furent réalisés tout au long de la passation des entretiens et de la rédaction de ce mémoire. La lecture de la littérature scientifique impliquait d'aborder certaines notions lors des entretiens et certaines réflexions issues de ces derniers ont mené à d'autres lectures théoriques. Ces diverses étapes de la recherche furent conduites simultanément et eurent le bénéfice de s'influencer ainsi que de s'enrichir mutuellement. Cette recherche, organisée de façon séquentielle, a donc permis de modifier le guide d'entretien utilisé en instaurant des éléments permettant de susciter de nouvelles questions et réponses issues de l'analyse des résultats temporaires.

Afin de compléter cette méthodologie, le *Manuel d'analyse qualitative* rédigé par Christophe Lejeune (2014) constitua un support non négligeable lors de l'analyse des entretiens effectués puisque le codage ouvert, le codage axial, et enfin, le codage sélectif furent tous trois réalisés. Tel qu'expliqué par Lejeune (2014), le codage ouvert correspond à la recherche des caractéristiques, nommées propriétés, des phénomènes traités. Il s'agit d'une première approche du matériau. L'articulation d'une de ces propriétés avec une autre de celles-ci est relative au codage axial. En effet, ce dernier organise les diverses propriétés mises à jour lors du codage ouvert. Le codage sélectif, quant à lui, intègre les articulations réalisées lors du codage axial. Notons que ces différentes activités ne sont pas accomplies de manière totalement distincte mais de manière itérative : le codage sélectif peut être anticipé dès le codage ouvert. A l'issue de ces étapes émerge une schématisation globale, témoignant de l'interrelation des éléments traités dans ce mémoire. Cette première schématisation fut retravaillée pour aboutir à une seconde schématisation, résumant la trame de ce mémoire³.

IV.2. Déroulement de la recherche

Au commencement de cette recherche, la principale question posée concernait la prise de décisions en relation avec les étiquettes politiques potentiellement présentes et la coordination avec les politiciens. Cependant, puisque le terrain que représente le projet VADA ne permettait pas de répondre

³ Ces deux schématisations sont disponibles en annexe.

à cette question dans les temps en ce qui concerne la réalisation du présent mémoire, d'autres questions furent traitées.

Pour affiner la direction que prenait ce mémoire, un entretien exploratoire fut mené auprès de la coordinatrice du projet travaillant au Centre Public d'Action Sociale (CPAS). De cet entretien sont ressortis divers éléments portant sur le déroulement du projet VADA et le rôle des aînés y étant engagés. Dès lors, la problématique relative à la prise de décisions fut abandonnée pour être remplacée par une thématique de portée plus globale. Celle-ci portant donc sur l'engagement de citoyens, et plus particulièrement d'aînés dans un projet relatif à l'action publique.

Après cela, trois entretiens furent réalisés avec un guide d'entretien construit délibérément de manière assez large afin de pouvoir repréciser l'angle de la recherche. A partir des éléments issus de l'analyse temporaire de ces résultats et d'autres lectures théoriques, une seconde version du guide d'entretien fut constituée pour les futures rencontres afin d'affiner des parties d'analyses et de creuser certains points mis en évidence par la lecture d'articles scientifiques. Ensuite, deux entretiens furent réalisés auprès d'autres aînés impliqués dans le projet VADA, et ce avec le guide d'entretien remodifié. Après leur analyse partielle, deux rencontres additionnelles se déroulèrent auprès d'aînés engagés distincts. 7 entretiens furent donc réalisés auprès d'aînés engagés. Notons que le seul entretien "disponible" restant ne fut finalement pas effectué en raison d'importants problèmes de santé de la personne concernée et de contraintes horaires.

Précisons également que deux des entretiens effectués auprès de professionnels de la ville de Mons, durant l'année académique 2014-2015, dans le cadre de la rédaction du travail personnel préliminaire à ce mémoire, furent mobilisés pour enrichir l'analyse.

En somme, l'observation participante à quelques réunions du projet VADA et les divers entretiens semi-directifs réalisés permirent de faire évoluer la recherche de ce mémoire dans des directions toutes liées et pertinentes à traiter.

IV.3. Passation des entretiens

La majorité des entretiens s'est déroulée à Mons et plus précisément au pôle d'accueil du CPAS. Une salle mise à disposition par la coordinatrice du projet permit de réaliser les entrevues dans des conditions favorables. Ce lieu, faisant également office d'endroit où se déroulent les réunions VADA, est donc familier pour les répondants et constituait alors un cadre "positif" adapté aux rencontres. Notons tout de même que la présence de bruit dans le bâtiment lors des trois premières rencontres pouvait, par moments, être dérangeante : d'une part vis-à-vis de la concentration que nécessite la passation d'un entretien, tant pour le chercheur que pour l'informateur ; d'autre part, pour la retranscription intégrale de ceux-ci puisqu'il était difficile de saisir tous les mots prononcés par les informateurs. Néanmoins, cette "pollution sonore" minime n'a pas entravé l'analyse.

Une des rencontres s'est aussi effectuée au domicile de l'informateur. Avec du recul, il nous semble que réaliser des entretiens dans ce contexte est également très positif : l'informateur, chez lui, semblait complètement à l'aise dès le début.

Tous les répondants ont directement marqué leur accord suite à la première prise de contact (par e-mail ou orale) pour fixer un rendez-vous. Cette facilité de contact peut s'expliquer par la connaissance qu'avaient les informateurs envers la réalisation de ce mémoire et sur leur participation à ces entretiens. Une fois ce contact "établi", une date pour la passation de l'entretien devait être convenue. Cette étape s'est globalement bien déroulée malgré les multiples activités des informateurs ainsi que leurs problèmes de santé ou ceux de leurs proches, ce qui pouvait, évidemment rendre la prise de rendez-vous plus complexe. Notons que deux aînés furent recontactés par la suite afin de préciser certains éléments d'analyse.

La durée moyenne des entretiens est de 45 minutes à l'exception d'une entrevue qui n'a duré qu'une trentaine de minutes. En effet, la personne, qui avait initialement annulé la rencontre, s'est tout de même présentée à l'improviste et ne disposait pas de beaucoup de temps. Notons également que certains informateurs étaient assez pressés en raison de leur agenda conséquent. Les entretiens se sont généralement bien déroulés. Toutefois, il fut moins aisé, lors d'un ou deux entretiens, d'aborder en profondeur tous les points constituant le guide d'entretien. En effet, il arriva, malgré les relances, que les informateurs parlent davantage des résultats actuels du projet. Dès lors, il fut plus difficile d'aborder certains questionnements faisant partie du support et donc d'explorer quelques éléments traités par ce mémoire. Néanmoins, cette constatation peut certainement faire partie de l'analyse : ne pouvons-nous pas considérer cela comme étant l'illustration d'une prédominance de l'importance des résultats et non du vécu personnel des informateurs ? Le principal n'est-il pas d'arriver à obtenir des résultats et à les mettre en place ?

Afin de préserver l'anonymat des propos des aînés, leurs prénoms et noms ne seront pas communiqués et le terme " informateur" sera employé pour les désigner (femme ou homme) lors de l'utilisation d'extraits issus des entretiens⁴. Néanmoins, bien qu'il soit aisé de reconnaître qui se cache derrière certains extraits illustrant l'engagement multiple des aînés, le parti fut pris de, tout de même, conserver les extraits tels quels et de ne pas passer sous silence certains éléments évocateurs. Par contre, pour la suite de l'analyse, les passages d'entretiens mobilisés ne comportent aucun élément permettant de déduire quel informateur a dit quoi. Bien que cette initiative ne fut pas spécifiquement demandée par les informateurs, elle fut prise pour deux raisons. La première étant que les répondants soient le plus " à l'aise" possible lors de l'entretien. La seconde raison est relative à la rédaction de ce mémoire : savoir qu'il n'y aura pas la moindre "retombée" sur les aînés. De ce fait, pour des raisons similaires, les retranscriptions des entretiens réalisés auprès des aînés ne sont pas disponibles en

⁴ Le terme « informatrice » sera employé à deux reprises lorsqu'il ne fut pas possible de transposer au masculin un extrait d'entretien.

annexe. Afin de rester cohérent, cette mesure est également appliquée aux entretiens réalisés auprès de la coordinatrice et des professionnels, que nous nommons par ces termes lorsque des extraits d'entretiens sont utilisés.

Un tableau récapitulatif, reprenant le prénom ou le secteur de travail des personnes rencontrées, la date de l'entretien ainsi que le lieu où il s'est déroulé est disponible en annexe.

IV.4. Construction des guides d'entretiens

Comme mentionné ci-dessus, le guide d'entretien⁵ fut modifié au fur et à mesure de l'avancée du mémoire avec la lecture d'autres articles scientifiques et l'analyse des entretiens réalisés.

Afin de saisir l'engagement des aînés et ses composantes au sein du projet VADA, différents points furent abordés lors des entretiens. Tout d'abord, l'origine de l'engagement des aînés au sein du CCCA et dans le projet VADA fut traitée afin d'en cerner les différentes motivations. Ensuite, la participation des aînés fut abordée dans l'optique de savoir si ceux-ci en étaient satisfaits, si leurs attentes étaient rencontrées et quels étaient les avantages et/ou inconvénients de celle-ci. Selon les réponses données, d'autres éléments furent approfondis, tel que, par exemple, "qu'est-ce qui leur donne l'envie de rester ?". Après cela, la prise de parole, l'*empowerment* et la représentation furent évoqués. L'objectif principal étant d'en apprendre plus sur l'engagement des aînés : l'engagement des aînés est-il gage de prise de parole et d'*empowerment* ? Au sein de leur engagement, qui représentent les aînés ? Pour finir, des aspects plus généraux, s'ils n'étaient pas apparus d'eux-mêmes durant l'entretien, furent abordés.

IV.5. Difficultés méthodologiques et de terrain

La première limite méthodologique de ce mémoire réside dans la temporalité du projet VADA. En effet, le terrain est en constante évolution puisque le projet ne cesse d'avancer. Cela implique donc que le vécu des acteurs est potentiellement différent selon le moment où l'entretien s'est déroulé. De ce fait, un informateur aura-t-il le même vécu vis-à-vis de certains éléments issus des divers guides d'entretiens s'il est interrogé en juin 2016 et non en mars 2016 ? L'état du projet et son avancement jouent certainement un rôle dans les réponses. Dès lors, la dimension du temps bénéficia d'une attention lors des entrevues.

Une autre difficulté, et non des moindres, concerne la réalisation des entretiens. Tous les aînés engagés "possibles" furent contactés. Cependant, depuis la mise en route du projet et le moment durant lequel les entretiens furent effectués, certaines maladies, voire décès, se sont hélas passés. Dès lors, le nombre d'entretiens possibles à réaliser fut plus faible qu'espéré initialement, mais c'est une réalité qu'il ne nous était pas possible de maîtriser.

⁵ La dernière version de ce guide d'entretien est disponible en annexe.

Une troisième limite à souligner concerne l'observation participante qui fut menée dès le mois de mars 2015. Les quelques notes émanant de ces observations ne furent pas prises en relation avec la thématique de ce mémoire mais plutôt avec le contenu des réunions en lui-même ainsi qu'avec les éléments en relation avec une future prise de décisions. Cependant, certains sentiments exprimés timidement par quelques aînés à l'issue de réunions furent posés sur papier par la suite. En outre, participer à ces réunions a tout de même permis de percevoir quelques éléments non négligeables relatifs à l'analyse.

Ensuite, la distinction entre le CCCA et le projet VADA, fortement liés, ne fut pas des plus simples à établir lors de la passation des entretiens et lors de l'analyse. Il n'était pas évident de savoir si les éléments exprimés par les aînés concernaient le CCCA ou plus particulièrement le projet VADA. Cette difficulté fut saisie à la suite de la passation et de l'analyse des premiers entretiens, en particulier sur les motivations de l'engagement des aînés. Dès lors, plus d'attention fut prêtée à cette distinction. Cette difficulté constitue un exemple concret illustrant l'utilité de la recherche en mode séquentiel puisque certains changements furent apportés lors des entretiens suivants : par exemple, il était spécifié clairement lors des questions que nous parlions bien particulièrement du projet VADA.

Enfin, la dimension géographique a pu constituer en quelque sorte une limite méthodologique. Les distances kilométriques séparant les villes de Liège et de Marche-en-Famenne, lieux de résidences, à celle de Mons sont assez élevées. Dès lors, la participation aux réunions VADA, déjà limitée par les cours à suivre, et donc l'observation participante furent restreintes. De plus, pour que la recherche séquentielle soit parfaitement exécutée, il aurait fallu réaliser uniquement un entretien à la fois. Cependant, nous avons choisi d'en effectuer plusieurs par jour en raison de cette limite.

V. De la participation...à l'engagement

Ce chapitre constitue une base pour la suite du mémoire et permet de resituer le projet VADA à Mons en termes de participation et d'engagement.

V.1. Construction du projet VADA à Mons

Nous avons vu, lors de la mise en contexte, que le projet VADA encourage la participation des aînés. Cette notion de participation, selon Gagné & Despars (2011), implique donc que des citoyens soient mobilisés pour prendre part à des discussions d'affaires publiques ou à l'élaboration de politiques. En outre, selon Arnstein (1969, cité dans Gagné & Despars, 2011), la participation « se présente plutôt comme une échelle d'intensité du partage entre l'autorité institutionnelle et les citoyens » (p. 68) où, au bout de cette échelle, se trouverait le pouvoir de "simples" citoyens de décider de la solution à apporter aux problèmes traités. Cette notion de participation est donc bien présente au sein du projet VADA puisque les aînés engagés prennent part au projet et réfléchissent aux solutions et aux actions à opérer afin d'améliorer la qualité de vie des aînés. Néanmoins, il semble que pour parler

des aînés issus du CCCA et participant au projet VADA, le terme d'engagement est plus approprié. La notion d'engagement est assez complexe à appréhender puisqu'elle renvoie à des pratiques diversifiées. De plus, établir une distinction entre la notion de participation et celle d'engagement n'est pas des plus aisés. Cependant, la lecture de la littérature scientifique sur le sujet nous permet d'employer ce terme lorsqu'il est question des aînés impliqués dans le projet VADA.

Bien que ce mémoire se concentre sur les aînés engagés et que l'accent restera, de toute évidence, mis sur ces derniers, il est intéressant de passer également en revue d'autres acteurs impliqués dans le projet. Pour ce faire, la sociologie de la traduction introduite par Callon, et dès lors, le concept de traduction sont mobilisés. Cette sociologie, appliquée notamment aux politiques publiques, porte donc sur ce processus de traduction, composé de quatre étapes pouvant se chevaucher, renvoyant notamment à l'« activité de production de sens par mise en relation d'acteurs autonomes et transaction entre des perspectives hétérogènes » (Lascoumes, 1986, cité dans Muller, 2000, p. 201).

La première des ces étapes correspond à la problématisation durant laquelle un problème ainsi que ses acteurs sont définis. L'identité des acteurs est alors établie de manière hypothétique. (Callon, 1986). Cette étape renvoie au moment durant lequel des acteurs, concernés par le projet VADA, sont identifiés comme indispensables au projet, à l'atteinte des objectifs fixés. Notons que la « réalité est un processus » (p. 185), dès lors, des acteurs peuvent s'intégrer au projet à d'autres moments ou refuser d'y prendre part en raison de leurs motivations, intérêts ou buts (Callon, 1986). La deuxième étape, appelée intéressement, correspond à « l'ensemble des actions par lesquelles une entité s'efforce d'imposer et de stabiliser l'identité des autres acteurs qu'elle a défini par sa problématisation » (Callon, 1986, p. 185). Cette étape stabilise l'identité des acteurs. L'enrôlement constitue alors la troisième étape du processus et correspond à un intéressement réussi puisque les acteurs acceptent le rôle qui leur est attribué. Afin d'enrôler certains acteurs, la négociation peut être nécessaire alors que pour d'autres, l'enrôlement peut être acquis sans discussion. Pour finir, la mobilisation constitue la quatrième étape et correspond au moment durant lequel des entités sont rendues mobiles. Cette mobilisation s'effectue au moyen de la représentation et de porte-parole. Par exemple, Callon (1986) explique dans son article que les coquilles Saint-Jacques et marins-pêcheurs furent représentés par des porte-parole et qu'ils furent donc mobilisés puisqu'ils furent déplacés vers l'endroit où se déroulent les discussions.

Concernant le projet VADA à Mons, celui-ci fut initié par l'OSH et ensuite présenté au CCCA. La problématisation ainsi que l'intéressement des acteurs s'élabora par l'OSH selon les recommandations de l'OMS, cette dernière soulignant, par exemple, la nécessité de l'implication des élus politiques. En outre, une première étude effectuée par deux chercheurs permit d'identifier des acteurs essentiels à la démarche. En effet, Houioux et al. (s.d) expliquent notamment que cette

recherche mit en évidence la nécessité d'impliquer d'autres acteurs dans le projet et non pas uniquement ceux relatifs au secteur des soins.

La coordinatrice du CCCA, acteur identifié lors de la problématisation, fit preuve d'un grand intérêt pour le projet. Cet intérêt s'explique notamment par les buts communs existant entre le projet VADA et l'un des groupes du CCCA : « [...] *on s'est dit que les objectifs de VADA, c'était la même chose que ce que voulait faire le groupe "Social et Citoyenneté"* ». Cette personne constitua et constitue un allié quant au développement et au déroulement du projet VADA à Mons. Notons que cette initiative, déjà portée en 2011 à la plate-forme des aînés, préfigurant le CCCA, était restée sans suite (Houïoux et al., s.d). Cela illustre donc le propos de Callon (1986) sur le fait que les motivations et intérêts des acteurs ont un rôle à jouer quant au fait de vouloir s'intégrer ou pas dans le projet. Après cela, comme expliqué par Houïoux et al. (s.d), le déroulement de réunions afin d'étudier le projet en perspective à la ville de Mons eut lieu et l'accord du président du CPAS siégeant également au Conseil communal, obtenu, le projet fut présenté lors d'une réunion regroupant les différentes subdivisions du CCCA, acteur défini comme essentiel lors de la phase de problématisation et de l'intéressement. Le projet VADA leur fut présenté en élaborant des liens avec le Québec et sa vision participative. Notons que cette mise en perspective du projet en relation avec le Canada permit de faciliter l'enrôlement des acteurs nécessaires au projet en légitimant l'existence de celui-ci. Les informateurs émettant des liens entre Mons et le Canada durant les entretiens : « *VADA, ça se fait à un niveau mondial [...] c'est un mouvement qui est parti du Québec* ».

Après ces étapes et la construction «du protocole d'enquêtes» (Houïoux et al., s.d, p. 8) effectuée avec les aînés engagés, le projet d'adhésion de Mons afin d'obtenir le label de VADA par l'OMS fut présenté au Conseil communal qui marqua son accord. Cette volonté de soutien politique se caractérise également par la signature du bourgmestre à une lettre d'engagement (Houïoux et al., s.d). Ces femmes et hommes politiques de Mons, qui ont accepté l'existence du projet ne provenant pas d'une de leurs initiatives, se présentent sous la forme d'alliés puisqu'ils soutiennent le projet. Parmi ces personnes politiques, au sein du Conseil communal, le porte-parole des aînés engagés a un rôle essentiel puisqu'il représentera leur travail. En effet, il rendra mobile les aînés engagés et par là, tous les aînés, au sein du Conseil communal. Un informateur explique : « *parce que nous, nous ne sommes pas au sein du Conseil communal, nous sommes un Conseil consultatif, il y a quelqu'un qui devra porter ça, ce sera monsieur X⁶* ». Un autre informateur avance : « [...] *donc on a besoin d'un personnage politique qui fait partie du Conseil communal, voire du Collège communal bien sûr et qui est un peu l'interface entre les desiderata des aînés et le décisionnel qui est politique de toute façon* ».

Cet aspect renvoie donc à la quatrième étape du processus de traduction, à savoir la mobilisation. Cependant, nous verrons par la suite, lors du chapitre relatif aux effets de l'engagement,

⁶ Le X correspond à une personne politique, porte-parole des aînés au sein du Conseil communal

que la crainte que certains femmes et hommes politiques cherchent à récupérer le projet, et se changent donc en prédateurs, selon le terme employé dans le texte de Callon (1986), n'est pas à exclure.

Les professionnels de différents secteurs sont également essentiels au projet. Pour reprendre la définition émise par l'OMS (2002), si une VADA veut optimiser, entre autres, la santé et la sécurité des citoyens afin d'améliorer leur qualité de vie, le soutien de professionnels issus des secteurs médicaux et de la sécurité sont également indispensables. Ces personnes sont donc nécessaires au projet et à la concrétisation de l'objectif d'une VADA. Comme relaté par Houioux et al., (s.d), un comité de pilotage les regroupant fut donc établi afin de soutenir les actions qui seront mises en place dans le cadre du projet. Notons que ce comité de pilotage ne fut pas élaboré dès le premier jour du projet mais mis en place plus tard. Dès lors, cet aspect démontre que des acteurs « convoqués par la problématisation » peuvent s'insérer au projet en fonction, entre autres, de leurs intérêts.

Pour en revenir plus spécifiquement aux aînés engagés, leur acceptation de prendre part au projet VADA renvoie à l'acceptation du rôle qui leur est attribué. Ce rôle réunit leur participation générale au projet par la consultation d'autres aînés, leur représentation ainsi que la participation aux réunions relatives au projet. Cela correspond alors à l'enrôlement, ou à un intéressement réussi ainsi qu'à la mobilisation puisqu'il est question de représentation des aînés consultés, et dès lors, de l'ensemble de ceux-ci.

Le soutien, notamment méthodologique, des personnes issues de l'OSH aidant les aînés engagés et la coordinatrice au déroulement du projet constitue un volet important de leur enrôlement. En effet, certains aînés engagés, effrayés par l'ampleur du projet et sa dimension méthodologique, furent rassurés par l'OSH. La négociation fut donc nécessaire afin d'enrôler des aînés et d'avoir leur adhésion au projet. Un informateur explique : « [...] on s'est dit : on n'y arrivera jamais [...] et alors Y⁷ a dit : non non non, on va travailler, on va y arriver, et les craintes se sont estompées très vite [...] ». En outre, l'enrôlement au projet fut favorisé par le statut des personnes issues de l'OSH. En effet, celles-ci proviennent de "l'extérieur" dans la mesure où elles n'ont aucun lien politique avec la ville de Mons. Cet aspect est important puisqu'il rassure les aînés à propos de la neutralité du projet. En effet, les étiquettes politiques pouvaient rendre certains aînés sceptiques et les faire hésiter à s'engager dans le projet. De ce fait, la présence de personnes extérieures non associées à la ville est positive dans le sens où aucune étiquette politique ne leur est associée : « le fait qu'elles viennent de l'extérieur joue un rôle aussi dans ce sens [...]. Cela évite les clivages politiques, je ne suis pas fana des couleurs [...] ».

Une négociation vis-à-vis de l'aspect méthodologique du projet eut également lieu avec la coordinatrice du CCCA qui relate qu'une condition sine qua non fut posée : « Alors, la condition qui a

⁷ Le Y correspond à une personne issue de l'OSH

été entre guillemets posée, c'est qu'on soit accompagné niveau méthodologique et scientifique parce qu'on n'a pas les compétences ici en interne et donc c'est l'Observatoire de la santé qui a marqué son accord [...] ». En outre, cette négociation illustre l'étape de l'enrôlement durant laquelle l'OSH est défini, en plus de son rôle d'initiateur, d'accompagnateur méthodologique et scientifique.

V.2. Engagement

Malgré la négociation, l'adhésion des aînés au projet fut volontaire. Cette action volontaire renvoie à l'un des points communs présentés par Giraud (2011) relatif à tous les engagements, quels qu'ils soient. L'espoir, qu'il s'agisse de l'espoir qu'un changement se produise ou qu'une situation donnée reste telle quelle constitue le deuxième point commun de l'engagement. Ensuite, lorsqu'une personne s'engage, celle-ci a, dans tous les cas, « une représentation de la nécessité de changer quelque chose et de la pertinence de le faire à travers un acte que l'on pose au vu de tous » (Giraud, 2011, p. 19). Cet espoir et cette envie de changer quelque chose se marquent dans les motivations telles que la possibilité d'agir et l'intérêt civique, expliquant l'origine de l'engagement des aînés que nous traiterons au chapitre suivant. Une dernière caractéristique commune de l'engagement réside dans « l'appropriation cognitive des éléments d'une action partagée » (Giraud, 2011, p. 20). Nous verrons, par la suite, qu'une autre des motivations des aînés réside dans le développement cognitif qu'un tel engagement peut leur apporter. Dès lors, les aînés engagés se mobilisent pour rester mobiles. Giraud (2011) donne ensuite cette définition de l'engagement : « l'engagement est une inscription active dans un espace social » (p. 23) et « procède d'une capacité et d'une compétence à exister en exprimant un désir, une persévérance et une volonté d'aboutir à la réalisation de l'objet de l'engagement » (Giraud, 2011, p. 23). Ces premiers éléments théoriques, renvoient à l'idée de se mobiliser de concert et "d'agir ensemble" qui « se développe dans une logique de revendication, de défense d'un intérêt matériel ou d'une "cause" » (Neveu, 1996, cité dans Quéniart & Jacques, 2001, p. 47), et nous font basculer du terme participation au terme d'engagement dans le cas des aînés au sein du projet VADA.

L'utilisation de ce concept apparaît également comme pertinente au regard des éléments apportés par Bajoit (2005). Ce dernier dégage, en effet, diverses significations à l'engagement toutes aussi intéressantes à prendre en considération. Parmi elles, se trouve le fait que s'engager, c'est promettre : c'est respecter ses engagements. Ensuite, s'engager, c'est agir, donc ne plus être passif. S'engager, c'est également choisir parce que la personne qui s'engage le fait dans une certaine voie, elle gage sur quelque chose. Enfin, s'engager, c'est risquer en engageant, entre autres, son honneur, sa réputation, sa responsabilité. L'engagement revêt donc au moins quatre composantes : une promesse, une action, un choix et enfin, un risque.

L'engagement combine également une dimension sociale et une dimension individuelle. La première est relative au sens de l'engagement : ce dernier n'a de sens qu'avec ou qu'envers d'autres

personnes. Tandis que la seconde renvoie à la projection de l'identité de la personne : celle-ci se fait une idée d'elle-même et cherche à la réaliser (Bajoit, 2005).

En fait, s'engager est défini comme tel par Bajoit (2005) :

« S'engager, aujourd'hui, c'est d'abord affronter une société du risque (ou tout au moins, vécue comme telle), être (ou du moins se sentir) seul devant ses choix, entrer dans des liens sociaux, des promesses plus authentiques, mais aussi plus précaires, et participer à des actions dispersées, dont l'enjeu "tourne autour" de la question de l'individu et de ses droits » (p. 38)

Précisons que Bajoit (2005) évoque le concept de la société du risque sans pour autant en citer les fondateurs, à savoir Beck et Giddens. Bajoit (2005) explique que les différents bouleversements politiques, sociaux, économiques, culturels et techniques procurent l'impression de vivre dans un monde de risque et incertain et avance qu'il existe divers "visages du risque" étant le résultat « d'un décalage entre les attentes que l'on inculque aux gens et la réalité de leurs conditions de vie » (p. 29).

V.3. Conclusion

Ce chapitre recentra le projet VADA ainsi que la participation et l'engagement des aînés engagés, avec comme support le processus de traduction développé par Callon (1986). Nous avons donc vu que la négociation fut nécessaire, dans certains cas, pour enrôler les aînés et que la présence d'aides extérieures est perçue comme nécessaire au projet.

Ensuite, des éléments théoriques relatifs à l'engagement furent présentés afin d'éclairer les éléments auxquels renvoie ce terme. A la lecture de ces apports théoriques, notamment issus de Giraud (2011) et de Bajoit (2005), nous pouvons donc constater que l'engagement renvoie, entre autres, à l'idée de choix, de volonté mais aussi de risque. Nous verrons, tout au long de la suite de ce mémoire, que ces points théoriques sont bien d'actualité dans le cas qui nous occupe.

VI. Composantes de l'engagement

Dans ce chapitre relatif aux composantes de l'engagement, une première partie sera consacrée à l'origine de celui-ci et une seconde partie à l'*empowerment*. Au sein de cette première partie, les motivations expliquant l'engagement des aînés seront explicitées. Ensuite, d'autres paramètres ayant trait au contexte, à l'environnement des aînés exerçant une influence sur leur prise d'engagement au projet VADA seront traités.

VI.1. Origine de l'engagement

VI.1.1. Motivations de l'engagement

Pour commencer, soulignons que suite à la lecture de l'article de Filleule (2001) exposant une distinction entre le terme "motifs" et "motivations", la terminologie employée sera celle de "motivations" et non de "motifs" comme c'est le cas dans l'article de Mazeaud & Talpin (2010). Les

motivations correspondent « aux conditions initiales de l'action » (p. 204) tandis que les motifs « sont pensés comme une verbalisation permettant, en situation, de produire des justifications du comportement » (p. 204). De plus, « un motif est d'abord une manière de répondre à une question portant sur ce que l'action a d'inattendu ou sur ses alternatives en présentant une excuse ou une justification » (Joseph, 1998, cité dans Filleule, 2001, p. 204). Au vu de ces éléments théoriques, il est donc préférable d'utiliser le terme de motivations.

Les motivations de l'engagement des aînés furent donc les premiers éléments abordés et ont occupé une place assez importante lors des entretiens. Il importe de préciser qu'elles furent explicitées par les informateurs en relation avec le CCCA. En effet, le lien avec leur participation au sein de cet organisme est indéniable puisque les aînés participant au projet VADA en sont issus. C'est pourquoi cette partie abordera aussi bien leur engagement au CCCA qu'au projet. De plus, comme indiqué dans la partie traitant des difficultés méthodologiques, il ne fut pas toujours aisé d'établir une distinction entre les deux.

Précisons également que la littérature scientifique, dont l'article de Mazeaud & Talpin (2010) et celui rédigé par Barnes, Harrison & Murray (2012) se concentrant sur ce qui pousse les personnes à s'engager, apporta un appui non négligeable quant à l'énonciation et à l'analyse de ces motivations. Par exemple, Mazeaud & Talpin (2010) exposent, en utilisant le terme "motif", que les motivations des participants et des non-participants peuvent s'expliquer selon les mêmes registres de justification. Les relations entre les acteurs et l'offre de participation peuvent donc s'analyser en se basant sur quatre motifs étant le devoir civique, l'intérêt personnel, la sociabilité et pour finir, le développement cognitif.

VI.1.1.1. Possibilité de prendre la parole et d'agir

L'intérêt pour le projet VADA s'explique tout d'abord par la possibilité de prendre la parole et d'agir. Cette motivation rejoint celle de Petrieski & Warbuton (2007, cités dans Barnes et al. 2012), à savoir l'opportunité d'aider leur communauté ou la société. De fait, ce fut le premier élément de réponse évoqué par les informateurs à la question leur demandant d'expliquer l'origine de leur engagement. Cet informateur explique que le CCCA lui offre cette possibilité : « *Les seniors doivent prendre leur place au sein des Conseils communaux, et, en tant que senior, nous avons quand même des choses à dire, donc c'est en tout cas une des raisons qui a fait que je me suis engagé dans le CCCA* ».

Ces propos illustrent les principes de gouvernance, de *bottom-up approach* ainsi que celui d'*empowerment*. En faisant partie du CCCA, les aînés ont la possibilité de s'exprimer auprès de femmes et d'hommes politiques exerçant leur fonction au niveau communal. En effet, le projet VADA permet aux aînés de parler de leur situation et de participer aux décisions leur étant relatives, ce qui rejoint la définition émise par Greenhalgh et al. (2007, cités dans Moulaert & Garon, 2015), exposée dans la mise en contexte. Ensuite, ce même informateur continue, de manière spontanée, en relatant

que le projet VADA constitue un moyen d'agir. Le projet VADA constitue alors une opportunité de "faire bouger les choses" :

« Il y a des choses à faire, en tant que senior et bien il faut les faire, et alors il faut les faire correctement, d'où le projet VADA d'ailleurs. [...] Avec VADA, j'ai le sentiment et quand nous nous réunissons chez nous, on parle du sujet et on a tous l'impression qu'avec VADA il y a moyen d'avancer ». Il continue : « il faut que ça bouge, en d'autres termes et donc VADA bouge et ça, ça nous intéresse très fortement ».

Nous voyons donc que le projet VADA est perçu comme un moyen efficace pour agir, pour avancer. Dès lors, l'empowerment serait concrétisé par le projet VADA puisque ce dernier donne l'impression, pour reprendre Le Bossé (2008), de développer le pouvoir d'agir. Enfin, lorsque cet informateur dit « *Il y a des choses à faire, en tant que senior* », cela nous permet de passer à une seconde motivation de l'engagement des aînés, à savoir le devoir civique.

VI.1.1.2. Devoir civique

Le devoir civique, termes issus du texte de Mazeaud & Talpin (2010) pour expliciter les motivations de l'engagement, constitue une autre raison d'engagement présente chez les informateurs. Ce devoir civique explique donc d'une part, leur implication au CCCA et d'autre part, leur participation au projet VADA. Le terme civique renvoie à « qui concerne la participation active des citoyens au gouvernement de la cité » (Cornu, 2014, p. 177). Le devoir civique correspond alors, entre autres, au droit de vote.

« C'est intéressant qu'ils puissent s'exprimer, parce que bien souvent vous allez voter, vous voter pour une personne, et puis c'est terminé pendant 4 ans, pendant 6 ans, et alors on est tout étonnés à un moment de voir cette personne prendre des positions et que j'ai jamais été voter pour ce monsieur-là, et pour qu'il prenne telle ou telle position, bon mais ici je crois que bon, nous allons travailler sur le véritable contenu, les véritables revendications des personnes et bon, je crois que là, ce sera quand même réellement du concret, sans intermédiaire ».

Dans ce cas présent, le devoir civique renvoie à cette possibilité de prendre la parole et d'agir, motivation d'engagement qu'ont les aînés, donc des citoyens, sur un projet associé au domaine politique. Ils peuvent y participer en faisant part de l'avis et du ressenti des aînés dont ils sont les porte-parole. En outre, l'informateur explique que le projet leur permet de travailler sur du "véritable contenu". Son pouvoir d'agir est, dès lors, ressenti comme plus large ainsi que plus "concret", "vrai", "représentatif" que lorsqu'il s'agit d'élections.

Ce devoir civique se marque également dans les propos des informateurs par la volonté d'alerter les politiques : « *donc c'est un petit peu pour alerter tous les politiques, et pour essayer de cibler ce qui ne va pas et en ciblant ce qui ne va pas , pour arriver à résoudre ce qui ne va pas* » mais

aussi par le souhait de défendre des droits : *« si on ne se bat pas pour obtenir quelque chose, on n'a jamais rien [...] je trouve qu'on a le droit d'avoir des droits, pour dire ainsi, et si on ne les revendique pas, on n'a rien »*. Ce devoir civique est lié à l'intérêt collectif, au bien commun. En outre, cette dimension d'intérêt collectif est également présente dans la définition de civisme comme étant, selon Couet & Davie (2004), « l'attachement du citoyen pour la collectivité » (p. 109).

Ces éléments se rapportent à la notion de démocratie exposée par Bonvin & Farvaque (2008) qui expliquent que, pour Sen, la démocratie offre à chacun la possibilité « de participer activement à la formation de l'opinion publique sur les thèmes qui les concernent » (p. 77) et qu'elle ne se résume pas à une mécanique électorale. Les citoyens ont donc le droit de participer "à la vie politique" et ne sont pas apathiques. Le projet VADA donne l'opportunité aux aînés de s'exprimer d'une autre façon que ne le font les élections. Cela rejoint, à nouveau, les notions de gouvernance et de participation définies auparavant ainsi que l'idée d'un Etat qualifié de régulateur au lieu de l'Etat perçu comme totalement souverain.

En outre, le projet ne concerne pas uniquement les aînés mais aussi d'autres générations et, par conséquent, d'autres personnes puisque les problèmes dont souffrent les aînés sont similaires à ceux d'autrui. Cette informateur relate : *« [...] parce que les problèmes des aînés quand on réfléchit bien, c'est aussi les problèmes des personnes handicapées, et même les problèmes des mamans qui ont des poussettes avec des bébés, les problèmes dans la rue, de communication et tout, c'est des problèmes qui concernent toutes ces personnes-là, il n'y a pas que les aînés »*.

Bien que nous ne nous trouvions pas, dans la situation présente (la passation de l'entretien), directement au sein d'un régime d'action nécessitant une justification, à savoir la dispute en justice, il semble pertinent de mobiliser Boltanski. Pour rappel, ce régime d'action est caractérisé par l'apport de justification. Dans notre cas, l'informateur justifie spontanément le bien fondé du projet et son utilité. Pour reprendre Boltanski et ses contributions expliquées par Nachi (2009), nous voyons que l'aîné procède à une montée en généralité et soutient la pertinence du projet par un argument de portée générale. L'informateur grandit sa cause et son engagement en illustrant la portée globale du projet VADA, en expliquant que cela ne servira pas qu'aux aînés mais aussi à d'autres catégories de personnes. Il fait référence à un principe supérieur commun, essentiel dans une cité. Notons qu'au niveau terminologique, le terme "principe" et non pas "valeur" est utilisé parce que le principe fait référence au domaine de la justice, qu'il vise l'universalité et qu'il est attaché aux situations et non pas aux personnes comme le serait une valeur (Jacquemain, 2001).

Nous constatons que l'informateur exprime que le bien des grands bénéficie également aux autres. Elle occupe une position de grande, la grandeur évoquant le positionnement des personnes à l'égard du(es) principe(s) mobilisé(s). Elle fait référence à la cité civique caractérisée par l'intérêt

général où la capacité des personnes se situe dans leur capacité de représenter cet intérêt. L'état de grand est atteint lorsque les personnes servent l'intérêt de tous, se dirigent vers le bien commun.

Pour terminer, cette motivation permet aux aînés engagés d'avoir un rôle citoyen et démontre que leur engagement est réalisé dans une association d'utilité sociale. Cela fait référence à la notion de "retraite solidaire" développée par Guillemard (2002). Cette dernière explique, dans son article intitulé que la "retraite-retrait", pouvant également être nommée mort sociale, puisqu'elle désigne la perte de l'activité sociale de l'individu et son repli sur soi, est en recul et que la "retraite-loisirs" et la "retraite troisième âge" portant « sur le passage de l'activité de travail à de nouvelles activités créatrices librement choisies » (p.61) se sont développées. Cependant, d'autres formes d'exclusion sociales s'exercent toujours, dès lors, la "retraite-retrait" est encore d'actualité en ce qui concerne certaines catégories d'individus. En outre, Guillemard (2002) ajoute que les personnes continuent à avoir des activités sociales à la retraite :

« La retraite ne représentera que rarement une interruption de toute l'activité sociale du sujet. En effet, ce dernier a investi, au cours de sa vie active, de nombreuses autres sphères d'activité sociale en dehors de celle du travail, lesquelles pourront être réinvesties dans sa vie d'après le travail » (p. 61).

Guillemard (2002) explique également que l'engagement des aînés s'est modifié dans sa nature dans la mesure où des retraités s'engagent dans des associations d'utilité économique et sociale. Certains aînés veulent, en fait, continuer à être utiles et rejettent l'idée selon laquelle la retraite serait le temps des loisirs. Ils veulent continuer à avoir « un rôle d'acteur social et citoyen » (p.65). De ces éléments découle alors la "retraite solidaire" relative à la participation associative volontaire.

VI.1.1.3. Intérêt personnel

Au delà de ce devoir civique et de cet intérêt collectif, l'intérêt personnel des aînés ne motive pas, de façon immédiate, leur engagement au sein du projet VADA. En effet, les informateurs précisent que leur engagement ne leur rapporte rien de bénéfique directement, ni au niveau pécuniaire, ni au niveau personnel : sous-entendu ici, par exemple, l'installation d'un banc juste en face de leur domicile. La motivation par le devoir civique, et dès lors par le bien commun, est donc prédominante. Cet informateur raconte :

« Financièrement, rien du tout, on use son essence, on a des contacts avec d'autres personnes, on est ouvert à autre chose, on entend ce qui se passe ailleurs, c'est comme ça qu'on a, si on peut appeler ça comme ça, du bénéfice, quoi, sinon on ne retire pas de bénéfice de ça, ça nous prend du temps, c'est tout ».

Sur ce point, nous voyons donc que, mis à part les contacts sociaux que le projet implique ainsi que, ce que nous nommons la dynamisation cognitive, voire le développement cognitif, l'informateur ne retire pas de bénéfices, en tout cas, clairement émis. Notons que cette stimulation

intellectuelle fut également épinglée par Petriwskyj & Warburton (2007, cités dans Barnes et al., 2012) comme motivation de l'engagement des aînés. Précisons que le développement cognitif ne constitue pas uniquement une motivation à la prise d'engagement, mais aussi un avantage de celui-ci. Le projet permet d'apprendre de nouvelles compétences comme, par exemple, la passation d'entretiens. Participer au projet permet de rester actif et est, pour reprendre un extrait d'entretien, « *un excellent anti-rouille quand même un petit peu* ».

Un autre informateur explique que le seul bénéfice qu'il retirerait du projet est la concrétisation de celui-ci et ne cite aucun bénéfice personnel : « *Le seul bénéfice que je puisse tirer de cela, c'est de voir qu'effectivement la ville fait ce qu'on lui propose de faire, si demain je vois qu'on a instauré des bancs (...)* ». Nous constatons déjà, ici, l'importance du concret dans l'engagement des aînés, dont nous reparlerons par la suite.

VI.1.1.4. Amusement et travail

L'engagement des aînés provient également de l'amusement qu'il peut procurer. Cet informateur raconte que l'amusement provenant de ses engagements en général est essentiel à ceux-ci : « *Mais qu'est-ce que je m'amuse ! Mais c'est vrai quoi parce qu'aussi non, ce n'est pas la peine* ». Cependant, cette motivation est à nuancer ; d'autres aînés insistent, en effet, sur la dimension du travail qu'ils jugent primordiale dans le projet VADA. Une fois engagé, le travail est essentiel pour avancer dans le projet, qui est de grande ampleur :

« *[...] le travail il y en a, mais ce qui était bien, c'est que le travail se fait, ceux qui participent au groupe de travail, ils viennent pour travailler et pas pour être spectateurs, ils viennent pour travailler [...]* ». Cet informateur ajoute par la suite : « *[...] ici, c'est vraiment du travail* ».

L'envergure du projet nécessite donc de travailler et de ne pas faire de la figuration ni de prendre les choses à la légère. Une comparaison entre le projet VADA et d'autres activités fut établie en insistant sur le caractère "travailleur" de VADA. Un informateur explique : « *au groupe X, il n'y a personne qui s'engage, parce que bon, oui, il en faut mais ce n'est pas la même chose, ici, c'est vraiment du travail* ». VADA est alors considéré comme un projet "porteur pour tout un chacun", différent et nécessitant un investissement certain ainsi qu'un travail sérieux et dense. L'ampleur du projet et le travail qui en découle a donc pu freiner l'engagement de quelques personnes, d'où la négociation opérée pour enrôler des aînés, dont nous avons parlé lors du chapitre précédent.

Cette même personne relate : « *Je fais aussi partie du groupe de travail X mais je suis moins présent dans cela parce que bon, là, on organise des voyages, quoique maintenant il n'y en a plus parce que ça coûte trop cher, mais il y a les activités que moi, j'appelle "jeux" ou "amusement" [...]* ».

Nous pouvons constater que son engagement est aussi marqué par le désir d'agir, d'être utile, et ce dans une dimension de travail très importante :

« [...] à la limite si on doit choisir, plutôt que d'organiser un voyage, qu'on mette deux bancs ! C'est plus intéressant que d'aller en voyage, d'ailleurs je n'y suis allé qu'une fois, ça ne fait pas partie de ma culture, ma femme dit toujours : toi, c'est travail, travail ! C'est pas autre chose, voilà ».

"L'amusement", les "loisirs" sont donc considérés comme moins importants que le travail qui est une valeur essentielle dans la vie de l'informateur.

VI.1.1.5. Des motivations uniquement rationnelles ?

L'engagement ne peut pas toujours être expliqué par une décision rationnelle telle que Bajoit (2005) l'avance. Ce dernier fait référence à Weber pour expliquer qu'il lui semble préférable de réserver l'engagement aux motivations considérées comme rationnelles, faisant écho à certaines valeurs et/ou intérêts et dès lors à une conviction et/ou un calcul. Cependant, Guillaume & Charbonneau (2005) nuancent ces propos et avancent qu'il peut-être restrictif de ne pas prendre en compte les sentiments ou les traditions issues du milieu des personnes engagées pouvant motiver leurs actions.

En effet, d'autres motivations, reliées aux émotions ou sentiments des aînés engagés, ont été avancées. Un informateur parle de la beauté du projet : *« [...] et puis, c'est un beau projet »*. Or, trouver le projet beau n'est-il pas un sentiment ? La beauté du projet constituerait alors une motivation non rationnelle. Cependant, d'un autre point de vue, la beauté du projet peut résider dans ce qu'il représente et donc dans la participation de citoyens et la prise en compte de leurs points de vue. De ce fait, cette beauté ferait référence au concept de citoyenneté et renverrait à des valeurs et convictions de l'informateur et serait rationnelle.

Au-delà de ces motivations, d'autres paramètres entrent en ligne de compte lorsqu'il s'agit d'expliquer l'origine de l'engagement des aînés au projet VADA.

VI.1.2. Autres paramètres de la prise d'engagement

VI.1.2.1. Engagement cohérent

Tout d'abord, l'engagement des aînés peut être qualifié de cohérent. Ce point rejoint alors Becker (2006) lorsqu'il relate que, en sociologie, le concept d'engagement est utilisé pour expliquer que les « individus s'engagent dans des trajectoires d'activités cohérentes » (Foote, 1957, cité dans Becker, 2006, p. 2). En effet, les aînés engagés dans le projet VADA y retrouvent des éléments faisant écho à d'autres activités dans lesquelles ils sont également impliqués.

« Le volet social est parti très vite avec le projet VADA avec Madame Houioux et donc là, je me suis dit, on se retrouve encore dans les questions logement qui vont revenir dans ce domaine-là et donc ça m'a intéressé ».

Cette question de logement que cet informateur retrouve dans le projet VADA, puisqu'il s'agit de l'un des huit domaines émis par l'OMS concernant la VADA, est également présente dans l'autre association dans laquelle il est engagé ainsi que dans le CCCA dont il fait partie :

« Et donc je suis parti aussi d'ENEO où je suis membre, mais pas depuis des siècles. C'est depuis 7-8 ans et on était parti sur un travail sur le logement [...]. Donc on est parti sur un travail dans ce domaine -là et donc ça rejoignait un petit peu, évidemment ce domaine-là que j'ai retrouvé au CCCA aussi au départ ».

L'informateur ajoute par la suite : *« c'est un sujet logique qui se continuait dans ce domaine-là »*. Nous voyons donc que l'engagement de cet informateur est motivé par ce domaine qu'il retrouve dans le projet et qu'il traitait déjà dans d'autres occasions avec une autre association. Dans un deuxième temps, cette personne utilise elle-même les termes "suite logique" relatifs à cette cohérence. Cette terminologie atteste donc de la cohérence entre ses engagements.

Cette cohérence, voire cette continuité, est également exprimée par cette informatrice :

« Dans le projet VADA ? Tout ce qui est logement, etc., et aînés, faut dire que mon mémoire en tant qu'assistante sociale, je suis assistante sociale, mon mémoire, c'était "L'intégration de la personne âgée en maison de repos". J'ai toujours eu à cœur tout ce qui était personne âgée. J'ai travaillé comme A.S pour une mutualité pendant 23 ans, je faisais du domicile où je rencontrais surtout les personnes âgées, car les actifs, je ne les voyais pas, je donnais des conseils par tél, donc de là, en tant qu'A.S. pour une mutualité, on m'a demandé d'aller, ils avaient créé une maison de repos avec une ancienne clinique, je suis devenue directrice de la maison de repos [...] et j'ai terminé ma carrière là-bas [...]. J'ai toujours continué dans le CCCA et dans la vie associative etc., mais toujours avec les aînés. Et là, justement dans le projet VADA, comme ça a trait aux besoins des personnes âgées, ça m'intéressait davantage encore que tout le reste qu'on pouvait faire ».

La situation professionnelle antérieure est également un facteur explicatif de l'engagement des aînés. Le parcours de vie de cette informatrice illustre son engagement auprès des aînés et son intérêt pour ce volet depuis ses études jusqu'à aujourd'hui. Cela fait écho à Willemez (2004) qui expose, en reprenant l'expression "fil rouge" de Lavabre (1994), que « l'engagement constitue pour certains acteurs un véritable "fil rouge" qui relie les différents moments de leur vie et assied leur prétention à persévérer dans leur être social » (p. 72). Des liens entre le passé, le présent et le futur de l'engagé sont donc pertinents. Les engagements sont situés dans le même domaine. En fait, comme l'explique Willemez (2004), les personnes peuvent modifier leur engagement en s'impliquant dans d'autres

organisations sans se trahir, « en réinvestissant dans d'autres organisations des croyances et des pratiques issues d'anciens engagements » (p. 79).

Cette dimension de cohérence s'explique donc, d'une part, par les autres engagements des informateurs mais, d'autre part, aussi par le vécu personnel.

VI.1.2.2. Vécu personnel⁸

L'engagement au CCCA et au projet VADA se comprend également par le vécu personnel des engagés. Par exemple, un informateur explique qu'il s'y est engagé afin d'alerter les politiques publiques. Cette envie d'alerter les politiques publiques émane de son histoire personnelle et de son expérience. En effet, il explique que certaines situations auxquelles il a été confronté durant sa vie l'ont poussé à se poser des questions sur la situation actuelle de certains aînés :

« Je me suis engagé dans le CCCA parce que j'ai eu mes parents qui sont décédés ; maintenant, quand ils se sont trouvés vieux, malades, je me suis posé la question : comment est-ce qu'on fait quand on n'a personne et qu'on est seul? C'est moi qui me suis occupé d'eux, et moi je n'ai personne derrière moi, j'avais une fille mais elle est décédée, je n'ai personne derrière moi donc je trouve qu'il faut quand même alerter les politiques des problèmes qui arrivent, il y a de plus en plus d'aînés dans la cité, donc c'est vraiment pour ça ».

L'engagement au projet est donc lié à l'histoire personnelle de l'aîné et à son parcours de vie. Cela rejoint ce qu'avancent Barnes, Newman & Sullivan (2006 ; 2007, cités dans Barnes et al., 2012). Ces auteurs expliquent que les engagements peuvent être issus d'une expérience personnelle durant laquelle la personne aurait expérimenté une situation de désavantage, de différence ou même d'oppression. L'expérience personnelle de l'informateur présente, ici, une "situation de désavantage" : le fait d'être seul et de n'avoir personne sur qui s'appuyer. Le cas présent amène l'informateur à alors faire émerger une interrogation valable pour d'autres.

En rapport avec cette notion de vécu, il existe également une dimension familiale à l'engagement. Une personne s'engagera plus facilement au sein du projet selon que des membres de sa famille furent ou sont engagés dans des domaines semblables. Un informateur parle d'ailleurs en termes de gènes : « *c'est dans les gènes, mon père était quelqu'un qui apportait de l'aide à ceux qui*

⁸ Précisons, à un niveau méthodologique, que ce mémoire ne parle pas qu'en termes de cycle de vie puisqu'au niveau méthodologique, l'analyse de récits de vie et l'analyse quantitative n'étaient pas faisables compte-tenu du terrain que représente le projet VADA à Mons. D'une part, il semble assez complexe de réaliser des entretiens en abordant des éléments que les informateurs peuvent considérer de l'ordre du privé. D'autre part, cette perspective temporelle nous paraît assez explicitée avec les réponses données à la question « *D'où vient cet engagement ?* ». De plus, ce mémoire ne vise pas à cerner l'engagement uniquement dans cette perspective puisqu'il tend à l'appréhender tout en prenant d'autres éléments en compte. En outre, le nombre de personnes "disponibles" ne permettait pas de procéder à une bonne analyse quantitative. Enfin, l'analyse qualitative a le "luxe" de pouvoir creuser, approfondir certains éléments que ne le ferait probablement pas une analyse d'ordre quantitatif.

en avaient besoin, mes frères étaient dans des organisations [...] ». Cette dimension familiale de l'engagement s'explique aussi par l'éducation reçue consacrant une part importante à la notion de services rendus et à l'entraide. Mais à contrario, nous pouvons penser que cette dimension familiale pourrait parfois aussi causer un frein à l'engagement d'autres membres de la famille. En effet, une personne toujours absente de chez elle en raison de l'une ou l'autre réunion, faisant de ses engagements sa priorité, peut également provoquer une réaction de la part de ses proches, par exemple de ses enfants, ne voulant pas reproduire la même chose vis-à-vis de leur progéniture. Un informateur raconte que ses engagements lui prenaient tout son temps et qu'il n'était pratiquement jamais chez lui : *«Donc je n'étais jamais chez moi, ma fille aînée m'en voulait, je les casais, je faisais à manger jusque minuit pour qu'ils aient à manger le lendemain [...] ».*

Ces éléments issus du matériau empirique illustrent que la variable temporelle est donc à prendre en compte. A ce sujet, Willemez (2004), abordant l'engagement militant, fait référence à Filleule (2001) et à ses termes de « trajectoires militantes » afin d'expliquer que « l'analyse de l'ancrage dans la durée de l'engagement militant permet d'abord de réfléchir en termes de trajectoires ou de carrières militantes » (p. 71). La notion de carrière aide à saisir que « les attitudes et comportements sont déterminés par les attitudes et comportements passés et conditionnent à leur tour le champ des possibles à venir » (Filleule, 2001, p. 201). Cette notion permet également d'aborder la multiplicité des engagements dans le courant d'une vie (Filleule, 2001).

Comme nous l'avons vu, l'engagement des aînés impliqués dans le projet VADA s'explique également par cette dimension temporelle. L'engagement est donc perçu « dans le processus même de constitution de l'identité individuelle, c'est-à-dire dans la manière dont il est pris dans les appartenances sociales des individus » (Willemez, 2004, p. 71) : l'engagement est donc nourri par le passé de l'engagé et par différentes attaches sociales qui font de celui-ci ce qu'il est au moment présent. Ces attaches sociales renvoient, entre autres, à l'activité professionnelle exercée, à la vie privée et aux loisirs de la personne (Willemez, 2004).

VI.1.2.3. Réseau social

Le réseau social permet également à certains aînés de s'engager. En effet, un informateur explique qu'au commencement du projet, il n'y était pas engagé : *« [...] j'étais suppléant dans le conseil consultatif des aînés, et j'ai intégré VADA au moment où nous avons établi des questionnaires d'enquêtes chez les personnes âgées, donc je n'ai pas participé au tout tout tout début du projet VADA ».* Cependant, il s'est retrouvé impliqué dans le projet car son engagement dans d'autres organisations et, de ce fait, son réseau social lui ont permis d'intégrer le projet. Ce dernier fut, en effet, expliqué au sein de diverses associations dans lesquelles sont également engagés les membres du CCCA. De ce fait, certaines personnes ont pu s'insérer : *« Monsieur Z⁹ est président du comité CSC*

⁹ Monsieur Z est le vice-président dans le CCCA.

senior, comme je suis dans le comité CSC senior, il a parlé de ce projet et alors, bon, c'est comme ça qu'à un moment donné on nous a demandé si on ne voulait pas participer aux enquêtes etc. j'ai marqué mon accord [...] ».

Les relations sociales qu'impliquent les autres engagements et les relations avec d'autres organisations ont donc un rôle à jouer dans l'engagement. Ce point est également présent dans la littérature scientifique et fut notamment cité par Gould (2007, cité dans Barnes et al., 2012). En outre, les conditions contingentes, notion exposée dans le texte de Filleule (2001) pour rendre compte, par exemple, de rencontres, sont à souligner : si les rencontres entre ces personnes ne se passaient pas, l'engagement n'aurait sûrement pas lieu. Enfin, ce réseau social permet à l'informateur de rejoindre le projet en cours de route, répondant à ses motivations.

VI.1.2.4. Multipllicité de l'engagement et effet auto-entretenu

Enfin, il est vrai que les aînés rencontrés sont engagés dans d'autres associations et/ou groupes d'activité. En effet, les membres du projet VADA sont déjà engagés dans le CCCA. Mais, comme nous avons pu le voir, l'engagement des aînés ne se limite pas au CCCA et est multiple. Par exemple, cet informateur est également engagé dans une ASBL : *« [...] je suis administrateur d'une ASBL de formation "forma" ».*

Sur ce point, nous pouvons faire référence à l'expression "auto-entretenu". Il semble effectivement que plus des personnes s'engagent, plus elles s'engageront dans d'autres activités. L'engagement des aînés se développe et s'auto-entretient. Les informateurs le confirment d'ailleurs : *« Ah oui, bien sûr, c'est lié : plus on est engagé plus on se réengage dans d'autres... C'est un cercle, une boule de neige, quoi ».* Willemez (2004) rend également compte de cet effet auto-entretenu en expliquant que l'engagement aboutit à de nouvelles formes d'affiliation et d'identification. Il ajoute que *« c'est par l'attention aux formes de socialisation et à l'interaction entre des événements, des contextes d'une part, et des structures sociales d'autre part que l'on peut rendre compte de l'engagement et de sa variable temporelle »* (p.71), ce qui rejoint notamment l'importance du réseau social dont nous avons parlé auparavant.

Cet engagement auto-entretenu détermine la quantité d'énergie et de temps que les aînés sont prêts à consacrer pour chacun de leurs engagements. Un informateur explique que parmi tous ses engagements, celui auprès de personnes analphabètes auxquelles il donne cours est privilégié : *« Ce n'est pas facile, et donc j'estime que ces gens avaient, et d'ailleurs ils sont prioritaires, ah oui le mardi et le mercredi, il ne faut pas me demander une réunion, ça, c'est réservé aux cours [...] ».* Dans ce cas, cette priorité est effectuée, dans la subjectivité de l'aîné, selon les besoins et le courage des personnes que son engagement va aider. En effet, ce même informateur raconte également que *« en m'occupant des analphabètes parce que j'estime que ce sont ceux qui en ont le plus besoin, c'est important, parce que ces gens ont vécu, ont eu des parcours de vie qui ne sont pas toujours faciles, et*

s'ils en sont là, et je dis que ces gens ont beaucoup de courage, il faut avoir du courage pour pousser une porte et dire : "moi je ne sais pas lire, je ne sais pas écrire, est-ce que vous pouvez m'aider ? " ». Ces extraits d'entretien font écho à Gottreaux (s.d, cité dans Filleule, 2001) puisque ce dernier parle de tension déterminée par la multiplicité d'engagements. Il évoque notamment la tension matérielle en donnant l'exemple du temps disponible puisque ce dernier n'est pas illimité.

En ce qui concerne ce temps disponible, il peut être perçu de plusieurs façons. D'un côté, l'engagement au projet est facilité par le temps libre lors de la retraite : « *Je suis pensionné, je n'ai que ça à faire, donc j'ai du temps, les autres un petit peu aussi [...]* ». D'un autre côté, cette vision n'est pas partagée par tous : « *On pourrait se dire : "les personnes âgées, elles ont du temps", moi je n'ai pas beaucoup le temps, j'ai un agenda surbooké, donc je n'ai pas beaucoup le temps* ». Cette appréhension de temps disponible lors de la retraite et, à un autre niveau, pour l'engagement au projet dépend donc des autres activités et engagements de l'aîné et des éventuelles tensions que cela peut générer. Notons que nous verrons par la suite qu'une telle tension est également présente avec des engagements d'ordre plus privé tels que la maladie d'un proche.

VI.1.3. Conclusion

Les aînés engagés ne sont pas impliqués au sein du projet par hasard. Diverses motivations donnent lieu à leur engagement. En effet, la possibilité de prendre la parole et d'agir, le devoir civique, l'intérêt personnel -à plus faible mesure- ainsi que l'amusement pour certains expliquent cet engagement. Ensuite, en plus de ces motivations, d'autres paramètres déterminent celui-ci et donc son origine. Le vécu personnel des aînés, leur parcours de vie ainsi que leurs autres divers engagements ont un rôle à jouer. L'identité biographique des aînés est donc déterminante : nous avons pu constater que le parcours de vie des informateurs les pousse à faire partie du projet VADA. En outre, le réseau social et l'effet auto-entretenu des engagements exercent également des fonctions quant à l'origine de l'engagement. En effet, les relations sociales et le fait d'avoir d'autres implications résultent à la prise de nouveaux engagements.

Enfin, l'engagement des aînés est lié à la question de l'efficacité. Nous remarquons, dans la subjectivité des informateurs, qu'il doit servir à quelque chose. Le projet VADA doit donc aboutir à des réalisations concrètes. Nous allons voir par la suite, que ce versant de l'engagement est tout sauf négligeable. Il constitue même l'un des principaux enjeux de celui-ci, ce qui nous amène à traiter la seconde composante de leur engagement, à savoir l'*empowerment*.

VI.2. *Empowerment*, possibilité de prendre la parole et d'agir dans l'engagement

L'*empowerment* constitue la deuxième composante de l'engagement. Au sein de ce chapitre figureront trois subdivisions liées à celle-ci. La première d'entre elles exposera la position des aînés

engagés au sein du projet VADA afin de traiter de ce qui d'abord peut mener à l'*empowerment*, à savoir, la prise de position.

La deuxième subdivision traitera de l'*empowerment*. Nous avons vu précédemment les différentes motivations, dont la possibilité de prendre la parole et d'agir, qui ont poussé les aînés à s'engager. Mais, une fois engagés, qu'en est-il pour eux ? L'engagement des aînés dans le projet VADA est-il gage d'*empowerment* ? Ont-ils réellement la possibilité de faire entendre leur voix et d'agir comme espéré lorsqu'ils se sont engagés ? Pour "pouvoir avancer" comme voulu, il faut pouvoir compter et avoir le pouvoir d'agir (Cantelli, 2013) et pour ce faire, il faut d'abord avoir la possibilité de prendre la parole, ensuite la prendre et qu'elle soit prise en compte.

La troisième subdivision portera, quant à elle, sur le pouvoir d'agir à transformer la parole. Une analyse du passage des paroles réflexives des aînés consultés à une parole représentative sera effectuée.

VI.2.1. Précisions sur l'*empowerment*

Avant d'entamer ces analyses, attardons-nous sur le concept d'*empowerment* et précisons dans quel sens il sera interprété puisqu'à la lecture de divers articles scientifiques sur le sujet, nous pouvons constater qu'il est assez nuancé. Comme le souligne Cantelli (2013), ce concept, bien qu'il soit d'actualité lorsque la question de participation est présente, n'en est pas moins clair. Le Bossé (2008) explique, par ailleurs, que l'*empowerment* renvoie à un large phénomène pouvant se traduire sous diverses formes parfois contradictoires. Il est donc susceptible d'être interprété de diverses manières. En outre, la traduction d'*empowerment*, si elle est effectuée, peut renvoyer au terme capacitation, comme c'est notamment le cas au Québec. Il peut également s'agir d'autonomisation ou de pouvoir d'agir, comme l'utilisent certains auteurs tels que Biwener & Bacqué (2011, cités dans Cantelli, 2013). Ces quelques éléments nous permettent donc d'attester de la polysémie de ce terme.

Le concept d'*empowerment* est considéré, dans le cadre de ce mémoire, comme le pouvoir d'agir. L'*empowerment* constitue donc une composante dans l'engagement des aînés dans le projet VADA car celui-ci est notamment expliqué par l'idée de vouloir faire avancer les choses pour la population des aînés, mais aussi plus globalement pour les autres populations. « [...] on a tous l'impression qu'avec VADA il y a moyen d'avancer [...] ». L'*empowerment* se comprend donc dans le sens du pouvoir d'agir qu'ont des citoyens sur un projet dont l'objectif est d'instaurer à Mons différentes améliorations en vue d'optimiser la qualité de vie des aînés. Ces citoyens, mis à part le vote, n'ont pas toujours l'opportunité de faire valoir leurs intérêts, comme le projet VADA leur en donne l'occasion. Dès lors, la notion d'*empowerment* est mobilisée dans ce sens puisque les aînés, qui participent activement au projet et se rendent aux réunions, sont considérés comme actifs.

En outre, la prise de parole constitue un moyen d'avoir ce pouvoir d'agir. A ce sujet, une référence à Pelchat (2010) peut être établie. Celle-ci utilise l'expression d' "*espace public*" pour définir

la période « où la société civile prend la parole sur un enjeu donné et tente d'exercer-parfois avec succès- une véritable influence auprès des « oligarques», selon l'expression de Rancière, c'est-à-dire auprès des élus » (p. 121). Le Bossé (2008), mobilisé également par Pelchat (2010), parle de l'*empowerment* tel que le développement du pouvoir d'agir. Ce pouvoir d'agir faisant écho, entre autres, à un « état où la communauté est capable d'agir en fonction de ses propres choix et où elle favorise le développement du pouvoir d'agir de ses membres » (Ninacs, 2008, cité dans Pelchat, 2010, p. 123). Cependant, comme le souligne Hansotte (2002, citée dans Pelchat, 2010), le dispositif participatif en question n'est pas cet espace public même si ce premier collabore à sa création. Dès lors, « il se peut que des dispositifs à visée participative ne parviennent pas à activer cette instance symbolique de médiation entre la société civile et l'Etat » (p. 121).

Ces éléments renvoient à l'article rédigé par Walker & Barnes (1996) dans lequel l'*empowerment* est caractérisé, entre autres, comme l'apport aux usagers et aux potentiels usagers d'opportunités afin de définir leurs besoins et les services qui seraient appropriés pour y répondre. Cette vision de l'*empowerment* est alors associée aux notions de participation et de *bottom-up approach* traitées précédemment. En outre, l'*empowerment* est considéré comme un processus permettant aux groupes et individus exclus d'avoir plus d'autonomie ou d'influence dans la prise de décisions. Le partage de pouvoir entre d'une part, les usagers et d'autre part, les professionnels est alors souligné (Walker & Barnes, 1996). Ce partage de pouvoir renvoie au pouvoir d'agir puisque les citoyens pourraient avoir plus d'influence et pourraient agir dans la prise de décisions.

VI.2.2. De la position à la prise de position

Le premier point abordé dans ce chapitre concerne la position des aînés engagés au sein du projet VADA. Nous évoquerons donc la place qui leur est attribuée ainsi que leur position au sein du projet en termes de représentation et de neutralité. En effet, comme nous l'avons évoqué auparavant, les aînés engagés proviennent d'associations diverses et ont des étiquettes politiques différentes puisque les aînés n'émanant pas d'une organisation n'étaient pas acceptés dans le projet. Il semble essentiel de nous attarder sur la possible présence d'étiquettes politiques au sein du groupe des aînés engagés. De ce fait, lors de leur prise de parole au sein des réunions VADA, en quel nom s'expriment-ils ? Représentent-ils l'organisation d'où ils proviennent et par là, une certaine sensibilité politique ? Représentent-ils l'ensemble de la communauté des aînés ? Ces points, en mobilisant notamment le concept de neutralité axiologique et de la théorie concernant les formes de démocratie, seront exposés.

VI.2.2.1. Position des aînés

Nous avons déjà évoqué auparavant, lors du point mobilisant Callon (1986) et la traduction, que les aînés sont essentiels à la réalisation du projet VADA qui promeut leur participation. En fait, le projet VADA est porté pour et par les aînés. La coordinatrice du projet explique : « *Donc, voilà, ils ont joué le jeu et donc c'est super parce que c'est un projet pour les aînés, porté par les aînés. Ce n'est pas*

l'administration qui décide de ça toute seule dans un coin. Et voilà, il y a un vrai investissement citoyen de la part du Conseil des aînés [...] ». Le projet qui accorde donc une part très importante à la participation des aînés, assure à ceux qui sont engagés et impliqués une position essentielle. Un informateur raconte : *« Nous avons fait tous des enquêtes, chacun a dû, moi je me suis engagé dans ma localité, j'habite X à côté de Mons, ça fait partie du grand Mons, donc j'ai questionné toutes les personnes de X, on a eu tout un questionnaire, que j'ai ici [...] ».* Les aînés engagés sont donc des acteurs primordiaux du projet. Néanmoins, rappelons que cette place qui leur est accordée, est renforcée par certains alliés tels que l'OSH et la coordinatrice apportant un soutien méthodologique et un cadre à leurs actions.

Il est important d'expliquer que cette position n'est pas partie de rien puisque l'implication des aînés engagés est initiée par leur appartenance à une autre association. Cette initiative fut prise afin d'éviter toute représentation personnelle et toute problématique individuelle au sein du CCCA et de favoriser une représentation plus collective des aînés. La collectivité de cette représentation constitue donc une condition de leur position dans le projet. Cependant, comme nous l'avons dit ci-dessus, émaner d'autres associations peut impliquer d'être porteur de certaines étiquettes politiques propres à ces organisations. Néanmoins, la neutralité constitue également une autre condition d'exercice dans ce dispositif. Pour en arriver à cette affirmation, la représentation des aînés engagés fut investiguée.

Au sujet de cette représentation, des aînés expliquent qu'ils représentent, au sein du projet VADA, l'association dont ils proviennent. Par exemple, cet informateur nous dit qu'il représente Solidaris : *« je représente Solidaris, la mutualité, et les femmes prévoyantes. Donc, il faut savoir Solidaris, c'est anciennement les mutualités socialistes, ils ont changé de nom pour Solidaris. Et le but de Solidaris, c'est rendre service à tous les citoyens, et donner un maximum de ce qu'on peut, malgré tous les problèmes avec le gouvernement maintenant, on peut donner moins ».*

En outre, cet informateur explique que l'objectif de son association est de rendre service à tous les citoyens. La dimension de collectivité est donc bien présente. Dès lors, la définition de sa représentation est donc "colorée politiquement" mais souligne, à la fois, le caractère global de cette représentation. En fait, les aînés se définissent par leur appartenance à leur association qui leur a permis d'aboutir au CCCA et au projet VADA, sans pour autant parler spécifiquement au nom de cette association lors des réunions, mais au nom de l'ensemble des aînés.

« [...] une fois qu'on est dans ce comité on ne sait plus d'où on vient, etc., chacun s'exprime librement, sans dire "toi t'es socialiste", "toi tu viens de l'Enéo, de la mutualité chrétienne", non tout ça est oublié, on travaille ».

D'autres aînés expliquent directement leur représentation comme étant celle des aînés consultés et donc de l'ensemble de cette population. Cet informateur souligne : *« Non pas des femmes prévoyantes, je parle pour les aînés en général [...]. Ça, je la représente parce que l'administration*

communale voulait absolument que les personnes qui rentrent dans le CCCA soient représentatives d'une association mais aussi non ». Leur condition d'accès au CCCA, à savoir l'appartenance à une autre association, est indéniable dans l'engagement mais ne constitue pas l'unique fil de leur représentation. Les aînés engagés se veulent être les plus collectifs et neutres possible. En fait, ceux-ci sont désignés et connus en relation avec leur association d'origine puisqu'ils furent définis comme tels dans le CCCA. Ce dernier étant lié au projet VADA, il est difficile de ne pas y faire référence. Pourtant, l'identité qui prime n'est pas uniquement celle de chaque association mais plutôt celle des aînés en général.

VI.2.2.2. Neutralité dans la position

Ainsi, l'engagement des aînés se veut être neutre et représenter la collectivité. Cette neutralité semble essentielle à la prise de parole, à l'écoute et à l'action de chacun. Pour appliquer ce principe de neutralité, une capacité à la distanciation marquée par le dégagement de ses intérêts et de ses valeurs est nécessaire. L'engagement des aînés implique donc de pratiquer la neutralité axiologique (*Wertfreiheit*), qui correspond à « l'exigence extrêmement triviale qui impose au savant ou au professeur de faire absolument la distinction, puisque ce sont deux séries de problèmes simplement hétérogènes, entre la constatation des faits empiriques [...] et sa propre prise de position évaluative de savant qui porte un jugement sur des faits » (Weber, 1917, pp. 14-15). Par ailleurs, une caractéristique de la neutralité axiologique réside dans le fait que « le processus d'objectivation des connaissances ne repose pas sur des évaluations subjectives mais sur des constats empiriquement vérifiés » (Ferréol, 2004, p. 126). Ces constats correspondant notamment, dans le cas présent, aux résultats issus de la consultation et au fait que les étiquettes politiques soient dépassées en faveur de la collectivité.

Cette neutralité axiologique renvoie également à la distinction entre jugements de valeur et jugements de réalité. Le jugement de valeur étant « l'évaluation d'une réalité en fonction d'une préférence, d'une norme morale, sociale et esthétique » (Jacquemain, 2014, p.4). Le jugement de réalité, quant à lui, est associé à la description d'une réalité qui est émise sans la volonté de la juger (Jacquemain, 2014). Un informateur explique que : « *on essaie d'être objectif* » mais ajoute que « [...] *c'est difficile parfois de faire la part des choses entre un avis personnel, subjectif et l'expression recueillie, mais ça fait un bon mélange [...]* ». Sur ce dernier point, nous percevons donc que la volonté d'être neutre et objectif est bien présente mais que la distanciation qu'elle implique n'est pas toujours évidente. De ce fait, la possible présence, par moment, d'un avis plus subjectif est considérée comme enrichissante pour l'expression recueillie. L'avis personnel serait alors mis en application, non pas pour défendre une étiquette politique, mais interviendrait pour ajouter de la perspective aux résultats de l'expression des aînés consultés. Un parallèle avec Bateman (2006), expliquant qu'il existe une difficulté que les chercheurs sont susceptibles de rencontrer dans le domaine des sciences humaines et sociales, peut être réalisé. En effet, lorsque ceux-ci sont immergés dans la réalité qu'ils étudient, leur distanciation et leur extraction ne sont pas totalement effectuées. Le projet, étant ici

porté pour et par les aînés, implique qu'ils sont à la fois sujet et objet et ce principe de neutralité axiologique, bien qu'il soit communément désiré et appliqué dans la mesure du possible, n'est tout de même pas réalisable à cent pour cent.

VI.2.2.3. Démocratie directe, participative et contributive

En outre, cette volonté de représenter de façon neutre directement les aînés fait écho à la démocratie directe, définie comme le « régime politique dans lequel le pouvoir suprême est attribué au peuple qui l'exerce lui-même, ou par l'intermédiaire des représentants qu'il élit » (Cornu, 2014, p. 324). Les aînés engagés, se basant sur les résultats de la consultation effectuée, représentent l'ensemble des aînés. De plus, dans ce cas, aucune femme ni aucun homme politique élu n'intervient dans la sélection des thèmes à aborder ainsi que dans les propositions de changements à effectuer. Leur intervention ne surviendra que par la suite dans le suivi ou non de ces propositions.

Le projet VADA est également en relation avec la démocratie participative et contributive. En effet, « les citoyens sont désormais consultés, démocratiquement sondés, sollicités, associés à divers processus politiques » (Zask, 2011, p. 203). Les citoyens sont donc perçus comme compétents. Zask (2011) explique que la démocratie participative ainsi que la démocratie contributive considèrent que tout le monde peut avoir les compétences requises afin de se prononcer sur des éléments relatifs à l'intérêt public. Les moyens d'avoir ces compétences doivent être mis en place : par exemple, "la mise en contact" des personnes avec les problèmes "dont ils débattent". Au sein du projet VADA, cette mise en contact est établie puisque le projet porte sur les aînés et implique la participation de ceux-ci. De plus, les aînés engagés, émanant d'autres associations, semblent dès lors compétents pour y prendre part et assurent la représentation de l'intérêt général. Enfin, la présence de spécialistes les épaulant et les informations sur le projet leur étant délivrées, ils voient leurs compétences accrues.

Néanmoins, la question suivante peut-être posée : des aînés impliqués dans le projet non issus d'autres organisations et n'étant pas spécialement directement ce que nous pourrions qualifier de retraités solidaires n'auraient-ils pas pu être impliqués dans le projet (construction du questionnaire, passation des entretiens, participation aux réunions,...) ? En effet, l'appartenance à une autre association est-elle automatiquement gage de ressources cognitives permettant de faire abstraction des individualités ? Une personne n'émanant pas d'une autre association peut très bien avoir acquis, durant sa vie professionnelle, de telles compétences. En outre, l'OSH et la coordinatrice du projet apportent une plus-value et une sécurité quant à l'application de ces compétences. Mais il est vrai que si les discussions, qui se déroulent dans le cadre de réunions issues d'autres engagements, apportent de la plus-value à la représentation des aînés, elles ajoutent certains éléments à la consultation opérée. Dès lors, le choix de ne travailler qu'avec des aînés déjà engagés peut se justifier. Toutefois, une autre nuance est à établir : dans la mesure où la consultation réalisée auprès de la population constitue la ressource sur laquelle se base la suite du projet, ne pas permettre à d'autres aînés "isolés" de s'engager

dans le projet n'est-il pas restrictif pour des personnes souhaitant s'impliquer dans un projet comme celui-là, leur permettant ainsi de rester actives, ce que le projet VADA préconise ?

Une autre caractéristique de la démocratie participative et de la démocratie contributive réside dans leur accueil à la multiplicité des positions (Zask, 2011). Cependant une différence non négligeable entre la démocratie participative et la démocratie contributive est à souligner : « la contribution du public à l'émergence de ses intérêts » (p. 208) est essentielle pour la démocratie contributive, ce qui n'est pas le cas pour la démocratie participative. L'initiative est de mise dans la démocratie contributive alors que la démocratie participative renvoie à un processus au sein duquel les élus convient les citoyens à réfléchir sur des sujets imposés. Au vu de ces éléments théoriques, le projet VADA ne renvoie donc pas à la démocratie participative mais bien à la démocratie contributive puisque celui-ci fut proposé aux femmes et hommes politiques qui ont accepté sa mise en œuvre.

Pour conclure, les aînés engagés occupent une position fondamentale au sein du projet. Cette position est investie de neutralité et de distanciation afin de représenter la collectivité et non des individualités. Les aînés engagés font donc preuve d'une capacité de généralisation puisqu'ils sortent du registre interpersonnel en faveur du registre collectif, ce qui rejoint la montée en généralité exposée lors des motivations de l'engagement.

La neutralité constitue une condition d'exercice de leur position. Leur représentativité se veut être "juste", en faveur de l'intérêt général, non investie d'étiquettes politiques. Cette représentation renvoie à la mobilisation de Callon (1986) puisque les aînés engagés déplacent et rassemblent l'ensemble des aînés lors des réunions. Nous pouvons, par ailleurs, ajouter que d'autres personnes sont effectivement indirectement mobilisées puisque certains éléments avancés par les aînés consultés ne concernent pas exclusivement la population des aînés.

La position des aînés leur permet de prendre position au sein du projet. Cependant avoir une grande place dans le projet est-il synonyme d'*empowerment* et de réalisations d'éléments du projet ? Nous allons voir, dans la prochaine subdivision, que cela n'est pas si simple.

VI.2.3. Empowerment dans le projet VADA

Cette deuxième subdivision s'attèlera à exposer l'*empowerment* des aînés engagés au sein du projet VADA. Pour ce faire, l'*empowerment* sera analysé au moyen de la prise de parole ; cette dernière étant envisagée comme la façon dont les aînés peuvent se mettre en scène, faire part de leurs intérêts (Argoud, 2001) et constituant un moyen pour pouvoir agir. Cette analyse sera présentée à deux niveaux, après avoir perçu leur importance durant les entretiens : d'une part, au sein des réunions rassemblant les aînés engagés ainsi que d'autres personnes notamment issues de l'OSH et la coordinatrice du projet ; et d'autre part envers les femmes et hommes politiques de la ville mentionnés par les aînés lors de chaque entretien, ainsi que les divers acteurs, cités comme investis dans la prise de décision. Un informateur explique que les professionnels sont également impliqués : « [...] mais ça ne

concerne pas uniquement la ville de Mons, quand on parle sécurité, c'est la police qui est impliquée aussi là-dedans, quand on parle repas à domicile, ce sont les diverses ASBL [...] ». Cependant, l'accent étant mis sur les femmes et hommes politiques, le second niveau se concentrera majoritairement sur ces derniers¹⁰. Pour cette analyse, l'article de Bonvin (2012) qui fait référence, d'une part aux travailleurs individuels, et d'autre part aux collectifs de travailleurs, est mobilisé.

Comme nous l'avons vu, la participation et donc l'engagement des aînés favorisent la mise en place au sein du système de gestion publique d'une parole fondatrice (Gagné & Despars, 2011). Nous attarder sur cette prise de parole et sur le pouvoir d'agir au sein du groupe de base" nous semblait intéressant puisque comme Bonvin (2012) l'expose, au moyen de la *capability for voice*, les citoyens concernés, donc dans notre cas les aînés, devraient être capables de participer à toutes les étapes constituant la prise de décision collective et en avoir la possibilité. Les réunions entre les aînés engagés constituent donc l'une des étapes du projet VADA qui aboutira, par exemple, à la prise de décisions concernant les thèmes et points jugés les plus importants sur lesquels le projet se concentrera plus spécifiquement. Chacun peut-il donc prendre la parole et agir ?

VI.2.3.1. *Capability for voice et capability for work*

Afin d'analyser le pouvoir d'agir des aînés engagés, et ce, en portant une attention sur leur prise de parole, les concepts de *capability for voice* et de *capability for work* (termes issus de Bonvin & Farvaque, 2006) sont mobilisés. Nous considérons la *capability for voice*, que nous relierons à la possibilité de prendre la parole, comme une condition de la *capability for work* correspondant à la possibilité ou au pouvoir d'agir¹¹ même si dans un sens strict, la *capability for work* est associée à la liberté réelle qu'ont les personnes de choisir un travail auquel ils attachent de l'importance (Bonvin, 2012).

Pour Bonvin (2012), la *capability for voice* et la *capability for work* sont deux concepts essentiels de l'approche par les capacités¹². Cette dernière, utilisée comme cadre d'analyse assez large, renvoie au « développement de la liberté des individus de choisir un mode de vie qu'ils ont des raisons d'apprécier »¹³ (Bonvin, 2012, p.10). Ce dont les personnes sont capables d'être et de faire sont les éléments sur lesquels porte une telle approche.

¹⁰ Les professionnels, susceptibles d'intervenir dans certaines décisions, ne sont donc pas oubliés.

¹¹ Les termes « pouvoir » et « possibilité » sont tous deux utilisés dans ce mémoire. En effet, Bonvin & Moachon (2013) les emploient conjointement lorsqu'ils parlent de « (...) l'accroissement des «possibilités ou pouvoirs d'agir» des individus, d'une part (qui fait écho à la liberté positive de travailler) (...) » (p. 780), renvoyant à la *capability for work*. Le Bossé (2008) explique que l'*empowerment* est relatif à l'acquisition de pouvoir et expose que ce dernier peut être considéré « comme l'application concrète du « possible » » (p. 141), ce qui est le cas dans ce mémoire.

¹² Le terme de "capacité" est utilisé dans l'article de 2012 de Bonvin afin de traduire le mot *capability*.

¹³ Traduction personnelle

Selon Brandler-Weinreb (2015), la *capabilité* signifie « la possibilité de choisir parmi les biens et les libertés que l'on juge estimables, et la possibilité de concrétiser ces choix » (p. 160). Nussbaum (2008 ; 2012, citée dans Brandler-Weinreb, 2015) apporte d'autres éléments à cette définition en expliquant qu' « il ne s'agit donc pas simplement des capacités dont une personne est dotée, mais des libertés et des possibilités créées par une combinaison de capacités personnelles et d'un environnement politique, social et économique » (p. 160).

Notons que deux distinctions sont à réaliser au sein de l'approche par les capacités. Tout d'abord, les capacités doivent être distinguées des "fonctionnements" (Bonvin, 2012). En effet, les capacités sont définies par ce qu'une personne peut être ou peut faire tandis que les fonctionnements se rapportent à ce qu'est ou ce que fait une personne en réalité. Ensuite, les capacités et les ressources doivent également être différenciées (Sen, 1985, cité dans Bonvin, 2012). En fait, la liberté réelle des choix et l'action des personnes ne sont pas améliorées par le fait de disposer de plus de ressources ou de produits de base (*commodities*). De ce fait, ces ressources doivent être converties en "liberté réelle". Selon Sen (1982a ; 1999, cité dans Bonvin, 2012), c'est toute une configuration de paramètres incluant des ressources ainsi que « des facteurs de conversion sociaux et d'ordre individuel » (p. 11), qui permettra d'avoir de la liberté.

Bonvin (2012) avance que deux dimensions complémentaires l'une de l'autre constituent l'approche par les capacités : *l'opportunity freedom* et la *process freedom*. La première correspond aux opportunités disponibles parmi lesquelles un choix totalement libre peut être effectué par les personnes. La deuxième, qui renvoie à la *capability for voice*, porte sur l'étendue, lorsque des décisions collectives doivent être prises et exécutées, sur laquelle les personnes sont autorisées à avoir la parole et à la faire compter (Bonvin, 2012).

La *process freedom* exprime que les personnes ne devraient pas être considérées comme simples bénéficiaires mais devraient pouvoir être capables de participer à toutes les étapes constituant la prise de décisions ainsi que l'élaboration d'une politique publique. Les personnes sont donc supposées être co-auteurs de décisions collectives les concernant. La *process freedom* est en fait la possibilité qu'ont les personnes/citoyens d'exprimer, entre autres, leurs souhaits, leurs attentes, leurs préférences et de les faire compter (Bonvin, 2012). La *capability for voice* fait donc référence à « l'étendue dans laquelle les citoyens peuvent faire part et faire compter leurs désirs, leurs attentes et leurs intérêts lors d'un processus de prise de décision collective »¹⁴ (Bohman, 1996 ; Bonhman & Rehg, 1998, cités dans Bonvin, 2012, p. 15). Cependant, comme le précise Bonvin (2012), cela indique donc que leurs points de vue doivent être considérés durant la prise de décisions mais que ceux-ci ne prévaudront pas pour autant (à l'issue du processus). L'approche par les capacités n'est donc pas compatible avec une *top-down approach*, opposée à la *bottom-up approach*, puisque les

¹⁴ Traduction personnelle

personnes concernées doivent participer de façon effective à toutes les étapes d'une construction d'une politique publique. Les personnes en question doivent donc être en mesure de prendre la parole et d'être écoutées.

Au préalable de l'analyse du projet VADA, exposons les 4 conditions nécessaires à la *capability for voice* émises par Bonvin (2008, cité dans Bonvin, 2012) auxquelles nous nous référons. Ces conditions sont :

1) « La disponibilité de ressources politiques »¹⁵ (p. 15)

Cette condition renvoie à la capacité de former une collectivité ou de construire des alliances pour peser sur les prises de décisions. Pour ce faire, des moyens d'actions ou de pression seront mobilisés. Cette condition porte également sur la légitimité accordée à la collectivité (Bonvin, 2012).

2) « La disponibilité de ressources cognitives »¹⁶ (p.16)

Cette deuxième condition renvoie à des éléments majeurs de la *capability for voice*. Par ressources cognitives, Bonvin (2012) fait référence aux compétences de négociations, à la capacité d'argumenter ou de communiquer mais aussi à l'accès à l'information. Sur ce point, la représentation est également essentielle puisque si les représentants ne prêtent pas assez attention aux souhaits, aux propos des représentés, ces derniers auront, au final, une *process freedom* assez limitée : en effet, leur propre participation à la prise de décisions sera modeste (Sen, 2002, cité dans Bonvin, 2012). Pour finir, la production d'un savoir sur la situation concernée est une dimension importante relative à cette condition. Ce savoir n'est pas exclusivement objectif puisque des choix devront être effectués parmi l'ensemble des informations disponibles quant à la situation (Sen, 1982b, cité dans Bonvin, 2012).

3) « La disponibilité de droits »¹⁷ (p. 16)

Bien que cette condition soit expliquée en relation avec le marché du travail, elle renvoie aux droits et aux moyens d'action rendus disponibles.

4) « La disposition des interlocuteurs »¹⁸ (p. 16)

Les interlocuteurs sont-ils disposés à écouter les personnes impliquées dans cette *capability for voice* ? Comme l'explique Bonvin (2012), cette disposition dépend de plusieurs éléments. Tout d'abord, les interlocuteurs sont-ils sensibles aux intérêts des personnes impliquées et sont-ils de bonne volonté ? Ensuite, leur disposition ne sera t'elle influencée par des contingences incontournables de type budgétaire, par exemple ?

Pour terminer, notons que dans la perspective de Sen (2009, cité dans Bonvin 2012), l'implication des diverses parties prenantes et intervenants, ainsi que le fait de disposer d'informations

¹⁵ Traduction personnelle

¹⁶ Traduction personnelle

¹⁷ Traduction personnelle

¹⁸ Traduction personnelle

sont nécessaires à la *capability for voice* afin « d’être efficacement impliqués dans le processus de décision collective »¹⁹ (p. 17), ce qui est le cas ici.

VI.2.3.2. Qu’en est-il du projet VADA ?

Nous avons vu précédemment que les aînés engagés occupent une position centrale au sein du projet VADA. «La disponibilité de droits » (p. 16), condition à la *capability for voice* (Bonvin, 2012), semble, dès lors, remplie : en effet, les aînés disposent d’un moyen d’action.

Réunions entre aînés engagés

D’un point de vue individuel, la prise de parole est vécue de différentes façons selon les aînés. Tout d’abord, elle est considérée comme libre lors des réunions : «*chacun parle, chacun s’exprime, chacun dit ce qu’il a envie de dire, pour ça, c’est très ouvert, non là, il n’y a aucune difficulté à ce niveau-là* ». Un autre informateur avance : «*Ah il n’y a pas de soucis, on dit ce qu’on pense, tout le monde et on est de plusieurs, il y a des catholiques, des socialistes, on ne s’occupe pas de ça, on est passés au-dessus de ça nous autres* ». Nous voyons donc que prendre la parole ne pose pas de difficultés et que les différentes sensibilités politiques des engagés n’interviennent pas, ce qui rejoint la neutralité dont nous avons parlé auparavant.

Signalons que de l’énervement pouvait être, par moments, ressenti par des aînés lorsque certains avis étaient divergents. Un informateur explique : «*[...] je vois bien que j’énervais un petit peu quand je m’exprimais, avec un avis qui ne correspondait pas nécessairement aux leurs* ». Néanmoins, une évolution s’opéra et cette sensation d’énervement disparut au fur et à mesure : «*J’ai l’impression petit à petit, d’avoir été un peu plus écouté, maintenant je trouve que ça reste quand même très convivial, que d’écouter à son tour, sans animosité, et je crois qu’il y a un certain respect mutuel, et une certaine attention mutuelle, et c’était assez convivial de se retrouver* ». Nous constatons donc que l’écoute, directement associée à la prise de parole, est de mise et respectueuse. Les aînés engagés, interlocuteurs lors des réunions les réunissant, sont disposés à s’écouter : «*[...] on écoute et ils s’expriment et si j’ai un avis contraire, je donne mon avis et il n’y a pas de problème, quoi il n’y a pas de tensions* ».

Les autres interlocuteurs présents au sein de ces réunions, tels que la coordinatrice et les personnes émanant de l’OSH, sont également disposés à écouter les aînés : «*[...] on est écouté, et c’est noté et en général quand quelqu’un a une bonne idée, tout le monde suit l’idée [...]* ». Un autre informateur explique : «*Tout le monde vient avec ce qu’il a à dire et que tout le monde est écouté [...]* on propose quand on a quelque chose à dire et si c’est une bonne idée, elle fonctionne tout le temps, elle est prise en compte, ça oui ». Mais rappelons également que l’écoute ne garantit pas que toutes les

¹⁹ Traduction personnelle

idées émises prévaudront (Bonvin, 2012). Cet aspect est visible dans cet extrait d'entretien puisque l'informateur explique que seules les idées réalisables et pertinentes prévalent.

La bonne disposition des interlocuteurs, conditionnant la *capability for voice*, s'explique notamment parce que l'objectif des personnes présentes à ces réunions est commun, à savoir la réalisation du projet. L'ensemble de ces interlocuteurs est donc de bonne volonté. De plus, le terme « convivialité » est utilisé de manière récurrente par les aînés pour décrire le groupe. Cela laisse présager d'une ambiance positive au sein du groupe de travail : « *Il y a une bonne ambiance, un bon esprit quoi* », ainsi que de l'importance de celle-ci pour avancer. En fait, cette disposition des interlocuteurs et cette convivialité s'expliquent parce qu'ils agissent ensemble, en équipe, et ce, afin de mettre à bien le projet VADA et de faire avancer les choses. Cette dimension de travail d'équipe fut d'ailleurs exprimée par un informateur lorsque la notion de pouvoir fut abordée. Le pouvoir au sein du projet semble présent mais en tant qu'équipe : « *Moi tout seul ? Ah non, c'est un travail d'équipe* ». Nous reviendrons sur cette notion de pouvoir collectif par la suite.

En outre, la prise de parole individuelle est facilitée par l'expérience antérieure des aînés engagés : « *Professionnellement j'ai suivi quantité de formations, à la gestion d'un groupe, au group work [...], à force de fréquenter différents cercles, donc de ne pas me focaliser sur un sujet très précis et avoir des œillères sur le monde à côté, en fonction de la multiplicité de mes engagements, bien sûr que ça m'apporte un éclairage différent de celui qui ne fréquente pas ces différents cercles* ». L'expérience apporte ou développe donc certaines ressources cognitives permettant aux personnes d'être capables, entre autres, de parler en groupe, de gérer cette situation, de négocier. A ce niveau-là, bien que les aînés engagés soient tous situés autour de la table et bénéficient tous de l'appui, notamment méthodologique, d'autres personnes, leurs ressources cognitives, deuxième condition de la *capability for voice* (Bonvin, 2012), ne sont pas égales puisque chacun est porteur de sa propre expérience.

Pour finir, concentrons-nous sur le besoin de s'affirmer : un informateur dit : « *Et donc on est chacun un petit peu dans son coin, et donc il faut arriver à s'affirmer et qu'on puisse dire "voilà notre façon de voir"* ». De ce fait, l'engagement serait donc gage de prise de parole à condition d'oser s'affirmer.

A l'instar de cette parole, qui consiste déjà en une façon d'agir, il faut également que l'écoute soit présente pour que cette parole soit prise en considération et que le pouvoir d'agir soit de mise. Il est vrai qu'individuellement ou collectivement, comme nous le verrons par la suite, il faut, au-delà de la prise de parole, être écouté. Pour ce faire, les conditions de possibilités d'être écouté doivent être créées. Par exemple, le local où se déroulent les réunions est-il propice aux discussions ? Les personnes sont-elles ouvertes et non obtues ?

Concernant le contexte "matériel" dans lequel ont lieu les réunions, hormis l'acoustique et les nuisances sonores perturbant la concentration, aucun autre élément susceptible d'altérer les discussions et l'écoute ne fut émis. Cependant les informateurs ont indiqué qu'un cadre porteur et caractérisé d'intime pour le déroulement des réunions était primordial en vue de favoriser la prise de parole et l'écoute : « [...] *ici c'est bien mais ce n'est pas l'idéal parce que dans l'autre salle on est plus intimes, disons, on n'est moins dérangés par tout ce qui se passe en bas [...]* »

Les aînés prenant individuellement la parole, le pouvoir d'agir de chacun est d'actualité dans la mesure où ces paroles sont prises en compte. En conclusion, nous constatons que l'environnement dans lequel se déroulent les réunions n'empêche pas la prise de parole et, dès lors, le pouvoir d'agir de chacun.

Envers de tierces personnes.

En ce qui concerne le collectif formé par les aînés engagés, la prise de parole est essentielle, si elle est entendue, afin d'avoir la possibilité ou le pouvoir d'agir.

Dans le cas du projet VADA, la *capability for voice* est donc une condition pour la *capability for work*. Nous avons vu précédemment que les aînés prenaient la parole et agissaient au sein de leur groupe mais qu'en est-il envers de tierces personnes telles que les femmes et hommes politiques ?

Les femmes et hommes politiques ont, en acceptant le projet et en donnant leur assentiment, montré qu'ils sont enclins à écouter les aînés et qu'ils leur donnent ainsi une possibilité d'agir : « *Ils ont accepté [...] c'est plus le soutien qui est important, dans l'action, il n'y en a pas eu de déterminée encore, donc le politique n'est pas encore présent* ». Mais après cette phase d'acceptation, reste la réelle prise en compte des propositions qui seront établies par les aînés engagés, ce qui n'est pas encore, à ce stade, analysable puisque le projet n'en est pas là. Néanmoins, un des informateurs explique : « *[...] en tout cas le conseil communal de la ville de Mons a marqué son accord sur le projet VADA, donc je suppose qu'il n'y aura pas de problèmes dans l'exécution des demandes formulées par les enquêtes* ». Pour cet aîné, l'acceptation du projet implique une certaine volonté qui se traduira probablement dans la suite des opérations par l'effectivité de la possibilité d'agir donnée aux aînés, qui selon Le Bossé (2008), renvoie au pouvoir d'agir et à l'*empowerment* puisque l'application du possible serait concrète via la réalisation de propositions à Mons.

Cette acceptation fait également écho à une autre condition émise par Bonvin (2012) relative à la *capability for voice*: « la disponibilité des droits » (p. 16). Elle renvoie donc aux moyens d'actions disponibles et, dans la situation présente, à l'acceptation des femmes et hommes politiques de lancer le projet VADA.

En outre, « la disponibilité des ressources cognitives » (p. 16) et « la disponibilité de ressources politiques » (p. 16), essentielles à la *capability for voice*, sont également rencontrées. En

effet, comme nous l'avons vu, les personnes issues de l'OSH et la coordinatrice permettent d'apporter certaines compétences aux aînés engagés. De plus, en les chapeautant lors de la consultation et de la présentation des résultats, la légitimité accordée aux aînés engagés et au projet est renforcée. De ce fait, la capacité des aînés engagés d'agir et de peser sur les futures décisions politiques est accrue.

Il ressort que la possibilité ou pouvoir d'agir, est nuancé selon les engagés. En effet, d'un côté, cette question d'avoir le pouvoir ou non semble ne pas se poser puisque le projet VADA est défini comme étant celui des aînés. Le projet est le leur et ils en sont les propriétaires : « *Et bien le projet, c'est notre projet, en tout cas, nous nous sentons encore propriétaires du projet, à ce niveau-là, puisque c'est nous qui l'avons engagé, et donc c'est nous qui sommes en train de faire le nécessaire pour essayer de le faire progresser, et il reste à notre vitesse* ». Cela rejoint donc l'idée du projet porté par et pour les aînés. Leur engagement au projet leur permet bien d'agir étant donné qu'il s'agit du leur. Mais l'informateur ajoute ensuite que le pouvoir d'agir vis-à-vis de l'extérieur n'est pas encore palpable : « [...] *on n'est pas encore au point où on s'adresse aux politiciens, ou en tout cas aux responsables communaux, en leur disant : et bien voilà, nous on a ça et ça, ils ne nous ont pas donné une réponse positive ou négative, car on n'en est pas là, on ne sait pas tout faire* ». Cependant, nous verrons par la suite que cet informateur n'ignore pas le risque potentiel de récupération politique.

D'autres aînés utilisent le terme d'influence et sont plus modérés quant à leur pouvoir d'agir. Ce dernier n'est pas ressenti en tant que tel si ce n'est que leur engagement au projet leur permet d'exercer une influence sans être pour autant assuré de pouvoir effectivement agir. « *On n'est jamais qu'un conseil consultatif, et donc l'inconnu, le pouvoir, disons a une petite influence pour pouvoir dire un jour : je propose telle chose et c'est arrivé au bout [...]. Il faut que ce soit soutenu par les autres et ainsi de suite, disons que si un petit projet qu'on souhaite réaliser on y arrive, on dira on sera content mais c'est une question d'influence pour moi [...]* ». La prise de parole des aînés engagés constituerait donc une influence qui permettrait, si elle est prise en compte par les acteurs qu'elle concerne, d'agir et de concrétiser cette possibilité. Cet informateur explique également que d'autres facteurs sont à prendre en compte et notamment le soutien d'autrui, auquel nous reviendrons par la suite. Il exprime également l'importance du futur : l'influence ne sera concrète que lorsque certains projets proposés seront effectivement réalisés. L'incertitude est donc de mise et constitue une dimension incontournable de l'engagement.

La dimension de groupe dans l'engagement est primordiale afin d'avoir un pouvoir d'agir : « *Je ne pense pas que tout seul on peut avoir du poids. Je crois que c'est la masse qui fait ça. Je crois qu'une personne toute seule, on ne la prendrait pas en considération* ». Il est donc important d'être une équipe et d'agir ensemble.

L'écoute, celle du pouvoir politique en place ou des autres acteurs décideurs, est également essentielle à la réalisation du projet. Un informateur explique : « *Ben c'est là le vrai problème, le vrai*

sujet, c'est la mise en route, c'est l'écoute qui va en suivre, venant fatalement du côté des échevins ». Cette écoute conditionne le pouvoir d'agir des aînés. En outre, nous retrouvons, une nouvelle fois, le principe de Bonvin (2012) puisqu'une écoute et une prise en compte ne sont pas gages de prédominance et d'utilisation de tous les éléments apportés.

VI.2.3.3. Nuance dans l'empowerment au sein du projet

De manière générale, l'engagement des aînés au projet VADA est pris dans l'optique d'avancer et le concret est attendu. Participer à la construction du questionnaire, aller interroger d'autres aînés, analyser les résultats, sont certes considérés comme importants et enrichissants mais ne constituent pas la principale motivation de leur engagement. Dès lors, l'engagement et l'empowerment des aînés ne semblent pas être appréhendés de la même manière. L'empowerment démarre à l'élaboration des questions utilisées lors des entretiens pour d'autres personnes telles que la coordinatrice : *« Si on n'arrive pas à réaliser énormément de ce qu'on a envisagé, on a quand même le travail de participation citoyenne qui est fait avec les seniors etc. et ça je me dis que c'est déjà gagné. Je veux dire on a donné entre guillemets une utilité citoyenne aux gens qui l'avaient déjà parce que pour être membres du CCCA, il faut déjà quand même un engagement citoyen mais là, voilà, il y a une vraie démarche personnelle qui est bénéfique pour tout le monde autant que pour eux, que pour la ville, enfin voilà, ça ce ne sera jamais perdu quoi*».

L'empowerment, chez les aînés engagés, renvoie au concret qui aboutira de ces étapes, ce qui fait une nouvelle fois référence à Le Bossé (2008). Un informateur explique : *« [...] on fait des enquêtes, on a des slogans, ça ne fait pas beaucoup avancer les choses, et ce que j'attends, c'est du concret maintenant* ». Bien que la consultation soit perçue très positivement dans son utilité, ces étapes ne définissent pas l'action et le pouvoir d'agir chez les aînés engagés. Le concret, s'il est marqué dans les enquêtes, se situe pour les aînés dans l'obtention de résultats sous la forme de réalisations. L'engagement des aînés serait donc gage d'empowerment dans l'optique d'autrui selon laquelle les aînés, citoyens, puissent participer à l'entièreté du projet incluant la consultation et la prise de parole afin d'exprimer leurs intérêts. Mais, de leur côté la facette de l'empowerment à laquelle ils accordent le plus d'importance est le pouvoir d'agir, dans le sens de réaliser "effectivement" des modifications dans la ville. Un informateur dit : *« Ca ne nous sert à rien de pouvoir découvrir ou faire apparaître que on a besoin de ceci ou de cela, par exemple dans l'enquête qu'on a menée, il est apparu que on a besoin de plus de bancs, c'est un exemple parmi d'autres, l'idéal serait qu'effectivement la ville nous écoute et dise : on va faire les frais, on va essayer d'instaurer [...]*». Un autre explique : *« Faut y aller, ça c'est sûr, on n'a pas passé son temps pour faire des enquêtes que pour laisser ça dans un tiroir, sans suite* ». Nous voyons que l'objectif de leur engagement et du projet qui réside majoritairement dans la réalisation de concret tangible suscite de l'inquiétude. Cette question de concrétude sera traitée dans le chapitre suivant portant sur les effets de l'engagement.

En conclusion, nous avons vu que l'*empowerment* est d'actualité au sein du groupe des aînés engagés. Ces derniers prennent la parole, sont écoutés et, dès lors, ont un pouvoir d'agir au sein de leur groupe. Cependant, lorsqu'il est question d'*empowerment* face aux personnes extérieures, tels que les femmes et hommes politiques, une certaine tension se dessine entre la *capability for voice* et la *capability for work*. En effet, si la prise de parole constitue une première condition à la possibilité ou au pouvoir d'agir, nous avons vu que, malgré que le projet se déroule par et pour les aînés et qu'il laisse une grande place à ceux-ci, ces derniers ne savent pas si celui-ci aboutira à des réalisations. Bien que pour certains, la question de pouvoir ne se pose pas parce qu'ils sont propriétaires du projet, la question de la concrétude reste de mise. Les concrétisations dans la ville issue du projet VADA sont incertaines et ce, malgré l'engagement des aînés. Or, nous avons vu que l'*empowerment*, pour Le Bossé (2008), implique la réalisation d'éléments tangibles. Dès lors, le pouvoir d'agir, dans ce sens, n'est pas garanti. En outre, Bonvin (2012) explique que les *capability-friendly processes* « permettant la participation des citoyens et tenant compte effectivement de celle-ci, doivent conduire à l'augmentation des opportunités réelles et des possibilités effectives d'action » (p. 12) puisque dans le cas contraire, la *process freedom*, resterait formelle. Ce point sera traité au chapitre suivant lors de la question de la concrétude.

VI.2.4. Pouvoir d'agir à transformer la parole

Bien que le pouvoir d'agir des aînés envers les acteurs extérieurs tels que les femmes et hommes politiques soit incertain, et ce, malgré leur prise de parole, les aînés engagés ont un pouvoir d'agir vis-à-vis d'autres aspects du projet. Cette subdivision se concentre sur leur pouvoir d'agir à transformer la parole.

Pour ce faire, les apports d'Argoud (2001) sont nécessaires. Pour Argoud (2001), deux types de parole peuvent être produits par les personnes : la parole réflexive et la parole représentée. La première d'entre-elles est personnelle et se situe dans une dialectique entre le passé, le présent mais aussi le futur. La parole réflexive est subjective et ne rend pas toujours compte des représentations sociales qui dominent. D'ailleurs, elle n'est donc pas toujours prise en compte. De plus, notons qu'un certain décalage est possible entre, d'un côté, les besoins relatés et d'un autre côté, les besoins qui sont réellement "pris en considération". Nous pouvons donc nous poser la question de savoir si les aînés sont "bien" représentés. La parole représentée passe, quant à elle, « d'un niveau individuel à un niveau collectif » (p. 316). Le "nous" est donc d'actualité puisqu'il « contribue à forger une représentation sociale du groupe qui devient sujet et objet de la parole » (p. 316). La parole représentée implique donc « une agrégation de paroles individuelles » (p. 317). Celle-ci est très proche de la parole des experts et des pouvoirs publics puisque toutes deux « contribuent à construire le groupe des retraités et personnes âgées en en faisant un objet de l'action publique » (Argoud, 2001, p. 317).

Le passage des paroles réflexives émanant de la consultation des aînés à la parole représentée sera analysé en faisant, à nouveau, appel à Callon (1986) et au processus de traduction.

VI.2.4.1. Passage des paroles réflexives à la parole représentée

La consultation des aînés, à l'exception de ceux en Maisons de Repos (& de Soins), a donc été effectuée par ceux qui sont engagés dans le projet. De ce point de vue, le projet permet bien aux aînés engagés d'agir et leur accorde, tel que nous l'avons exposé lors de la première subdivision de ce chapitre, une position importante. Les aînés consultés furent interviewés avec l'aide d'un guide d'entretien regroupant des questions relatives au huit domaines définis par l'OMS. Durant cette étape, pour reprendre cette notion d'Argoud (2001), c'est la parole réflexive et donc personnelle qui fut écoutée. Les enquêtes furent réalisées auprès d'aînés d'âges différents, issus de différents milieux, habitant dans un milieu rural ou urbain. Une informatrice raconte : « [...] on a l'avis avec une vue différente parce que chacun a son passé, sa façon de vivre, alors au moins en voyant différentes personnes et faites par des personnes qui ont eux des origines différentes [...] ». Cette parole, comme nous l'avons vu, est subjective et ne représente pas toujours les images sociales dominantes. La consultation des aînés a permis, par ailleurs, de "contrer" certaines représentations sur, par exemple, les aînés et la sécurité. Un aîné rapporte à ce sujet : « *La sécurité c'est quelque chose d'important pour eux, on s'est rendu compte que la sécurité, en ce qui concerne en tout cas le maintien de l'ordre, n'était pas leur priorité, la sécurité pour eux, c'est tout ce qui est revenus [...], on croirait parfois que les personnes se sentent un peu perdues, isolées dans la rue etc., ici c'est pas du tout, elles se sentent en parfaite sécurité ici à la ville de Mons, mais c'est la sécurité au niveau pécuniaire* ». Les paroles réflexives ont donc permis de réaliser que le sentiment d'insécurité n'est pas perçu de la façon habituellement attendue.

Les contenus de ces rencontres furent alors rassemblés, analysés et puis, présentés. Un passage des différentes paroles réflexives à une parole représentée, caractérisée par le collectif, fut opéré. Ce passage peut être mis en perspective avec le concept de traduction introduit par Callon. La problématisation correspond alors à l'importance de la consultation d'aînés non engagés au sein du projet pour obtenir des paroles réflexives, et ceci afin d'identifier les besoins des aînés et de s'assurer que le projet représente bien leur ensemble. Les aînés engagés sont donc définis comme des acteurs importants puisqu'ils permettent d'aller consulter les autres aînés, acteurs incontournables au déroulement du projet. L'intéressement, seconde étape de la traduction stabilise donc l'identité des aînés engagés comme "enquêteurs" et des aînés consultés en tant que porteurs des paroles réflexives.

Les aînés répondant aux quotas de l'échantillon établi furent alors enrôlés par les aînés engagés, dans la mesure où en marquant leur accord sur la réalisation d'un entretien, les aînés consultés ont accepté le rôle qui leur était attribué. Notons que cette étape nécessita une certaine négociation lorsque des aînés contactés, n'étaient pas, à première vue, enclins à participer aux

entretiens. Un informateur explique qu'une discussion fut nécessaire pour enrôler certains aînés dans la consultation. En effet, ces derniers acceptaient ce rôle de consulté mais ne voulaient pas que l'entretien se déroule au domicile : « [...] il y a d'autres personnes : ben oui, je veux bien, mais où ? Ben chez vous ; mais non non non pas chez moi, donc on devait recevoir à l'extérieur mais pas ; bizarre... ».

En outre, le rôle d'"enquêteurs" attribué aux aînés engagés ainsi que l'utilisation de la méthode "boule de neige" permettent de faciliter l'enrôlement des aînés consultés. Cependant, cela n'a pas empêché d'essuyer le refus émanant d'aînés n'ayant, dès lors, pas accepté le rôle qui leur était attribué. Pour ceux-ci, l'intéressement n'a donc pas réussi : « *Faut pas demander si ça avait été fait par des professionnels qui ne connaissent pas du tout, parce que ici, on contactait des personnes que l'on connaissait plus ou moins, si ça avait été des personnes étrangères, je ne sais pas ce que ça aurait donné comme résultats ; mais ici il y a eu quelques personnes qui ont refusé, oui.* ».

Pour finir, la mobilisation qui pose la question de la représentativité renvoie à la parole représentée d'Argoud (2001). En effet, après ces entretiens réalisés, l'analyse, qui fut opérée avec l'aide de l'OSH, fit émerger une parole représentée issue des diverses paroles réflexives. Cette parole représentée permit alors de rendre l'ensemble des aînés mobiles. Comme l'explique Argoud (2001), en agrégeant les paroles individuelles, la parole devient quantifiable et constitue un « des critères d'accès à la scène institutionnelle de la représentation » (p. 318) en permettant l'action. Les aînés engagés devinrent alors leurs représentants, leurs porte-paroles. Cela renvoie alors à la première subdivision de ce chapitre présentant la position des aînés engagés au sein du projet, avec la neutralité et la distanciation afin de représenter la collectivité.

VI.2.5. Conclusion

Nous avons donc vu, au moyen de cette seconde subdivision, que les aînés engagés occupent une position centrale, investie de neutralité et de représentation générale, dans le projet VADA. Cette position leur permet de prendre position et d'agir au sein des réunions les regroupant. Néanmoins, lorsqu'il est question de ce pouvoir d'agir vis-à-vis d'acteurs extérieurs, celui est plus nuancé et leur possibilité d'agir n'est pas encore concrétisée par des réalisations visibles dans la ville de Mons. Cependant, la dernière partie de cette subdivision illustre le pouvoir d'agir qu'ils ont de, par exemple, transformer la parole des aînés et d'opérer le passage des paroles réflexives à une parole représentée. Cette dernière constitue donc la base sur laquelle s'appuient les actions ultérieures. Et nous avons pu constater que les aînés, porte-parole, tiennent à représenter la collectivité et, pour reprendre le terme d'Argoud (2001), ne se notabilisent pas en se coupant de leur base. Dès lors, le risque qu'il y ait des controverses, « manifestations par lesquelles est remise en cause, discutée, négociée ou bafouée des porte-parole » (Callon, 1986, p. 199) est extrêmement faible.

VII. Effets de l'engagement

Après avoir exposé ces deux composantes de l'engagement, nous allons procéder à l'analyse des effets de l'engagement des aînés. Nous nous arrêterons sur le risque de récupération politique, la question de la concrétude et le rapport au temps. Nous verrons que ces effets sont à mettre en lien avec la composante de l'engagement qu'est l'*empowerment* ainsi qu'avec le fait d'être d'une effectivité relative. Pour terminer, nous verrons que des éléments ayant trait à ces effets peuvent causer du mécontentement chez des aînés engagés. Cependant, nous verrons que ces derniers n'ont pas recours à la défection mais qu'il est question de fidélité et de responsabilité.

VII.1 Risque de récupération

Le risque de récupération du projet par le système politique existe. En effet, comme l'explique cet informateur, un autre membre du CCCA ne s'est pas engagé en raison de ce risque²⁰:

« Je sais que j'ai rencontré un membre du CCCA qui m'a dit : moi, je ne participe pas parce que j'ai des craintes ; oui, tu as des craintes de quoi? Que ce ne soit récupéré. Enfin, je ne vois pas très bien qui pourrait récupérer ? Oui, oui, dit-il, je me comprends, j'ai peur de la récupération, que nous fassions le travail et que d'autres en aient les mérites et lui, il ne fait pas partie du groupe [...]. Il a dit non je ne viens pas au groupe de travail VADA, je ne dis pas que le projet est mauvais, dit-il, mais il avait peur de la récupération, et il n'a pas tout à fait tort, ça, c'est aussi une crainte [...]. C'est-à-dire que je ne l'ai pas parce que pour le moment, nous l'avons bien en mains, mais ça pourrait se faire : si plus tard quand tout est mis en place, les élections politiques ne sont pas très loin, si d'ici là, il y a une progression significative qui est faite ou un avancement significatif qui est fait, certains pourraient très bien s'en approprier et là, ce serait dommage ».

Ici, l'informateur part de ce que lui a raconté un autre membre pour ensuite expliquer que lui-même pense que le projet pourrait être récupéré. Cependant, cette récupération est plus que nuancée par l'informateur qui relate que les engagés ont, pour reprendre ses termes, le projet "bien en mains". Cette expression permet d'établir un lien avec la notion d'*empowerment* en exprimant qu'ils sont propriétaires du projet et donc qu'ils ont un pouvoir d'agir. Notons que cet informateur est celui qui expliquait que les aînés engagés sont les propriétaires du projet. Nous voyons donc que malgré cela, le risque de récupération n'est, tout de même, ni évacué ni pensé impossible par cet informateur.

Bien que personne ne soit explicitement cité, la référence aux élections politiques dans les propos de l'informateur renvoie à la récupération par le système politique et/ou de femmes et hommes politiques se réappropriant le travail effectué afin de percevoir les bénéfices qu'il(s) pourrai(en)t en

²⁰ D'un point de vue plus méthodologique, cet extrait d'entretien renvoie à un principe expliqué par Lejeune (2014). Pour Lejeune (2014), enlever de l'analyse ces extraits serait regrettable puisqu'« en parlant des autres, les acteurs affirment quelque chose sur eux-mêmes » (p. 68). C'est d'ailleurs le cas dans ce qui nous occupe : l'informateur parle de quelqu'un d'autre pour ensuite dire quelque chose de lui-même.

tirer auprès de la population. L'initiative étant en plus citoyenne, nous pouvons nous imaginer que cette crainte soit d'autant plus grande. Cette récupération pourrait avoir lieu, malgré leur acceptation quant à la réalisation du projet, car les personnes dominant normalement le champ des politiques publiques, à savoir les femmes et hommes politiques, peuvent craindre cette innovation déviante que constitue le projet VADA. Nous utilisons le terme de déviant parce que comme le relate Becker (1985), « quoique les comportements déviants soient souvent proscrits par la loi, et qualifiés selon les cas de criminels ou de délinquants, il n'en va pas nécessairement ainsi » (p. 103). Ce projet est tout sauf déviant dans le sens de contraire aux normes prescrites par la loi mais il est déviant pour son côté "non courant", voire hors normes. En effet, il est innovant puisqu'il implique les citoyens en de larges mesures, ce qui n'est pas souvent le cas. Dès lors, la récupération politique contrerait cette innovation déviante pouvant effrayer les politiques.

Par cette récupération politique, les aînés perdraient alors le statut et l'identité qui leur sont conférés durant, pour reprendre Callon (1986), la phase de la problématisation. En effet, comme nous l'avons vu précédemment, les aînés engagés sont définis comme étant porteurs du projet. Néanmoins, la récupération procéderait alors à un certain basculement de ce statut et de cette identité : de centraux au projet, que deviendraient-ils ?

De plus, cette récupération viendrait également se confronter à une composante de l'engagement que nous avons traitée auparavant : l'*empowerment*. Si tel était le cas, le pouvoir d'agir des aînés engagés serait amoindri aux yeux des autres et leur effectivité serait jugée de relative.

Enfin, par cette crainte de récupération politique, nous retrouvons d'une autre manière l'envie de neutralité des aînés engagés. En effet, l'aspect politisé du projet effacerait cette neutralité à laquelle les aînés engagés tiennent tant puisque, s'il est récupéré, ce serait pour défendre certaines idées politiques et donc cela ne respecterait plus la neutralité censée être de mise dans la représentation.

VII.2. Question de la concrétude

Pour rappel, selon Le Bossé (2008), l'idée d'obtenir des résultats tangibles est de mise dans la notion d'*empowerment*. Nous avons vu, lors du chapitre précédent, que bien que les aînés engagés prennent la parole et ont un pouvoir d'agir envers d'autres aspects du projet- pour la consultation des aînés par exemple- rien ne leur garantit véritablement, si ce n'est l'acceptation du projet par des femmes et hommes politiques, un pouvoir d'agir relatif aux réalisations, donc à la concrétisation ou non des décisions prises.

La question de la concrétude constitue alors un autre effet de l'engagement des aînés. En effet, ceux-ci s'engagent afin d'aboutir à des éléments concrets dans la ville mais ce concret n'est pas encore d'actualité dans le projet : « *Il me faut du concret, il faut avancer et en tout cas ça doit pouvoir apporter quelque chose à la population des seniors* ». Comme nous l'avons vu, bien que le projet fut accepté par les femmes et hommes politiques, cela n'est garant ni de la concrétisation des propositions

qui seront émises ni du pouvoir d'agir des aînés. Cet informateur explique d'ailleurs que la concrétisation de leurs revendications est l'étape suprême du projet : « *Porter ces revendications-là au sein du collège communal et essayer de concrétiser, et ça, c'est autre chose, c'est l'étape ultime* ».

Cependant, il est clair que le discours des aînés fabrique déjà du concret en lui-même. Un aîné explique : « *[...] on parlait surtout en résultats des enquêtes d'installation de bancs [...]* ». L'exemple des bancs, d'une importance récurrente dans le discours des aînés engagés, permet dès lors d'établir du concret et semble à la fois donner de la légitimité à leur engagement ainsi que de rassurer sur l'impact du projet VADA. Les bancs constituent un signe tangible de leur engagement. L'énonciation de cette action dans le discours permet d'établir un lien entre l'engagement dans le discours, le "dire" et l'engagement dans l'action, le "faire". Cet exemple semble aussi employé et mobilisé comme "une bouée de sauvetage". En effet, à l'image de certains croyants qui, dans le Nouveau Testament, se raccrochent à des miracles pour assurer leur foi, l'installation de bancs semble constituer un exemple auquel se raccrochent les aînés pour se rassurer quant à la concrétude du projet.

Néanmoins, bien qu'il s'agisse d'une demande des aînés consultés, cette référence répétitive au placement de bancs n'a-t-elle pas un caractère, en quelque sorte, angoissant ? En effet, le projet VADA et les concrétisations en découlant se résumeront-ils à cela ? De plus, comme nous l'avons dit, rien n'assure un pouvoir d'agir "effectif" dans la ville si ce n'est la parole des femmes et hommes politiques, eux-mêmes bridés, entre autres, par des contingences budgétaires. Voici ce qu'avance un informateur sur le sujet : « *J'ai des doutes sur l'acceptation quand il y a des choses à accomplir, des travaux, qu'on dise "oh, il n'y a pas d'argent" [...] et qu'on laisse le carton dans les oubliettes et que ça n'aille pas plus loin. [...] Parce que s'ils acceptent certains projets, il faudra les payer, faudra voir s'ils ont de l'argent disponible pour ça. Je pense que c'est surtout ça qui va tenir l'histoire* ».

Cela rejoint la question que nous nous étions posée lors de la mise en contexte concernant ce qu'avançaient Buffel et al. (2012). En effet, selon ces auteurs, développer un environnement bénéfique aux aînés serait une préoccupation majeure des politiques publiques. Mais en reprenant les éléments issus d'un entretien réalisé auprès d'une échevine dans le cadre de la rédaction du travail personnel, nous percevons que malgré cette envie de "faire plus" et cette prise en compte, des contraintes d'ordre technique et financier l'en empêchent. Cette professionnelle explique que, bien que les aînés comptent, les moyens manquent et que d'autres préoccupations concernant différentes générations et pans sont également présentes :

« *Les moyens clairement parce que techniquement, je pense qu'on réfléchit et en plus on a, on est conscient que la population va en vieillissant et donc on essaye mais bon clairement ce qui bloque à un moment donné, si on ne peut pas rencontrer toutes les demandes, c'est ça qui bloque le plus parce que la réflexion on l'a [...]. Mais je pense que pour moi c'est la contrainte la plus importante par rapport à ça, c'est ça [...]. Moi je parle de mes contraintes financières au niveau de la ville de Mons. Le budget que j'ai dans tout le département X, avec*

ça je dois tout faire, je dois faire des écoles, je dois faire des musées, je dois faire des salles polyvalentes donc à un moment donné, je dois pouvoir satisfaire tout le monde et donc à un moment donné, les gens comprendraient mal que je dise "stop, on ne fait plus rien dans les écoles pour mettre tout le budget". Donc il faut avec cette enveloppe budgétaire complète pouvoir à un moment donné injecter de l'argent un peu partout ».

Cette professionnelle explique également les difficultés qui peuvent être rencontrées par la concrétisation d'une proposition : « [...] Parce qu'à un moment donné, tout le monde veut un banc mais pas devant sa vitrine parce que d'autres personnes que des personnes à mobilité réduite ou plus âgées les utilisent et donc on squatte les bancs et ça ne leur plaît pas non plus. Donc c'est très difficile à un moment donné de satisfaire tout le monde [...] ».

La concrétude dépend donc également de facteurs qui auront de l'influence sur la réalisation d'idées émises, d'où l'incertitude de la portée de l'engagement des aînés.

Cependant, le réseautage constitue une piste afin d'augmenter les possibilités de concrétisation des propositions émises par les aînés engagés. Comme l'explique cet informateur, plus la population sera au courant du projet et de ce qui en découle, plus les possibilités de réalisations des suggestions seront grandes : « Il n'y a pas beaucoup de gens qui sont au courant [...]. Je ne sais pas, peut-être faire un petit folio explicatif que les gens comprennent [...]. Peut-être que ça apporterait, je ne sais pas, peut-être plus de poids dans nos idées [...] ». Le fait que la population soit au courant et donc, dans une forme d'attente face au projet, constitue alors un soutien dans l'engagement des aînés.

Un informateur parle également du besoin de s'affirmer, comme c'est le cas au sein des réunions entre les aînés : « On a besoin de s'affirmer et le problème passe par les medias, il faut qu'on voie quelque part que ça existe ». L'engagement des aînés permettrait d'arriver à quelque chose de concret dans la mesure où, le projet connu, le pouvoir d'agir menant à des concrétisations à Mons serait alors plus grand.

En outre, pour espérer aboutir à des éléments concrets, l'argumentation envers le porte-parole des aînés et dès lors, envers le Conseil communal, est présentée comme indispensable pour justifier la légitimité de la parole et des décisions prises par les aînés engagés. Un informateur avance : « Il faudra bien sûr le convaincre, il faudra lui donner les arguments aussi, mais bon j'espère que, si le Conseil communal un moment donné s'est engagé dans le projet VADA, c'est qu'il y a quand même volonté de faire quelque chose ».

Afin que le projet soit supporté, effectuer une montée en généralité semble constituer une bonne piste puisqu'elle permet de présenter le projet comme étant également positif pour les autres générations, élément indispensable selon Lui et al. (2009) ainsi que Buffel et al. (2012). Cette montée en généralité fut, par ailleurs, naturellement effectuée par des professionnels du TEC : « [...] même chose en week-end et encore une fois ce n'est pas par manque de réponse aux aînés parce qu'un jeune

peut aussi avoir envie de se balader à 18h ou à 20h ou d'aller boire un verre à 20h. [...] Quand on est aîné ou les jeunes qui commencent à prendre les transports en commun, ils ont le même "souci" : être rassurés sur l'endroit où ils descendent, il affiche aussi l'arrêt suivant, être rassurés sur l'arrêt suivant ».

En outre, argumenter en montrant que les étiquettes politiques ne définissent pas le projet mais que c'est la représentation globale des aînés qui importe, est considéré comme important. Un informateur explique : « [...] en disant que si on propose une amélioration dans, pour les trottoirs, par exemple, que ce n'est pas seulement les deux-trois qui vont y aller qui parlent en leurs noms propres, ce n'est pas nécessairement le parti d'opposition au parti majoritaire selon le clivage politique, que ça correspond à une nécessité vu le grand âge des personnes qui rentrent dans Mons ».

Nous pouvons donc constater que bien que le concret soit construit dans le discours des aînés engagés, ces derniers ne sont pas totalement certains de l'effectivité du projet dans les réalisations qui seront opérées (ou pas) à Mons. Y aura-t-il des outputs tangibles issus de leurs actions ? Ou celles-ci seront-elles d'une effectivité relative ? L'envie de concrétude nous permet d'introduire le dernier effet de leur engagement, à savoir le rapport au temps. En effet, comme nous allons le voir, l'âge des aînés peut également expliquer cette envie de voir des réalisations concrètes émaner du projet.

VII.3. Rapport au temps

Le projet VADA est qualifié de lent. En effet, il prend du temps, notamment parce qu'il est de grande ampleur : « *C'est quelque chose qui n'avancera jamais très vite, c'est trop vaste, ça concerne trop de monde [...]* ». De plus, le projet est présenté par des aînés comme quelque chose de sans fin : « *C'est un projet qui n'a pas de fin, qui a un début mais qui n'a jamais de fin, parce que des revendications aujourd'hui, il y a ça, demain, il y aura ça, elles vont venir les revendications, donc c'est un projet sans fin, et qu'on ne verra jamais l'aboutissement du projet, un jour, je dirai : je suis trop vieux, je ne viens plus, les autres prendront la relève* ». Dans ce cas, l'informateur est conscient de la "lenteur" du projet et ne semble pas mécontent mais "fataliste".

Cependant, quand le projet va trop lentement, par exemple lors de réunions ou dans sa globalité, des aînés sont mécontents car ils ont la sensation de perdre leur temps : un informateur explique qu'il a, par moment, cette impression : « [...] *que j'ai perdu mon temps : qu'est-ce qu'on a fait en réalité, on a papoté [...]* ». En outre, l'effectivité relative de certaines réunions, et donc, dans une mesure de leur engagement, cause également du mécontentement. Toutefois, lorsque le sentiment d'être utile et de faire quelque chose est présent, la sensation de perdre son temps n'est pas de mise.

« Je me rends compte aussi que quand je vais à une réunion je la trouve utile et elle peut servir à faire avancer le schmilblik, comme on disait dans le temps, et parfois je me dis j'aurais mieux fait d'aller voir parce que fatalement on connaît des personnes qui sont seules chez elles, j'aurais mieux fait, moi-même je me rends compte : faudrait aller parfois rendre

visite à des personnes qui sont seules, plutôt que de passer mon temps à des réunions si celles-ci consistent simplement à s'écouter parler. [...] Parfois, je me dis qu'est ce que je suis venu foutre, quoi, pas spécialement aux réunions VADA mais bon... ».

De la lenteur découle une certaine impatience liée à l'envie de concrétisation: *«Mais disons qu'à part présenter les conclusions qui sont le point de départ, ce n'est jamais que le constat, il faut arriver aux choses pratiques et là bon depuis 4 mois, je suis un peu impatient que ça bouge un petit peu. [...] et puis on est au pied du mur : c'est maintenant qu'il faut passer aux réalisations, qu'il faut proposer des améliorations dans certains domaines, par exemple, la mobilité, aux hommes politiques et savoir comment les hommes politiques vont le prendre [...] ».* Par cet extrait, nous constatons que l'informateur a envie "d'arriver aux choses sérieuses ». Un empressement s'installe donc et rejoint l'effet précédent quant à la question de la concrétude : quand les réalisations, qualifiées de concrètes, vont-elles débiter ? Nous constatons, à nouveau, que cette impatience renvoie à la réalisation de changements et que le désir des aînés est d'agir avec des actions tangibles, ce qui rejoint à nouveau la définition de Le Bossé (2008) quant à l'*empowerment*. : *« [...] je crois qu'il faut construire et passer à l'action, parce que chaque chose en son temps, ce n'est pas le tout de se réunir, de remplir des feuilles et des feuilles. A un moment donné, il faut que ça se voie, sur le terrain aussi, il n'y a rien de plus lent qu'un changement de mentalité donc pour faire changer le ressenti qui ressort de l'enquête, ça veut dire qu'il faut des actions concrètes pour que les gens s'aperçoivent que ça avance ».*

Au contraire, la lenteur du projet est parfois perçue de façon moins péjorative lorsqu'il y a une grande multiplicité des engagements dans l'agenda des aînés : *« [...] bon ça prend un peu de temps, ça traîne peut être un peu, ça ne va peut être pas aussi vite qu'on le voudrait, mais on avance et c'est le principal, parce qu'on pourrait se dire : les personnes âgées, elles ont du temps, moi je n'ai pas beaucoup le temps, j'ai un agenda surbooké, donc je n'ai pas beaucoup le temps et à la limite, là ça va, et la vitesse à laquelle nous avançons, là, ça m'arrange effectivement parce que là je peux essayer de m'arranger »* (ndlr entre ses divers engagements). Nous voyons que, malgré l'envie d'avancer et que le projet aille plus vite, la lenteur de celui-ci est ressentie, dans un autre sens, positivement parce qu'elle permet de mener de front divers engagements et de résoudre les tensions causées par la multiplicité de ceux-ci. De plus, le fait que le projet avance est ce qui compte, peu importe le temps que cela prend. L'objectif final est donc prédominant par rapport à sa mise en œuvre.

Le projet prend donc du temps aux aînés engagés, parmi lesquels la plupart sont impatients et ont une réelle envie d'avancer et d'arriver à des éléments concrets sur le terrain. Ce rapport au temps peut s'expliquer par la représentation qu'ont les aînés du temps et de l'avenir. Notons que la majorité des sociologues du temps mettent en avant que le temps n'est pas une conception objective, telle que considérée auparavant, mais qu'il est question de temporalités (expériences du temps), dès lors, subjectives. En effet, les temporalités ne sont pas vécues de la même façon selon l'âge des personnes (Membrado, 2010). De plus, les aînés ont « le sentiment que la durée de temps qui reste à vivre est

limitée et plus courte que le temps écoulé » (Clément, 1994 ; 1999 ; 2003, cité dans Membrado, 2010, ix) et « la plus grande proximité de la mort » (Clément, 2007, cité dans Membrado, 2010, xi) donne du sens « à leurs expériences et oriente fortement les décisions et les modes de vivre au quotidien » (Clément, 2007, cité dans Membrado, 2010, xi). De ce fait, la temporalité du projet, jugée de longue et lente par les aînés, peut s'expliquer par le fait que les aînés risquent, hélas, de ne pas voir les réalisations concrètes opérées dans la ville de Mons grâce au projet. La temporalité biographique des aînés étant plus grande et le temps qui leur reste à vivre plus limité expliquent également cette impatience et ce besoin de concrétude. Les aînés sont plus "pressés" par le temps afin de voir qu'ils "ne travaillent pas" pour "rien". De plus, comme nous le verrons par la suite, la déprise peut avoir lieu et accentue ce besoin de concrétude.

VII.4. Alternatives face au mécontentement

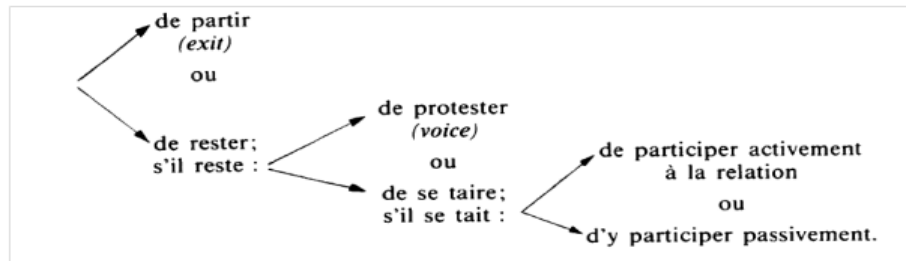
Hirschmann (1995) expose dans son livre *Exit, voice, loyalty Défection et prises de parole* les alternatives que peuvent avoir les consommateurs face à un mécontentement. Ses apports ont une portée générale puisque comme le souligne Bajoit (1988), Hirschmann montre « leur applicabilité aux conduites sociales et politiques, à en juger par les multiples exemples qu'il prend » (p. 325).

Les concepts présentés par Hirschmann (1995) sont l'*exit* ou la défection, la *voice* ou la protestation et enfin, la *loyalty* ou la fidélité. La défection correspond au moment où certains clients arrêtent d'acheter l'article qu'une certaine firme produit ou lorsque certaines personnes, membres d'une organisation, la quittent en raison d'un mécontentement. La protestation, quant à elle, est relative à la prise de parole lorsque les clients ou membres d'une organisation s'adressent à un tiers (qu'il s'agisse de la direction ou pas), afin d'exprimer leur mécontentement. En ce qui concerne la fidélité, cette dernière fait référence au moment où l'individu, bien qu'il soit en désaccord avec l'organisation, hésite à la quitter. Hirschmann (1995) explique que la protestation est plus importante en ce qui concerne les organisations et que la défection, bien qu'elle ne soit pas impossible, est impensable dans certaines d'entre elles telles que l'Eglise ou la tribu, constituant des groupes humains fondamentaux.

Bajoit (1988) répond à ces 3 formes de réactions et explique que la fidélité n'est pas la seule réponse possible lorsqu'il n'y a pas de défection ou de protestation. En effet, une autre forme de réaction existe : il s'agit de l'apathie. Cette dernière est définie comme une forme de résignation face à un mécontentement. Bajoit (1988) écrit d'ailleurs à ce sujet : « Ils ne sont ni assez convaincus par les finalités de l'action du groupe pour être loyaux, ni assez audacieux pour s'en aller, ni assez solidaires pour courir le risque de protester. Ils sont apathiques » (p. 329).

En outre, Bajoit (1988) souligne que Hirschmann mélange trop de conduites hétérogènes sous la notion de fidélité. Bajoit (1988) explique que l'attachement qui existe entre un individu et son organisation dans le domaine économique, en comparaison au domaine politique et social, est différent. Dans le premier cas, si l'individu continue d'acheter un produit malgré sa perte de qualité,

celui-ci est résigné et donc apathique. Par contre, en ce qui concerne la vie sociale et politique, l'attachement est différent : les individus sont véritablement des membres de l'organisation et ils sont considérés comme loyaux lorsqu'ils continuent d'avoir foi en celle-ci et en ses dirigeants ; et cela malgré un élément discutable. Bajoit (1988) résume, par ailleurs, ses propos à l'aide d'une schématisation très explicite. Dès lors, pour ce dernier, une personne mécontente peut soit choisir :



VII.4.1. Réactions au sein du projet VADA

Lors de l'analyse des effets de l'engagement, nous avons vu qu'un certain mécontentement, pour reprendre le terme d'Hirschmann (1995), peut être ressenti par des aînés. Ce mécontentement peut trouver diverses origines. Il peut s'agir du temps que le projet demande ou le fait de se sentir d'une efficacité relative. Cependant, aucun aîné n'a pris la décision de faire défection. Ce concept ne correspond donc pas aux réactions des aînés engagés face au(x) mécontentement(s) qu'ils peuvent avoir. Comment cela s'explique-t-il alors qu'un informateur utilise les termes : « *parfois, je me dis "qu'est-ce que je suis venu foutre ?"* ». De plus, leur réaction correspond-elle à de la protestation ou à de la fidélité (Hirschmann, 1995) ? Ou est-ce de l'apathie, réaction développée par Bajoit (1988) ?

Un des informateurs explique qu'il a recours à la protestation en cas de mécontentement et qu'il n'hésiterait pas à prendre la parole pour exprimer celui-ci : « *[...] j'ai quelque chose à dire, je le dis, ça plait, ça plait pas, c'est dit et puis je tourne la page, au moins, on sait ce que je pense* ».

Cependant, précisons qu' hormis durant les entretiens, ces éléments de mécontentement, relatifs à la lenteur du projet et à l'effectivité relative potentiellement ressentie à certains moments, furent confiés par des aînés dans le creux de l'oreille et non émis publiquement. Dès lors, le recours à la protestation ne paraît pas être l'unique réponse des aînés engagés.

Est-il alors question de fidélité ou d'apathie ? Il semble que dans le cas du projet VADA, lorsque les caractéristiques de ces deux réactions sont analysées, il s'agisse de fidélité et non d'apathie. En effet, comme présenté auparavant, l'apathie est expliquée par divers éléments. Tout d'abord, les personnes ne seraient pas loyales car pas assez convaincues des objectifs de l'action du groupe. Or, dans le cadre du projet VADA, nous avons exposé que les aînés engagés croient vraiment en sa finalité même si la certitude qu'il aboutisse à des réalisations concrètes n'est pas toujours de mise. En outre, les aînés, pour reprendre la suite de la définition de l'apathie selon Bajoit (1988), ne seraient pas « assez audacieux pour s'en aller, ni assez solidaires pour courir le risque de protester » (p. 329). Or, il

apparaît, tel qu'il sera montré par la suite, que ces éléments ne s'appliquent pas aux aînés engagés. En effet, leur solidarité n'est pas à remettre en cause : nous avons montré que la dimension de groupe est importante dans leur engagement tout comme la place et le soutien de chacun, et ce, afin d'avancer. La solidarité est donc primordiale au sein du projet. Enfin, parler d'un manque d'audace n'est pas non plus pertinent dans la mesure où la défection n'est pas effectuée, non pas par un manque de courage mais plutôt par l'existence d'une responsabilité dans l'engagement. Cette responsabilité renvoie donc à la fidélité, mais pas uniquement envers les autres aînés et personnes portant le projet mais aussi vis-à-vis des aînés consultés et plus largement, de l'ensemble de la communauté pouvant bénéficier du projet. Enfin, comme l'a souligné Bajoit (1988), il est plus souvent question de fidélité que d'apathie en ce qui concerne la vie sociale et politique, en comparaison à la vie économique.

VII.4.2. Responsabilité et fidélité dans l'engagement

Tout d'abord, notons que les sciences sociales ne se sont pas énormément intéressées à la notion de responsabilité et travaillent avec les divers sens qui en existent (Charbonneau, 2005). Charbonneau & Estèbe (2001) expliquent que le concept de responsabilité revêt différents aspects et que les sciences sociales, en ce qui concerne cette notion, se sont souvent appuyées sur la philosophie et le droit. La notion de responsabilité peut en effet, d'un côté, renvoyer à la responsabilité rétrospective et, d'un autre côté, à la responsabilité prospective. La responsabilité rétrospective est d'inspiration juridique et renvoie à l'expression "être responsable de ses actes". La responsabilité prospective, quant à elle, est apparue en philosophie éthique et renvoie notamment à Hans Jonas et à l'idée de la responsabilité des générations actuelles vis-à-vis des générations suivantes. En outre, d'autres philosophes tels que Muller, Derrida et Etchegoyen différencient trois modalités de la responsabilité en relation avec le verbe "répondre" puisque son étymologie provient du latin et de *responsum* : répondre. Les trois modalités sont donc "répondre de", "répondre à" et "répondre devant". La première concerne la responsabilité juridique. La deuxième est associée au rapport à l'autre et notamment aux engagements privés d'une personne surtout vis-à-vis de personnes vulnérables et dépendantes. Pour finir, "répondre devant" fait référence aux responsabilités civiques et citoyennes et renvoie à l'engagement social et politique (Charbonneau & Estèbe, 2001).

La notion de responsabilité est assez centrale dans la notion d'engagement. Tel que l'expliquent Quéniart & Jacques (2001), « l'engagement représente une pratique de responsabilité particulière, une participation à la vie de la cité, à la vie sociale et politique : il est synonyme de responsabilités civiques et citoyennes » (p. 48). L'engagement implique donc d'avoir notamment des responsabilités envers autrui (Quéniart & Jacques, 2001).

En fait, l'engagement de soi dans l'action « renvoie à l'idée de répondre de soi : rester fidèle à son horizon de valeurs, conserver un sentiment d'intégrité et de cohérence » (Guillaume & Charbonneau, 2005, p. 17). De plus, il peut également être question de « répondre à l'autre, faire face

aux obligations qui résultent des liens d'interdépendance et répondre devant les institutions, remplir les engagements qui définissent notre rôle social » (Guillaume & Charbonneau, 2005, p. 17). Ces quelques extraits issus de la littérature sont donc également à mettre en lien avec la notion de responsabilité.

Par l'engagement, les aînés ont engagé leur responsabilité, leur honneur ainsi que leur parole (Bajoit, 2005). De ce fait, avoir impliqué ces éléments pousse les aînés à rester engagés dans le projet coûte que coûte. En outre, lorsqu'il est question de la réalisation d'un projet collectif, la responsabilité de la personne engagée concerne le maintien de la promesse : « celle de contribuer effectivement à la réalisation du projet collectif, à la mesure des engagements qu'il aura souscrits, sur la base des ressources ou des compétences qu'il possède » (Guillaume & Charbonneau, 2005, p. 20).

Egalement en lien avec cette notion de responsabilité, Genard (2005) explique que la distance entre "vouloir" et "pouvoir" diminue. Dès lors, une personne qui veut est considérée comme une personne qui peut et donc, si celle-ci ne peut pas, c'est parce qu'elle ne le veut pas assez. Dès lors, « dans l'évaluation des responsabilités, le constat d'échec tend à renvoyer à une faiblesse de vouloir, en minimisant alors le poids des obstacles ou du manque de ressources des acteurs » (p. 198).

La fidélité des aînés engagés s'explique donc par la responsabilité qui leur incombe en raison de leur engagement. Tout d'abord, la responsabilité vis-à-vis du projet en général : ce dernier est porté en grande partie par les aînés, dès lors, si tous les aînés prennent la décision de partir, le projet aura-t-il encore une raison d'être ? Nous verrons d'ailleurs, par la suite, que pour la survie du projet dans le temps, l'émergence de personnes relais s'avère essentielle aux yeux des aînés engagés. Ensuite, l'engagement des aînés implique une responsabilité envers les aînés consultés et les bénéficiaires du projet qui demandent où cela en est : « [...] *les personnes qui ont répondu aux questions demandent ce qu'on fait avec ce qu'elles ont dit, on n'est encore nulle part [...]* ».

L'absence de défection des aînés peut alors s'expliquer par ce concept et par la relation entre vouloir et pouvoir, avancée par Genard (2005) et par celui du maintien de la promesse exposé par Guillaume & Charbonneau (2005). En effet, les aînés comptent sur les engagés et pourraient considérer en cas de non concrétisation, que cela est dû non pas à un manque de possibilités mais à un manque de volonté. En outre, en cas de défection, les aînés rompraient la promesse faite, de façon implicite, auprès des autres aînés engagés et de l'ensemble des bénéficiaires. Cette promesse est relative à la contribution et donc à l'engagement des aînés engagés pour la réalisation du projet VADA. Les aînés engagés sont garants de l'engagement pris dans le cadre du projet VADA. En outre, comme exposé par Guillaume & Charbonneau (2005), l'engagement implique de rester fidèle à ses valeurs et de maintenir une certaine cohérence. Dès lors, quitter le projet, toujours en cours, montrerait une certaine rupture quant aux valeurs et à la cohérence des engagés : l'aîné engagé ne serait-il plus "habité" par l'envie de faire bouger les choses en vue de l'intérêt collectif ? De plus, partir du projet ne

serait-il pas interprété par "l'extérieur" comme étant un manque de "croyance" quant à sa faisabilité ? Enfin, partir, alors que le soutien d'autrui est essentiel, n'est-il pas une mauvaise idée ?

Notons également que dans le cadre du projet VADA, la notion de responsabilité renvoie à la responsabilité prospective puisque les aînés engagés travaillent pour améliorer la qualité de vie future des autres aînés. Elle peut également être associée à l'expression "répondre devant" expliquée par Charbonneau & Estèbe (2001) puisque l'engagement est réalisé dans l'intérêt civique et citoyen. Par leur engagement, les aînés souhaitent donc agir à Mons et dans les alentours afin de "faire bouger les choses", ils exercent donc cette responsabilité et se doivent de respecter les engagements pris, deuxième moment constitutif de l'engagement selon Quéniart & Jacques (2001) après le passage à l'action. L'engagement nécessite donc de ne pas décevoir les personnes qu'ils représentent. De plus, le suivi informel des aînés, illustré par l'extrait d'entretien ci-dessus, témoigne d'une certaine attente issue de la population. De ce fait, cela explique l'envie des aînés engagés d'aboutir à des résultats concrets, visibles et d'être fidèles au ressenti des aînés et ce, au moyen d'une parole représentée issue de diverses paroles réflexives. Il y a donc une promesse à respecter, les personnes ont une attente, il ne faut pas les décevoir : les aînés engagés ont une responsabilité :

« [...] c'est mon 2ème bénéfice en fait, c'est que ça ne reste pas dans les tiroirs parce que ça c'est facile de dire : ah, c'est bien vous avez bien travaillé, et on le met dans le tiroir et puis c'est fini, il n'y a plus rien qui se passe, alors là, ce serait dommage, j'estimerai que j'aurais perdu mon temps, parce que on a quand même fait naître une certaine attente parmi la population, j'ai été agréablement surpris quand on m'a dit : on est content, quand tu nous as demandé si tu pouvais venir, on s'est dit encore un emmerdeur qui vient, mais maintenant on est content que tu sois venu parce que on voit que vous essayez de tenir compte, bien sûr l'objectif c'était de les faire parler, mais ils étaient contents, et ça aussi c'est motivant, mais ça veut dire aussi que s'il ne se passe rien, la déception sera conséquente, et là, ce serait bien dommage, il faut des résultats, il n'y a rien à faire [...]».

La responsabilité peut dès lors, constituer un « modèle d'interprétation de l'action » (Charbonneau, 2005, p. 191), ce qui explique ici l'absence de défection des aînés engagés.

Une distinction est à établir entre le fait de s'engager et d'être engagé quelque part. S'engager, par exemple dans une association, correspond à l'acte de faire, de prendre part à quelque chose. "S'engager" marque ainsi une action motivée par diverses raisons. Par contre, une fois qu'une personne s'engage quelque part, celle-ci s'y retrouve donc logiquement engagée, l'engagement est "donné". Une dimension de devoir peut alors être perçue. *« Une fois qu'on s'engage, on tient, oui, sauf si vous avez des problèmes de santé, ça c'est autre chose, mais non, ça il faut, quand on s'engage, faut s'engager, faut aller jusqu'au bout des choses ».*

L'engagement renvoie donc à diverses implications que Bajoit (2005) expose : « promettre, c'est s'engager envers soi-même et envers d'autres ; risquer, c'est engager sa responsabilité, son honneur, sa parole,... » (p. 18). En plus de cette notion de responsabilité, le "non recours" à la défection peut également s'expliquer parce que les résultats, les avantages du projet VADA sont plus grands que ce qu'il coûte aux aînés engagés. Il y aurait donc une rationalisation de l'engagement. Cette analyse en terme de rationalité est également présente dans l'ouvrage d'Hirschmann (1995) qui explique que la fidélité comporte « une part considérable de rationalité » (p. 89) et que ne pas faire défection résulte « d'une mise en balance parfaitement rationnelle des avantages et des inconvénients prévisibles » (p. 108)²¹. Dans ce cas, les conséquences du projet sont plus importantes que son coût, à savoir le temps que l'aîné a consacré. C'est notamment le cas lorsque cet informateur dit : « [...] *ça ne va peut être pas aussi vite que on le voudrait, mais on avance et c'est le principal [...]* ». Néanmoins, la balance entre les coûts et les bénéfices n'est pas ressentie de la même façon par chaque aîné.

VII.4.3. Déprise, abandon sélectif et abandon provisoire

Nous avons donc vu que la défection n'est pas de mise au sein du projet VADA. Cependant, notons tout de même que le départ de certains engagés arrive mais qu'il est dû à des problèmes de santé. Pour cette raison, à savoir l'absence de mécontentement, les problèmes de santé ne sont pas à mettre en relation avec la défection.

Parler en terme de désengagement est également excessif lorsque l'engagement au projet VADA se trouve mis en balance avec certaines contraintes d'ordre privé, comme par exemple, l'accompagnement d'un membre de sa famille à des rendez-vous médicaux, nécessitant par moments, l'absence des engagés. De ce fait, la notion de déprise désignée par Caradec (2005) est plus appropriée. Il s'agit du « processus de réorganisation des activités qui se produit au cours de l'avancée en âge, au fur et à mesure que les personnes qui vieillissent doivent faire face à des contraintes nouvelles [...] » (p. 14) ; ces contraintes nouvelles sujettes à faire jour au cours du vieillissement.

Selon Caradec (2005), plusieurs mécanismes déclenchent la déprise : les accidents et problèmes de santé ainsi que les problèmes fonctionnels, « l'amoindrissement de l'énergie vitale » (Barthe, Clément, & Drulhe, 1988, cités dans Caradec, 2005, p. 16), l'appauvrissement des engagements possibles, certaines interactions avec autrui et enfin, la « conscience accrue de sa finitude » (p. 19). Les deux premiers mécanismes, qu'ils touchent les aînés engagés ou leurs proches, provoquent ce phénomène de déprise auquel les aînés peuvent répondre de trois façons : par l'adaptation, l'abandon et le rebond. La stratégie de l'abandon est de mise chez les aînés engagés. En effet, un informateur explique qu'il a dû s'absenter temporairement du projet VADA pour cause de problèmes de santé et qu'un autre aîné n'assiste plus aux réunions pour des raisons similaires : « [...] »

²¹ Cette affirmation renvoie au dernier postulat de la théorie du choix rationnel selon lequel l'action de la personne est orientée par la maximisation de son avantage par rapport au coût (Boudon, 2004).

il a fait un cancer, il est en récurrence, donc il ne sait plus venir, moi j'ai eu un cancer, j'ai déjà abandonné pendant tout un temps ». Recontacté afin d'en savoir plus, il expliqua qu'il était toujours en traitement mais qu'il essaye d'aller aux réunions dès qu'il le peut : lorsqu'il n'est pas malade ou que ses rendez-vous médicaux ne se déroulent pas au même moment que les réunions VADA. L'informateur procède donc à un abandon sélectif, exposé par Caradec (2005) comme étant la poursuite d'une activité à un rythme plus lent ou ponctuel. Les personnes se ménagent pour pouvoir, en priorité, se consacrer à leurs problèmes de santé ou à ceux de leurs proches.

Un autre informateur raconte : *« [...] je me suis excusé parce que ma priorité, c'est ma compagne, et voilà, donc ça veut dire : la chimio, j'ai été avec elle, la radiothérapie, c'est tous les jours, j'ai été avec elle [...] »*. Il dit ensuite : *« [...] vu la parenthèse d'un an, je n'ai pas eu tellement de contacts etc. »* Dans ce cas, l'aîné a procédé à un abandon que nous pouvons situer entre l'abandon sélectif et l'abandon-renoncement, qui renvoie à l'arrêt total d'une activité, développés par Caradec (2005) et que nous appelons "abandon provisoire". L'aîné ne vient plus aux réunions VADA, l'activité est donc interrompue mais de manière passagère. C'est pourquoi nous pouvons alors plutôt parler de "parenthèse", d'"abandon provisoire". Enfin, le risque d'abandon-renoncement n'est pas à exclure, de ce fait, la prise de relais par certaines personnes sera indispensable pour veiller à la continuité du projet :

« [...] parce qu'on est dans les aînés, il y a des conjoints ou des épouses qui ont des problèmes, il y a des personnes qui elles-mêmes ont eu des problèmes, des opérations donc fatalement il faudrait presque chaque fois être deux pour bien faire parce qu'on dira bien qu'on est à un âge fragile et que ça ne sert à rien d'avoir amassé un dossier, d'avoir toute la compétence voulue, et puis un beau jour, on disparaît, ça peut arriver très vite des problèmes physiques qui peuvent arriver, et que quelqu'un d'autre soit là pour prendre le relais, ce serait l'idéal ».

VII.5. Conclusion

Ce dernier chapitre a donc mis en évidence les effets de l'engagement des aînés. Nous avons vu que le risque de récupération, la question de la concrétude et le rapport au temps peuvent donner naissance à certains mécontentements. Ces derniers résident dans l'effectivité relative qui peut être ressentie durant leur engagement mais aussi dans le temps que demande l'engagement. Cependant, la réponse effectuée à ces mécontentements trouve son ancrage, dans une très faible mesure, dans la protestation mais surtout dans la fidélité. Ce non-recours à la défection s'explique donc par la responsabilité engagée par les aînés, qui par ailleurs, opèrent des abandons uniquement lorsqu'ils y sont contraints par, par exemple, des problèmes de santé.

VIII. Conclusion générale

Ce mémoire s'est attelé à cerner et étudier les composantes et les effets de l'engagement des aînés au sein du projet VADA à Mons puisque nous avons fait l'hypothèse que, derrière cet engagement, réside une articulation assez complexe entre divers éléments : nous avons pu le constater.

Nous avons donc exposé, tout d'abord, que l'origine de l'engagement des aînés au projet s'explique par différentes motivations dont la possibilité de prendre la parole et d'agir et ce, dans une vision nourrie d'intérêt collectif et de devoir civique. Les aînés engagés ne sont donc pas là par hasard, leur engagement est bien généré par des motivations particulières. Cette dernière affirmation est également confortée par une des conditions d'accès des aînés engagés au projet : émaner d'autres organisations/associations. Nous avons souligné que l'engagement des aînés est doté d'une volonté de représentation collective, d'où la recherche de neutralité, de distanciation et leur capacité de généralisation. En outre, l'espoir, point commun de l'engagement selon Giraud (2011), est d'actualité puisque les aînés ont envie, pour reprendre leur terme, d'avancer.

Le pouvoir d'agir est donc très important dans cet engagement. En effet, les aînés s'engagent dans l'optique de faire bouger les choses, d'agir, ce qui rejoint l'un des quatre éléments mis en évidence par Bajoit (2005) : l'action. Pour rappel, nous avons relaté que Bajoit (2005) explique que l'engagement renvoie à une promesse, à une action, à un choix et à un risque. Nous avons exposé que l'action est d'actualité par la position accordée aux aînés engagés. Néanmoins, cette action et ce pouvoir d'agir sont à nuancer. En effet, lors des réunions entre pairs, les aînés engagés prennent la parole et agissent : leur parole, prise en compte, permet d'alimenter des réflexions et aboutit à des actions au sein de leur groupe. De plus, leur engagement est synonyme de pouvoir d'agir dans la mesure où ils ont, par exemple, participé à la consultation d'autres aînés. Cependant, nous avons constaté que pour les aînés, l'*empowerment* est considéré dans une perspective plus tournée vers la concrétisation de propositions émises qui deviendraient tangibles. Sur ce point, pour des aînés, ce pouvoir d'agir est acquis puisqu'ils sont les propriétaires du projet. Cependant, une certaine nuance a été décelée : en effet, ce pouvoir d'agir n'est pas encore concrétisé par des outputs visibles, dès lors, il est, dans une certaine mesure, incertain. Pour d'autres, parler d'influence semble être plus approprié que de parler en termes de pouvoir. Leur engagement ne leur assure donc pas entièrement d'aboutir à des résultats tangibles dans la ville de Mons alors que selon Le Bossé (2008), l'*empowerment* devrait se traduire en outputs concrets.

Lors de l'analyse des effets de cet engagement, nous avons constaté que des contraintes, majoritairement budgétaires, rendent les aînés engagés sceptiques, et ce, malgré l'acceptation du projet et donc de possibilité d'agir des aînés par les femmes et hommes politiques. En effet, leur prise de parole va-t-elle aboutir à des concrétisations palpables ? Cette crainte peut aussi provenir du risque envisageable de récupération politique présent, le projet constituant une pratique innovante déviante car «hors norme». De plus, le besoin et l'envie de concrétude résultent de leur engagement et illustrent

cette crainte, puisqu'ils veulent agir et ne pas avoir parcouru le chemin « pour rien ». Il en est de même pour le rapport au temps : les aînés engagés regrettent, par moment, le temps que nécessite leur engagement s'ils ne se sentent pas d'une effectivité totale.

Nous avons également constaté que les aînés engagés ont opéré un choix, autre élément souligné par Bajoit (2005), en s'impliquant dans le projet et en gageant sur la réalisation de changement à Mons. Pourtant, malgré les possibles mécontentements ressentis, les aînés restent fidèles au projet et sont loyaux dans leur engagement. En effet, lorsque les aînés n'assistent plus à certaines réunions marquant leur engagement, ce n'est pas parce qu'ils effectuent une défection ou parce qu'ils se désengagent. Il est plutôt question d'abandon sélectif (Caradec, 2005) ou d'abandon provisoire résultant du processus de déprise. Cela s'explique par la responsabilité et par la promesse, autres constituants de l'engagement selon Bajoit (2005), qu'ils ont engagées vis-à-vis, notamment, de la population des aînés. En effet, respecter ses engagements constitue un principe de 1^{ère} importance chez ces aînés. Enfin, leur responsabilité, voire leur réputation ainsi que leur honneur, pourraient être mis à mal au cas où l'engagement n'aboutirait pas à des outputs visibles. Un risque, dernière signification de l'engagement pour Bajoit (2005), est donc présent. Ces derniers points renvoient également à la notion de persévérance présente dans la définition émise par Giraud (2011), exposée dans ce mémoire. (2011).

Ce mémoire nous a donc poussés à ajouter un autre élément à ceux présentés par Bajoit (2005) et Giraud (2011). Malgré l'espoir qui les anime, l'engagement des aînés revêt aussi la crainte. S'engager dans un tel projet est comme faire un pari puisque les réalisations ne sont pas encore totalement assurées. D'où le besoin de soutien d'autrui et du groupe formé par les aînés engagés, agissant ensemble pour ce projet commun de Ville-Amie Des Aînés.

L'engagement des aînés est donc fait d'espoir et de crainte alimentés par une certaine incertitude. Dès lors, qu'en sera-t-il dans le futur ? L'engagement des aînés va-t-il effectivement aboutir à des réalisations et avoir l'impact espéré ? De plus, nous pouvons nous poser toute une autre série de questions. En effet, qu'en est-il de l'engagement des aînés dans des VADA établies dans d'autres pays tels que le Canada ? Est-il également marqué par cette crainte vis-à-vis des futures réalisations ? L'endroit, la culture de celui-ci et l'image des aînés dans la société concernée par une VADA ont-ils de l'influence ; si oui, dans quelles mesures ? Quel est le rôle de la perception des aînés, par autrui, sur le déroulement du projet VADA et dès lors, dans l'engagement des aînés ? L'engagement produit-il les mêmes effets ?

Enfin, le projet VADA met en évidence des aînés toujours capables d'agir et de prendre leur vie en main et n'est pas uniquement fixé sur le domaine de la santé. Ce référentiel du vieillissement actif, employé dans son sens compréhensif, est-il ancré, de la même façon, chez les femmes et hommes politiques ainsi que dans le reste de la population selon les pays concernés ?

IX. Bibliographie

Argoud, D. (2001). La voix des retraités : entre représentation et participation. *La Retraite : une Révolution Silencieuse*, 307-323. doi : 10.3917/eres.legra.2001.01.0307.

Ascher, F. (2000). L'urbanisme face à la nouvelle révolution urbaine. In Y Michaud (Ed.), *Qu'est-ce que la Société ?* (pp. 169-180). Paris: Odile Jacob.

Bajoit, G. (1988). Exit, voice, loyalty... and apathy. Les réactions individuelles au mécontentement. *Revue Française de Sociologie*, 29(2), 325-345. doi : 10.2307/3321910.

Bajoit, G. (2005). Engagement et lien social. In J.-F Guillaume (Ed.), *Aventuriers solitaires en quête d'utopie. Les formes contemporaines de l'engagement* (pp. 25-38). Liège : Les Editions de l'Université de Liège.

Barnes, M., Harrison, E., & Murray, L. (2012). Ageing activists: who gets involved in older people's forums?. *Ageing and Society*, 32(2), 261-280. doi : 10.1017/S0144686X11000328.

Bateman, S. (2006). De la neutralité axiologique face à une pratique moralement controversée. *Travail, Genre et Sociétés*, 1(15), 169-175. doi : 10.3917/tgs.015.0169.

Becker, H. (1985). *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*. (J.-P Briand & J.-M Chapoule, Trad.). Paris: Editions Métailié.

Becker, H. (2006). Sur le concept d'engagement. (M.-H. Soulet, D. Baechler & S. Emery Haenni, Trad.). En ligne <http://sociologies.revues.org/642>, consulté le 12 mars 2016.

Bonvin, J.-M., & Farvaque, N. (2008). *Amartya Sen. Une politique de la liberté*. Paris: Editions Michalon.

Bonvin, J.-M. (2012). Individual working lives and collective action. An introduction to capability for work and capability for voice. *Transfer: European Review of Labour and Research February*, 18(1), 9-18. doi: 10.1177/1024258911431046.

Bonvin, J.-M., & Moachon, E. (2013). Droit au travail et responsabilité individuelle dans les États sociaux contemporains. Une analyse en termes de capacités des politiques d'activation des personnes sans emploi. *Journal européen des droits de l'homme*, 5, 777-803. En ligne https://www.unige.ch/sciences-societe/ideso/files/2614/2960/9824/JM_Bonvin_et_E._Moachon_EJHR_2013.pdf, consulté le 17 juillet 2016.

Boudon, R. (2004). Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique?. *Revue du Mauss*, 24(2), 281-309. doi : 10.3917/rdm.024.0281.

Boussaguet, L., Jacquot, S., & Ravinet, P. (Eds.). (2004). *Dictionnaire des politiques publiques*. Paris : Presses de Sciences Po.

Brandler-Weinreb, J. (2015). Du pouvoir citoyen au pouvoir populaire: l'institutionnalisation de l'action publique des femmes au Vénézuéla. *Critique Internationale*, 69(4), 153-169. doi : 10.3917/crii.069.0153.

Buffel, T., Phillipson, C., & Scharf, T. (2012). Ageing in urban environments: Developing 'age-friendly' cities. *Critical Social Policy*, 32(4), 597-617. doi: 10.1177/0261018311430457.

Buffel, T., McGarry, P., Phillipson, C., De Donder, L., Dury, S., De Witte, N., Smetcoren, AS., & Verté, D. (2013). Developing Age-Friendly cities: Case studies from Brussels and Manchester and implications for policy and practice. *Journal of Aging & Social Policy*, 26(1-2), 52-72. doi: 10.1080/08959420.2014.855043.

Callon, M. (1986). Eléments pour une sociologie de la traduction. *L'Année Sociologique*, 36, 169-208.

Cantelli, F. (2013). Deux conceptions de l'empowerment. *Politique et Sociétés*, 32(1), 63-87. doi : 10.7202/1018721ar.

Caradec, V. (2005). L'épreuve du grand âge. *Retraite et société*, 3(52), 11-37. En ligne www.cairn.info/revue-retraite-et-societe-2007-3-page-11.htm, consulté le 20 juillet 2016.

Charbonneau, J., & Estèbe, P. (2001). Entre l'engagement et l'obligation : l'appel à la responsabilité à l'ordre du jour. *Lien Social et Politiques*, 46(1), 5-15. doi : 10.7202/000319ar.

Charbonneau, J. (2005). Entre l'engagement et l'obligation: l'hypothèse de la responsabilité. In J.-F Guillaume (Ed.), *Aventuriers solitaires en quête d'utopie. Les formes contemporaines de l'engagement* (pp. 201-206). Liège : Les Editions de l'Université de Liège.

Chauviré, C. (2010). Aux sources de la théorie de l'enquête : la logique de l'abduction en Peirce. *Revista Colombiana de Filosofía de la Ciencia*, 10(20-21), 27-56. En ligne http://www.uelbosque.edu.co/sites/default/files/publicaciones/revistas/revista_colombiana_filosofia_ciencia/volumen10_numero20-21-2010/aux_sources27-56.pdf, consulté le 14 juillet 2016.

Cornu, G. (Ed.). (2014). *Vocabulaire juridique* (10^è éd.). Paris : Presses Universitaires de France.

Couet, J.-F., Davie, A. (Eds.). (2004). *Dictionnaire de l'essentiel en sociologie* (4^è éd.). Paris: Editions Liris.

Europa, (s.d). *The bottom-up approach*. En ligne http://ec.europa.eu/agriculture/rur/leader2/dossier_p/en/dossier/chap4.pdf, consulté le 3 février 2016.

Ferréol, G. (Ed.). (2004). *Dictionnaire de sociologie* (3^è éd.). Paris : Armand Colin.

Filleule, O. (2001). *Post scriptum*: Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel. *Revue Française de Science Politique*, 51(1), 199-215. doi : 10.3406/rfsp.2001.403613.

Gagné, J., & Despars, M. (2011). Participation citoyenne et intervention communautaire : la Commission populaire pour la sauvegarde des maisons de chambres. *Nouvelles Pratiques Sociales*, 23(2), 65-82. doi : 10.7202/1006129ar.

Genard, J.-L. (2005). Ce que la sociologie peut dire de la responsabilité. In J.-F Guillaume (Ed.), *Aventuriers solitaires en quête d'utopie. Les formes contemporaines de l'engagement* (pp. 191-200). Liège : Les Editions de l'Université de Liège.

Giraud, C. (2011). *Qu'est-ce que l'engagement ?*. Paris : Editions L'Harmattan.

Gob, E. (2014-2015). Les Villes-amies des aînés : Théorie et le cas de Mons. Dans le cours de *Travail Personnel*. Université de Liège.

Guillaume, J.-F., & Charbonneau, J. (2005). Introduction. In J.-F Guillaume (Ed.), *Aventuriers solitaires en quête d'utopie. Les formes contemporaines de l'engagement* (pp. 25-38). Liège : Les Editions de l'Université de Liège.

Guillemard, A.-M. (2002). De la retraite morte sociale à la retraite solidaire. La retraite une mort sociale (1972) revisitée trente ans après. *Gérontologie et Société*, 3(102), 53-66. doi : 10.3917/g.s.102.0053.

Guillemard, A.-M. (2013). Le vieillissement actif : enjeux, obstacles, limites. Une perspective internationale. *Retraite et Société*, 2(65), 17-38. doi : 10.3917/g.s.102.0053.

Hirschman, AO. (1995). *Exit, Voice and Loyalty. Défection et prise de parole* (C. Besseyrias, Trad.). Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles. (Œuvre originale publiée en 1970).

Houlioux, G., Moulaert, T., & Vanlierde, A. (s.d). « Pour et par les aînés » : une méthode de recherche participative. *Réflexion à partir du cas de la démarche « Ville amie des aînés » à Mons*. Document non publié.

Jacquemain, M. (2001). *Les cités et les mondes: Le modèle de la justification chez Boltanski et Thévenot*. En ligne <http://hdl.handle.net/2268/90443>, consulté le 30 avril 2016.

Jacquemain, M. (2014). *Epistémologie des sciences sociales. Une introduction*. Version provisoire. En ligne <https://orbi.ulg.ac.be/bitstream/2268/172056/1/Epist%C3%A9mologie%20des%20sciences%20sociales%20introduction.pdf>, consulté le 13 janvier 2016.

Jobert, B. (1992). Représentations sociales, controverses et débats dans la conduite des politiques publiques. *Revue Française de Science politique*, 42(2), 219-234.

Le Bossé, Y. (2008). L'empowerment : de quel pouvoir s'agit-il ? Changer le monde (le petit et le grand) au quotidien. *Nouvelles pratiques sociales*, 21(1), 137-149. doi: 10.7202/019363ar.

Lejeune, C. (2014). *Manuel d'analyse qualitative. Analyser sans compter ni classer*. Louvain-la-Neuve : De Boeck.

Levêque, A. (2008). La sociologie de l'action publique. In M Jacquemain & B Frère (Eds.), *Epistémologie de la sociologie. Paradigmes pour le XXI^e siècle* (pp. 53-67). Bruxelles : De Boeck Supérieur.

Lui, C-W., Everingham, J-A., Warbuton, J., Cuthill, M., & Bartlett, H. (2009). What makes a community age-friendly: A review of international literature. *Australian Journal on Ageing*, 28(3), 116-121. doi:10.1111/j.1741-6612.2009.00355.x.

Mazeaud, A., & Talpin, J. (2010). Participer pour quoi faire ? Esquisse d'une sociologie de l'engagement dans les budgets participatifs. *Sociologie*, 1(3), 357-374. doi : 10.3917/socio.003.0357.

- Membrado, M. (2010). Les expériences temporelles des personnes âgées : des temps différents?. *Enfances, Familles, Générations*, (13), i-xx. doi : 10.7202/045417ar.
- Menec, V.H., Means, R., Keating, N., Parkhurst, G., & Eales, J. (2011). Conceptualizing age-friendly communities. *Canadian Journal on Aging*, 30(3), 479-493. doi:10.1017/S0714980811000237.
- Moulaert, T., & Garon, S. (2015). Researchers behind policy developments: comparing 'Age friendly cities' models in Quebec and Wallonia. *Journal of Social Work Practice*, 29(1), 23-35. doi : 10.1080/02650533.2014.993946.
- Muller, P. (2000). L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique. *Revue Française de Science Politique*, 50(2), 189-207.
- Nachi, M. (2009). *Introduction à la sociologie pragmatique* (2è éd.). Paris : Armand Colin.
- Organisation Mondiale de la Santé (OMS). (2002). *Active ageing: a policy framework*. En ligne http://whqlibdoc.who.int/hq/2002/WHO_NMH_NPH_02.8.pdf?ua=1, consulté le 27 décembre 2015.
- Organisation Mondiale de la Santé (OMS). (2007). *Guide mondial des villes-amies des aînés*. En ligne http://www.who.int/ageing/publications/Guide_mondial_des_villes_amies_des_aines.pdf, consulté le 3 janvier 2016.
- Pelchat, Y. (2010). L'appel à la participation : une vision privatisée de l'inégalité ?. *Nouvelles Pratiques Sociales*, 22(2), 114-129. doi : 10.7202/044223ar.
- Plottu, B. (2005). Comment concilier débat public et décision rationnelle ? Vers une méthode d'évaluation démocratique. *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 3(1), 355-372. doi:10.3917/reru.053.0355.
- Quénari, A., & Jacques, J. (2001). L'engagement des jeunes femmes au Québec : de la responsabilité au pouvoir d'agir pour un changement de société. *Lien Social et Politiques*, 46(1), 45-53. doi: 10.7202/000322ar.
- Thoening, J.-C. (1998). Politiques publiques et action publique. *Revue Internationale de Politique Comparée*, 5(2), 295-314.
- Walker, A., & Barnes, M. (1996). CONSUMERISM VERSUS EMPOWERMENT: a principled approach to the involvement of older service users. *Policy & Politics*, 24(4), 375-393. doi:10.1332/030557396782148417.
- Walker, A., & Maltby, T. (2012). Active ageing: A strategic policy solution to demographic ageing in the European Union. *International Journal of Social Welfare*, 21, 117-130. doi:10.1111/j.1468-2397.2012.00871.y.
- Weber, M. (1917). *Essai sur le sens de la « neutralité axiologique » dans les sciences sociologiques et économiques*. J Freund (Trad.). Paris : Éditions Plon. En ligne http://classiques.uqac.ca/classiques/Weber/essais_theorie_science/essais_theorie_science.html, consulté le 17 mai 2016.

Willemez, L. (2004). Perseverare Diabolicum: l'engagement militant à l'épreuve du vieillissement social. *Lien Social et Politiques*, (51), 71-82. doi : 10.7202/008871ar.

Zask, J. (2011). *Participer. Essai sur les formes démocratiques de la participation*. Lormont : Le Bord de l'eau.

ANNEXES

Annexe n°1 : Tableau récapitulatif des entretiens

Prénom/Secteur d'activité	Date	Statut	Lieu
TEC	22 juillet 2015	Professionnel	Lieu de travail
Echevin	26 mai 2015	Professionnel	Lieu de travail
Caroline	11 février 2016	Coordinatrice du projet VADA	Lieu de travail
Jacqueline	15 Juin 2016	Aîné engagé au projet VADA	Pôle accueil CPAS de Mons
Jean	9 mars 2016	Aîné engagé au projet VADA	Pôle accueil CPAS de Mons
Jean-Paul	3 Juin 2016	Aîné engagé au projet VADA	Domicile
Mathilde	9 mars 2016	Aîné engagé au projet VADA	Pôle accueil CPAS de Mons
Nicole	20 avril 2016	Aîné engagé au projet VADA	Pôle accueil CPAS de Mons
Philippe	15 Juin 2016	Aîné engagé au projet VADA	Pôle accueil CPAS de Mons
Vincent	9 mars 2016	Aîné engagé au projet VADA	Pôle accueil CPAS de Mons

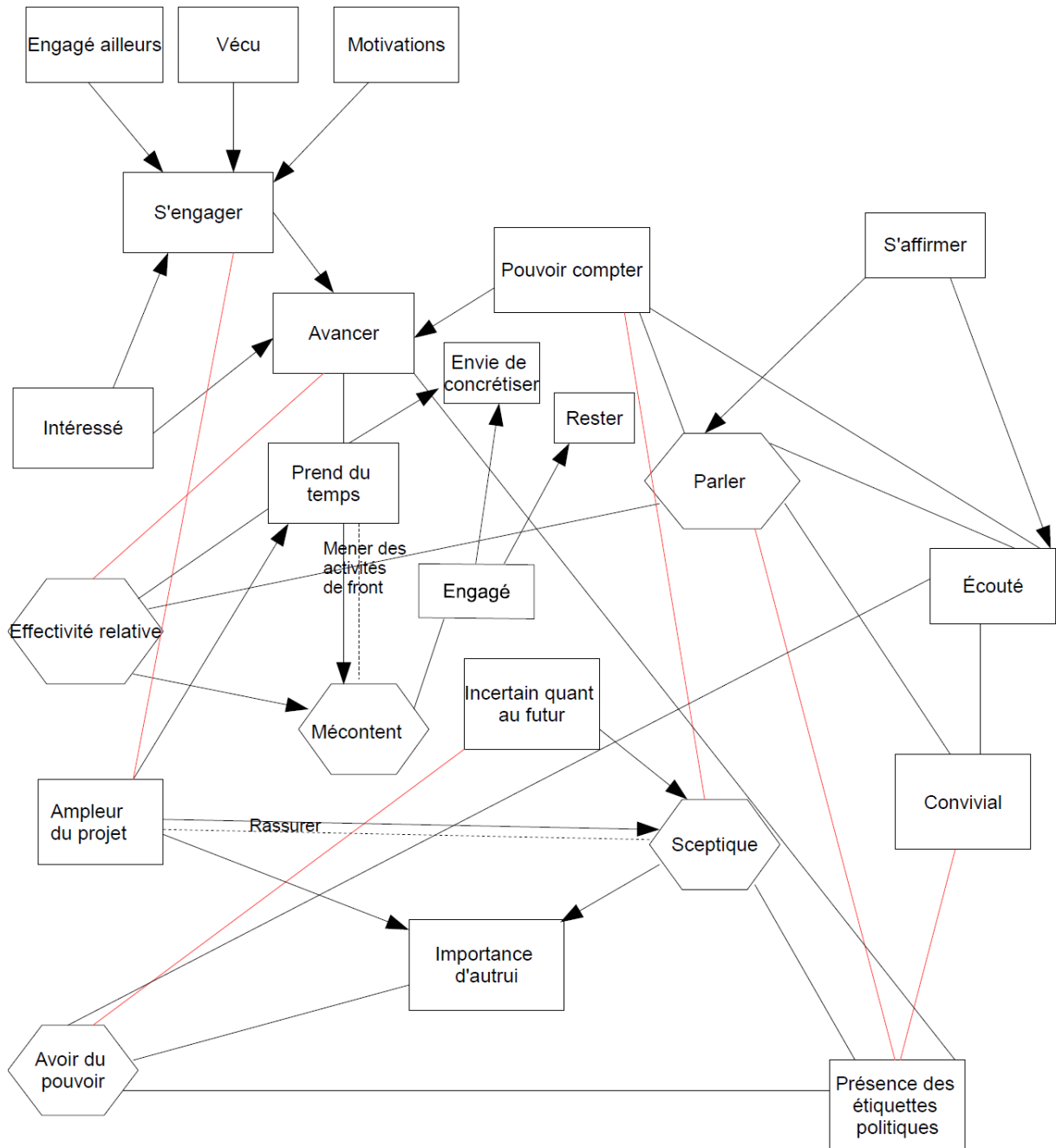
Annexe n°2 : Guide d'entretien (aînés engagés)

Les modifications apportées au fil des entretiens sont indiquées **en gras**.

Engagement	<p>Pourquoi engagé dans le <u>CCCA</u> ?</p> <p>Pourquoi engagé dans le projet <u>VADA</u> ? Comment avez-vous été amené à être impliqué ? Freins à cet engagement ?</p> <p>D'où vient cet engagement ?</p> <p>Autres engagements ailleurs ?</p> <p>Engagements avant la retraite ?</p> <p>Effet auto-entretenu ?</p>
Participation	<p><i>Pourquoi y participez-vous ?</i></p> <p>Attentes concernant le projet VADA ? Jusqu'à présent, rencontrées ?</p> <p>Assistez-vous à chaque réunion ? Pourquoi ?</p> <p>Satisfait jusqu'à présent ?</p> <p>Pourquoi restez-vous ? Ce qui donne l'envie d'y rester ?</p> <p>Avantages de la participation</p> <p>Inconvénients de la participation</p>
Prise de Parole et Pouvoir d'Agir	<p>Comment se passent les <u>discussions</u> lors des <u>réunions</u> ?</p> <p>Estimez-vous :</p> <p>1) pouvoir dire ce que vous pensez ? Osez-vous prendre la parole ? Pourquoi ? Déjà dû prendre la parole dans une telle situation ? Habitude ?</p> <p>2) que l'on vous écoute ?</p> <p>Conditions encourageant la prise de parole et l'écoute ?</p> <p>Ce qui peut compromettre la prise de parole et l'écoute ? (au sein des réunions VADA ; et vis-à-vis de l'extérieur (femmes et hommes politiques etc.))</p> <p>- Avis divergents ?</p> <p>- Contexte : local etc. ?</p> <p><u>Portée de la prise de parole.</u></p> <p>Avoir du poids ? <u>Réel pouvoir</u> ?</p> <p><u>Rôle réel</u> face aux femmes et hommes politiques ?</p> <p>Paroles "ont du <u>poids</u>» ? Prises en compte ?</p> <p>Rôle des personnes issues de l'OSH et de la coordinatrice ?</p>
Représentation	<p>Au nom de qui parlez-vous ? Qui représentez-vous dans le</p>

	<p>cadre du projet VADA ? (Assoc/Aînés)</p> <p>Représentation d'une collectivité ?</p> <p>(Impact sur l'engagement envers le projet ?)</p> <p>(Que pensez-vous de cette représentation ?)</p>
Gouvernance	<p>Coordination entre le CCCA et les femmes et hommes politiques ?</p> <p>Ressenti sur le fait que des citoyens puissent s'exprimer et participer à un tel projet ?</p>
Général	<p>Doute quant à leur contribution, leur représentativité et leur compétence à participer ?</p>

Annexe n°3 : Première schématisation globale



Annexe n°4 : Deuxième schématisation globale

